L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1141 - VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011 2 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1776-0224



▶ Sommaire



Un an après les blocages de Bigard *p.10-11*

La longue marche de l'élevage français

P 05 **Actualité** Côte d'Or
La ferme Côte d'Or en images

P 07 **Actualité** Nièvre
Foire-concours de Luzy: Encore une belle présentation

P 09 **Actualité** Yonne
Territoires: Les entretiens de Champignelles à l'heure du redécoupage intercommunal

P 13 **Filières** Cultures
Céréales d'hiver: Les pucerons sont toujours là !

P 14 **Filières** Élevage
Concours charolais de Semur-en-Auxois: Gaec Cadoux, 17 animaux, 14 premiers prix

P 14 **Filières** Bio
Élevage biologique: Un petit marché, mais un modèle performant

P 29 **Fiscalité**
Fiscalité: Quelques précisions avant de payer ses fermages

Encart: • Dépliant Kverneland (Côte d'Or)

Vigne • Vin • Fruits et légumes

SITEVI 2011
Le rendez-vous des filières



La 25ème édition du Sitevi, salon de référence mondiale pour les matériels, équipements et services des filières vigne-vin et fruits et légumes se tiendra du 29 novembre au 1er décembre 2011 à Montpellier. Ce grand rendez-vous intéresse les professionnels de tous les secteurs représentés : viticulture, vinification, œnologie, arboriculture, maraîchage. De la culture à la récolte jusqu'au conditionnement final, des matériels polyvalents et spécifiques, des équipements, des produits et des services, seront largement présentés et représentés pendant ce salon. *(page 18-21)*





l'Agenda

Côte d'Or

Réunions d'information avec Arvalis

En collaboration avec la Chambre d'agriculture de Côte d'Or et le Cetiom, Arvalis-Institut du végétal organise des réunions agriculteurs :
- le 29 novembre à partir de 14 heures à Varois-et-Chaignot à la Salle polyvalente.

En collaboration avec la Chambre d'agriculture de l'Yonne et le Cetiom, Arvalis-Institut du végétal organise des réunions agriculteurs :
- le 30 novembre à partir de 9 heures - matin : oléagineux et après midi : céréales à paille à St Clément à la salle des fêtes le 5 décembre à partir de 9 heures - matin : oléagineux et après midi : céréales à paille à Auxerre Salle de la Fédération des Entrepreneurs et Artisans du Bâtiment et des Travaux Publics.

Chambre d'agriculture Réunions d'informations

Comme chaque année, la Chambre d'agriculture de Côte d'Or organise des réunions d'information à l'intention de tous les agriculteurs du départements. La réforme de la Pac de 2014 rentre dans la dernière ligne droite de son élaboration. Elle définira les modalités d'attribution des soutiens à l'agriculture jusqu'en 2020. Les premiers éléments de réglements de cette réforme seront présentés. Les dossiers de conjoncture concernant directement les secteurs concernés seront abordés.
Chatillon-sur-Seine : le 30 novembre à 20 heures à la salle ERL (11, rue Albert Camus) (dossiers présentés : Pac, protection des captages d'alimentation en eau potable, GIP parc national), Pouilly-en-Auxois : 5 décembre à 20 heures à la salle des fêtes (dossiers présentés : Pac, calamités agricoles, GIE Export viande), Til Châtel : le 7 décembre à 20 heures à la salle polyvalente (dossiers présentés : Pac, protection des captages d'alimentation en eau potable, GIP parc national).

GDS21 calendrier des réunions cantonales

Canton de Saint-Seine-l'Abbaye : mardi 29 novembre à 9h30 à la salle de la mairie à Saint-Seine. Canton d'Auxonne/Genlis : mercredi 30 novembre à 9h30 à la salle des fêtes Marc Fleury de Champdotre. Canton de Seurre/Saint-Jean : mercredi 30 novembre à 14h30 à la salle de la coopérative de Seurre. Canton d'Arnay-le-Duc : jeudi 1er décembre à 14h15 à la salle des fêtes de Viévy. Canton de Beaune/Gevrey/Nuits : vendredi 2 décembre à 9h30 au restaurant Le Relais de la diligence à Meursault.

Nièvre

CER France Alliance Exploitations de la Nièvre

Le centre de gestion organise une réunion le lundi 28 novembre de 17h30 à 19h30 au Planétarium de Pougues-les-Eaux. Son thème choisi est *«Gestion fiscale et économique des exploitations de la Nièvre, conjuguons nos talents»*. Au programme: CER France Alliance Centre, partenaire de référence pour les agriculteurs, par Guy Marcher; Agriculteurs de la Nièvre: un accompagnement de proximité, par Eric Achour et Franck Mariotat; Panorama des entreprises agricoles de la Nièvre, par Nicolas Roche, responsable études et références et Monique Perennec, conseillère économique; L'avenir des exploitations agricoles à l'horizon 2020, par Isabelle Henri-Troyat, conseillère d'entreprise; Développer les agricultures de la Nièvre, trois exemples d'accompagnement fiscal, juridique, humain et économique, avec les témoignages de Patrick Constanty et de Secrets de paysans et les interventions de Laure Davoust, Eric Carteron, Annie Gachot et Marie-Antoinette Bessé.

Réunions L'EDE invite les éleveurs

L'Etablissement départemental de l'élevage (EDE) organise ses réunions annuelles à destination des éleveurs. 6 rendez-vous sont programmés, le 29 novembre à Varzy, le 30 novembre à Moulins-Engilbert, le 2 décembre à Luzy, le 5 décembre à Saint-Benin d'Azy, le 6 décembre à Corbigny et le 8 décembre à Saint-Pierre-Le-Moutier. Au programme, figurent un point réglementaire sur les bovins et les ovins, la démarche Zéro papier qui entre en vigueur cette année, ainsi qu'un tour d'actualité (notamment sur l'alimentation) par l'équipe élevage de la Chambre d'agriculture.

GDS58 Assemblée générale

Le Groupement de défense sanitaire de la Nièvre tiendra son assemblée générale annuelle le 1er décembre, dans ses locaux de Sermoise.

Solidarité Une soirée pour Leucémie Espoir 58

L'association Leucémie Espoir 58, soutenue par la Fondation pour la santé Groupama, organise une grande soirée de solidarité envers les malades, le jeudi 1er décembre à 20 heures à la Maison de la culture de Nevers. Y participera le Professeur Guy Leverger, chef du service hématologie et oncologie pédiatrique à l'hôpital Armand Trousseau de Paris. Se produiront également la chorale Les Nomades, dirigée par Catherine Julien, l'ensemble instrumental Les Ménestrels ainsi que Thierry Desseux et ses musiciens. Entrée: 10 euros (gratuit jusqu'à 12 ans). Réservations par courrier auprès de Leucémie Espoir 58, 15 rue des Montapins, 58000 Nevers (chèques à l'ordre de Leucémie Espoir 58).

Formation Infirmier de son élevage caprin

Le GDS58 organise, en lien avec le docteur Despres (vétérinaire dans les Deux-Sèvres), une formation *«éleveur, infirmier de son élevage caprin»*, le mercredi 7 décembre dans ses locaux à Sermoise. Cette frmation a pour objectifs de mieux gérer les pathologies, mieux utiliser les médicaments, favoriser la prévention. Elle bénéficie des crédits Vivea. Contacter Rodolphe Morizot au 03 86 90 18 90 avant le 25 novembre.

Jugement de bétail Finale à Flez-Cuzy

Les JA58 et l'équipe cantonale des JA de Tannay organisent la finale départementale de jugement de bétail, le 18 décembre, chez Béatrice et Eric Laguigner à Flez-Cuzy. Une soixantaine de concurrents, issus des finales cantonales, s'affronteront dans trois catégories, bovine, ovine et équine. Les lauréats iront participer à la finale nationale qui se déroulera, comme d'habitude, lors du Salon international de l'Agriculture à Paris.
Démonstrations de chiens de troupeau, stand des OPA, exposition de materiels agricoles, baptèmes en poney, marché de produits régionaux sont également au programme. Contact: Fabrice Prévotat au 06 72 51 08 15 ou Jennifer Paillé au 06 74 63 93 65.

Formation Sécuriser ses prix de vente en cultures

La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise les 10, 17 et 26 janvier 2012 une formation à destination des agriculteurs souhaitant acquérir les bases du fonctionnement des marchés à terme. Les objectifs sont de permettre aux agriculteurs d'utiliser au maximum les marchés à terme européens et de comprendre le fonctionnement des nouveaux contrats de commercialisation proposés par les organismes stockeurs de la région. Renseignements et inscriptions auprès de Bénédicte Bracq au 03 86 93 04 01.

Yonne

Formations Chambre d'agriculture

Jeudi 8 décembre : *«Maîtrisez vos chiffres pour prendre une décision»*
Objectifs : Etre à l'aise avec ses chiffres comptables, savoir analyser la situation économique et financière de son exploitation
Rens au 03 86 94 22 10
Jeudi 8 décembre : *«Optimisez vos marges en valorisant vos effluents d'élevage»*
Objectifs : Connaître et utiliser les différents effluents d'élevage, fertiliser de manière optimale
Rens au 03 86 94 28 44
Jeudi 8 décembre : *«La conditionnalité appliquée à mon exploitation laitière»*
Objectifs : Connaître et s'approprier les différents points de la conditionnalité des aides Pac, définir les ajustements et les modifications de pratiques à engager sur chacune des exploitations
Rens : 03 86 94 22 08

Mes P@rcelles démonstration gratuite

Une démonstration gratuite de Mes P@rcelles aura lieu vendredi 25 novembre, de 14 h à 16 h, à la Chambre d'agriculture, à Auxerre. Leader du service en ligne aux agriculteurs, Mes P@rcelles vous permet de prévoir et enregistrer vos pratiques. Simplement et en toute sécurité, valorisez vos données technico-économiques pour faciliter le pilotage de vos cultures.

Soyez autonome pour vérifier vos engins de levage

Une formation est organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne, lundi 28 novembre, dans ses locaux, rue Guynemer, à Auxerre. Objectif : être capable de vérifier les engins de levage et de manutention soi même selon la réglementation en vigueur, afin de réduire les risques professionnels
Renseignements et inscriptions au : 03 86 94 22 24

MSA lieux d'accueil des adhérents de l'Yonne

Les adhérents du site de l'Yonne ont désormais la possibilité de prendre rendez-vous dans le point d'accueil le plus proche de leur domicile en téléphonant au : 03 86 47 37 00
Lieux d'accueil des adhérents de l'Yonne :
Avallon :
Lundi et jeudi (de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30)
9 avenue du 11 novembre.
Le mardi sur rendez-vous
Maillot :
Lundi, jeudi et vendredi (de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30)
Zone artisanale « Le saule Fendu » - 8 impasse de l'Europe
Le mardi sur rendez-vous
Toucy :
Jeudi (de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30)
17 rue Philippe Verger
Le mardi sur rendez-vous
Tonnerre :
Lundi et vendredi (de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30)
3, rue François Mitterrand
Le mercredi sur rendez-vous
Auxerre :
Du lundi au vendredi (de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30)

Apecita Permanence le 15 décembre

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita, se tiendra jeudi 15 décembre à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous à la Chambre d'agriculture, auprès de Jocelyne Foutoyet, tél 03 86 94 22 11

Pôle expertise et prospective juridique, CFE, Aménagement foncier et rural

Prochaines permanences à :
Avallon : 9 avenue du 11 novembre, mercredi 7 décembre, de 9 h 30 à 12 h
Sens : à la Mairie, au 2e étage, lundi 5 décembre et lundi 19 décembre, de 9h à 12h
Auxerre : en nos bureaux, où nos conseillers juridiques vous reçoivent, uniquement sur rendez-vous, en téléphonant au 03 86 94 22 22
14 bis rue Guynemer

▶ Installation

PRI info

Côte d'Or

Exploitation spécialisée élevage

A transmettre, exploitation spécialisée élevage sur le canton de Sombernon. Parcellaire de 220ha regroupé incluant 40ha de terre labourable. Exploitation aux normes. Cheptel allaitant charolais de 85 vêlages. Location du foncier et des bâtiments, vente du cheptel et du matériel. Maison en location à proximité des bâtiments. Pour plus d'informations contactez Alexis Parent : 03 80 68 67 84.

Nièvre

Le Répertoire Départ Installation (RDI)

Si vous avez un projet d'installation et que vous recherchez du foncier ; ou si vous désirez céder votre exploitation à un jeune, inscrivez vous au Répertoire Départemental à l'Installation. Cet outil permet de mettre en relation les jeunes désirant s'installer et les agriculteurs souhaitant céder leur exploitation (service financé par l'Etat). Contact : Carole SIMON à l'ODASEA : 03.86.71.92.40

Yonne

Le Point Info Installation: votre premier contact

Vous êtes intéressé(e) par le métier d'agriculteur, vous avez un projet d'installation en agriculture à plus ou moins long terme, vous envisagez une reconversion professionnelle en agriculture. N'hésitez pas à contacter le Point Info Installation. Des conseillers sont à votre écoute pour vous accompagner dans votre réflexion et pour vous informer sur le dispositif d'aides à l'installation et les démarches à l'installation (accompagnement financé par l'Etat). Plus d'informations au 03.86.94.21.99.

A suivre

Semaine européenne de réduction des déchets

Halte au gaspillage alimentaire

Du 19 au 27 novembre, l'Europe s'engage dans la Semaine européenne de la réduction des déchets. Dans ce cadre, la commission européenne vise une réduction de 50% des déchets alimentaires. Du producteur au consommateur, nous sommes tous concernés par ce gaspillage et appelés à le réduire.



Photo: Réussir

Plus pressé, moins attentif, le consommateur se laisse facilement prendre au jeu des campagnes promotionnelles qui favorisent les achats inconsidérés.

La chasse au gaspillage alimentaire est ouverte, en France comme en Europe. S'il faut produire plus et mieux, force est de constater qu'il faut aussi consommer mieux et arrêter de gaspiller une nourriture si injustement répartie sur la planète. L'Union européenne à elle seule gaspille chaque année 90 millions de tonnes de nourriture, soit 180 kg par personne. Nos voisins belges jettent l'équivalent de 174 euros de nourriture à la poubelle chaque année, les Anglais jettent un quart de la nourriture qu'ils achètent et chaque Français jette en moyenne par an 20 kg d'aliments à la poubelle, dont 7kg encore emballés et 13kg sous forme de restes de repas, de fruits et légumes abîmés non consommés… Un simple yaourt à la fraise non consommé qui finit sa vie dans la poubelle aura quand même parcouru 9000 kilomètres !

Trop c'est trop et surtout ce gaspillage alimentaire apparaît de plus en plus comme un scandale économique, social et environnemental. Tout nous porte au gaspillage, nos habitudes de consommation ont changé, le prêt à consommer devient rapidement du prêt à jeter. La profusion alimentaire stimule une surconsommation sans rapport avec la consommation effective. On achète trop vite aussi, sans regarder assez attentivement les dates de péremption… Plus pressé, moins attentif, le consommateur se laisse facilement prendre au jeu des campagnes promotionnelles qui favorisent les achats inconsidérés. Mais nous ne sommes pas les seuls à porter la responsabilité du gaspillage alimentaire dans notre société de trop grande abondance. La restauration collective en porte une part, les assiettes trop pleines finissent souvent à la poubelle ; les conditionnements trop importants, les dates de péremption trop courtes… font le reste.

565 euros à la poubelle

En Europe le commissaire à l'environnement a tiré la sonnette d'alarme, il prêche pour «*un effort combiné de la part des agriculteurs, de l'industrie alimentaire, des détaillants et des consommateurs pour améliorer l'efficacité dans l'utilisation des ressources et la sécurité alimentaire au niveau mondial. Nous devons travailler pour parvenir à des techniques de production plus efficaces, des choix alimentaires durables et une réduction du gaspillage alimentaire*» insiste-t-il. En France, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation s'est emparé aussi du sujet pour mieux le comprendre, l'aborder et aboutir à une amélioration sensible de la situation. Car dans la chaîne alimentaire, chacun peut faire un geste à son niveau. Pour mieux souligner le non sens économique des poubelles trop bien nourries, le commissaire européen remarque non sans malice «*pourriez-vous imaginer la réaction que vous obtiendriez si vous demandiez à chaque ménage de mettre 565 euros en espèces dans la poubelles de la cuisine*». A méditer… Tous à vos calculettes !

Anne-Marie Klein



en bref

L'état des sols est correct, mais…

Les sols français sont plutôt en bon état, selon le premier bilan de l'état des sols en France, présenté par le Gis Sol (Groupement d'intérêt scientifique sol) coordonné par l'Inra. Certains points restent cependant préoccupants, comme l'érosion, le phosphore ou certains polluants. Alors que la plupart des régions françaises se trouvent en déficit de phosphore la Bretagne elle, est en excédent, du fait des épandages de lisier notamment. Dans le nord de la France, on observe une pollution par des pesticides comme la DDT ou le lindane, désormais interdits. «*La première menace des sols c'est l'artificialisation*», indique cependant Dominique Arrouays, directeur de recherche de l'Inra, en charge du projet.

Irrigation 117 millions d'euros pour le plan d'adaptation de la gestion de l'eau

Le plan d'adaptation de la gestion de l'eau en agriculture a été lancé le 16 novembre par les ministères de l'Agriculture et de l'Environnement. 90 millions vont être consacrés à la création de 40 millions de m^3 de nouvelles capacités de stockage et 27 millions à la réduction des volumes d'eau prélevés sur les 14 000 hectares de plantation de cultures économes en eau. La FNSEA et les JA ont vivement réagi en dénonçant des «*mesurettes et pure démagogie*» *(lire en page 12)*.

en Images

Même pas peur ! Quand on est pompier, il faut être prêt à sauver n'importe qui, dans n'importe quelle situation : y compris un technicien qui serait en difficulté en haut d'une éolienne. L'un des deux parcs éoliens de Côte d'Or, situé dans le canton de Pouilly-en-Auxois, a reçu plusieurs pompiers pour une formation spécifique. Au programme : monter en haut de l'éolienne avec un sac de 20 kilogrammes, en empruntant une «échelle interne» haute de 80 mètres.... Une très bonne condition physique est exigée, et le vertige est à éviter.... Gaylord Deguin, pompier faisant partie des centres de secours d'Arnay-le-Duc et de Pouilly-en-Auxois, a été l'un des plus rapides à arriver au sommet de l'éolienne, avec un temps de 9 minutes. **(A.G.)**







Dijon Céréales

Un marché extraordinaire à notre porte

Plus de 200 adhérents de Dijon Céréales ont assisté à la réunion du club des marchés de la coopérative. Le marché céréalier dans le bassin méditerranéen, ouvert grâce à la présence de Cérévia à Fos-sur-Mer, est décidément plein de promesses....

Le club des marchés de Dijon Céréales s'est réuni en marge de la foire gastronomique. Plusieurs interventions de choix ont été proposées, dont celle, très suivie, de Sébastien Abis, analyste géopolitique sur les questions méditerranéennes et agricoles. Plus que jamais, le bassin méditerranéen apparaît comme une région extrêmement intéressante pour les céréaliers européens et français.

Les productions méditerranéennes ne sont pas suffisantes pour subvenir aux besoins de populations arabes de plus en plus nombreuses, notamment dans le domaine des céréales. Le bassin méditerranéen ne sait pas et ne peut pas se nourrir lui-même, la faute à des moyens de production insuffisants et à un climat peu favorable. *«L'Algérie et l'Égypte font partie des plus gros acheteurs de blé de la planète, ils représentent 2% de la population mondiale mais 20% des achats mondiaux de blé depuis 10 ans»* annonce Sébastien Abis, *«la consommation de céréales continue d'augmenter bien plus fortement que dans le reste du monde. Ces pays ont des capacités de productions qui se sont améliorées depuis quelques temps mais qui atteignent des limites. Les rendements stagnent, les ressources foncières et hydriques sont très limitées et deviennent de plus en plus rares»*.

Faire la différence

Quand le prix des céréales augmente sur le marché international, les premiers impactés sont les pays méditerranéens arabes, car ce sont les premiers importateurs mondiaux. En conséquence, ces pays recherchent un maximum de partenariats fiables dans la durée pour avoir accès à des céréales de qualité et qui, d'une année sur l'autre, sont produites dans les mêmes quantités. Aujourd'hui, des pays comme l'Algérie et l'Égypte s'approvisionnent auprès des Européens, Canadiens, Américains, Argentins, Australiens et, évidemment, auprès des pays de la mer Noire (Russes, Ukrainiens, Kazakhes).

Selon Sébastien Abis, l'Europe (et notamment la France qui représente 50% des céréales européennes exportées dans la zone) peut se distinguer de ses concurrents : *«à la différence de pays comme ceux de la mer Noire, qui ont des variations de productions très fortes d'une campagne sur l'autre et qui ont des problèmes logistiques, la France possède des atouts très intéressants. Sa production annuelle varie peu et tourne autour de 35 millions de tonnes. Malgré la sécheresse 2011, les résultats sont tout à fait encourageants. Autre atout : la France a des capacités à exporter à destination de ces pays avec des ports comme Rouen et Fos-sur-Mer. En plus, en France et en Europe, nous avons des systèmes politiques et des régimes juridiques beaucoup plus fiables et plus stables»*.

Vers un accompagnement technique?

C'est certain. Les Français ont donc une opportunité à saisir, d'autant que, paraît-il, les pays arabes aimeraient avoir des relations privilégiées dans la durée avec les pays européens. Comment y parvenir? Sébastien Abis se prononce : *«La France doit peut-être changer ses méthodologies de travail. Pourquoi ne pas doubler les partenariats, augmenter le nombre d'échanges commerciaux? La France pourrait également proposer un accompagnement technique à ces pays, avec son savoir-faire en termes de logistique et de construction de silos. C'est toute une approche commerciale stratégique qui est à définir. Celle-ci contribue à une véritable dimension géopolitique»*.

D'autres intervenants ont animé la réunion. Le directeur Pierre Guez a mis en avant l'intérêt d'être présent à Fos-sur-Mer. Robert Bilbot, directeur de Cérévia, a détaillé tous les enjeux des installations de Fos-sur-Mer et le schéma logistique mis en place avec les différentes coopératives de Cérévia qui permet aujourd'hui d'exporter 1 100 000 tonnes vers ce bassin méditerranéen.

En fin de réunion, Pascal Demay (directeur terrain) a présenté l'offre commerciale de Dijon Céréales, Loïc Arnould (technicien Matif) a fait le point sur les outils de mise en marché et Loïc Bégué Turon (in-Vivo) a présenté l'impact des financiers sur le marché de Cérévia.



Sébastien Abis, analyste géopolitique sur les questions méditerranéennes et agricoles : *«L'Algérie et l'Égypte représentent 20% des achats mondiaux dé blé. Leur consommation continue d'augmenter bien plus fortement que dans le reste du monde».*

AURÉLIEN GENEST

Recensement agricole

Moins de monde mais autant de surface

En 2010, l'agriculture en Côte d'Or était représentée par 4 900 exploitations, 11 500 actifs, 457 000 hectares et 887 000 animaux. Si le nombre d'agriculteurs a diminué depuis 2000 (-2 600 actifs), la surface agricole n'a baissé que de 0,2%.



Le recensement agricole est organisé tous les 10 ans par les services statistiques du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire, sur l'ensemble du territoire national.

Beaucoup de chiffres, peu de surprises : telle pourrait être la synthèse du recensement agricole de la Côte d'Or, établi en 2010 et présenté la semaine dernière par les services de la Draaf.

La population agricole diminue, la taille des exploitations augmente : tout le monde en est bien conscient. *«A l'exception du salariat qui augmente fortement, tous les chiffres présentés suivent la tendance nationale»* commente Dominique Chambrette, président de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, qui a assisté à la présentation de ces résultats dans les locaux d'AgroSup Dijon.

A quoi ressemble la Côte d'Or agricole ? D'après les cartes fournies par la Draaf, il s'agit d'un département à forte vocation végétale (58% des 457 000 hectares agricoles sont dédiés aux grandes cultures). Comment se portent les exploitations? Entre 2000 et 2010, elles sont en baisse de 1 300 unités, pour arriver à un total de 4 900 exploitations.
Si cette baisse peut paraître conséquente (-21%), elle reste moins importante que les chiffres bourguignons (-23%) et surtout français (-26%). Les disparitions d'exploitations concernent d'abord les petites unités. Encore bien présentes en 2000, leur nombre a baissé de 41% en 10 ans.

Dans le même temps, les exploitations sont devenues plus grandes (+26% à 94 ha de moyenne, en prenant en compte toutes les exploitations).
La surface agricole n'a baissé que de 0,2% en 10 ans. C'est moins qu'en Bourgogne (-0,7%) et qu'en France (-3,2%). Au total, le département dénombre 11 500 actifs agricoles (dont 6400 exploitants).

Il est à noter une forte augmentation du nombre de salariés, (+12%, arrivant à 3 300 unités, alors que le salariat baisse de 6% en France). Si cette augmentation est expliquée à 70% par la bonne tenue de l'emploi viticole, les autres productions agricoles sont indéniablement concernées: *«une évolution très encourageante»* commentera Dominique Chambrette.

Le nombre d'UTA (unité de travail annuel) par exploitation est quant à lui passé de 1,7 en 2000 à 2,1 en 2010. Les exploitations sont de plus en plus sociétaires (leur proportion est de 46% contre 31% en 2000).

AURÉLIEN GENEST

▶ Les chiffres

Nombre d'exploitations par spécialisation (exploitations) : bovins viande (550), céréales et oléoprotagineux (1 650), viticulture (1 250), polyculture, polyélevage (800), ovins et caprins (300), élevages hors-sol (90), bovins lait (80), maraîchage horticulture (100), bovins mixte (30), fruits et autres cultures permanentes (30).
Superficie agricole utilisée par spécialisation : 228 000 hectares de céréales et oléoprotagineux, 69 000 ha pour les bovins viande, 118 300 ha en polyculture et polyélevage, 12 100 ha en viticulture, temporaires, 11 900 ha en bovins lait, 7 400 ha pour les ovins et caprins, 5 000 ha en élevages hors-sol, 3 800 ha pour les bovins mixte, 1 000 ha en maraîchage horticulture, 800 ha en fruits et autres cultures permanentes.
Superficie des productions végétales : 187 900 hectares de céréales, 82 100 ha d'oléagineux et protéagineux, 135 000 ha toujours en herbe, 13 100 ha de prairies temporaires, 9 700 ha de vignes, 900 ha de cultures permanentes (arboriculture...).
Productions animales : 224 600 bovins (dont vaches nourrices : 71 600, vaches laitières : 15 500), 19 000 porcins (dont 2 600 truies mères), 900 caprins, 61 300 ovins (dont 41 400 brebis viande), 24 500 poules pondeuses et 435 400 poulets de chair.

Chambre d'agriculture

Une session viticulture, mais pas que...

Les membres de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or se sont réunis à Volnay pour la dernière de leurs trois sessions annuelles. Au programme : dossiers viticoles et Pac.



La visite de l'aire de lavage collective des pulvérisateurs de Volnay était au programme.

Fidèle à ses habitudes, la Chambre d'agriculture de Côte d'Or a choisi d'organiser sa session dans un lieu stratégique. Après Saulieu au printemps (soutien aux difficultés de l'élevage), Bretenière en été (futur emplacement des locaux de la Chambre d'agriculture), la troisième et dernière session de l'année a été organisée à Volnay, à proximité de Beaune, en plein secteur viticole.

«La viticulture représente 50% du chiffre d'affaires de l'agriculture en Côte d'Or. Au total, c'est plus de 1000 viticulteurs qui emploient 75% des salariés agricoles du département» précise Dominique Chambrette, président de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or. L'actualité viticole est riche, deux mois après les vendanges. Le plan *«Bourgognes amplitude 2015»* a été présenté. L'objectif est de permettre aux vins bourguignons de *«rester au sommet sur les marchés historiques et d'en conquérir de nouveaux»*, à un moment où le monde viticole vit une période intense en changements. Pour atteindre cet objectif, le programme vise le renforcement des connaissances sur les marchés et sur les concurrents, une présence encore plus importante dans la recherche et le développement, une meilleure réponse aux besoins des professionnels et marchés, ainsi qu'un cumul des compétences dans la filière...

Soutien aux climats de Bourgogne

Durant cette session, la Chambre d'agriculture a réaffirmé son soutien au classement des climats de Bourgogne à l'Unesco (le terme climat désigne une parcelle ou un ensemble de parcelles de vignes, connues sous le même nom depuis plusieurs siècles). *«La diversité de nos vins est exceptionnelle, les vins diffèrent selon les parcelles, il y a un lien énorme avec le terroir. Avec ce classement à l'Unesco, c'est une renommée mondiale qui est en jeu»* souligne Dominique Chambrette. Originalité de cette session : l'aire de lavage collective des pulvérisateurs de Volnay a été visitée par les membres de la Chambre d'agriculture. Cette aire a vu le jour début 2011. Un groupe de viticulteurs pour qui la problématique environnementale, liée à la gestion des effluents phytosanitaires, devenait une question prioritaire est à l'origine du dossier. Aujourd'hui, plus de 60 tracteurs viennent y effectuer lavage et remplissage. *«C'est un projet exemplaire, cette plateforme permet d'avoir un impact positif sur l'environnement. Elle est notamment économe en eau, on récupère l'eau des toits pour l'utiliser sur les pulvérisateurs»* signale Dominique Chambrette. La présence à proximité du site de plusieurs hangars à matériel a permis de bénéficier d'une surface importante de toiture facilitant la collecte d'eau de pluie. Cette eau en quantité importante (capacité de stockage de 300 m^3) est donc à destination du remplissage. Concernant la partie lavage, l'objectif est de n'avoir aucun rejet d'effluent traité dans le milieu naturel. L'effluent après traitement est réutilisé pour le lavage du matériel.

Inquiétudes sur la Pac

Après des points *«sécheresse»* (la Chambre a mis en avant la solidarité des agriculteurs) et une double intervention de la FDSEA sur les Cipan et les surpopulations de gibier, Dominique Chambrette a fait la présentation des *«grandes lignes»* de la Pac 2014-2020. Le président s'est dit inquiet sur l'impossibilité à retourner les prairies, *«un vrai problème en Bourgogne»* a t-il déclaré. L'obligation de disposer de 7% de jachères environnementales lui apparaît comme un «contre-sens historique», alors qu'il va falloir augmenter la production agricole mondiale de 70% dans les 30 prochaines années. Autre point abordé : le découplage total de la prime à la vache allaitante qui génère pas mal d'interrogations sur ses conséquences sur l'élevage. Concernant la convergence des aides (les anciens DPU seront transformés en paiement à l'hectare et il y aura une harmonisation nationale ou régionale de ces aides), les membres de Chambre souhaitent une orientation nationale : *«Nous souhaitons vivement que cette géographie de l'aide soit française. Nous avons, en Bourgogne, les aides les plus faibles de France. Nous attendons des aides nationales depuis 1992»* ajoute Dominique Chambrette. Les réunions d'informations de la Chambre d'Agriculture qui se déroulent actuellement dans le département (rendez-vous mercredi 30 à Châtillon, lundi 5 décembre à Pouilly-en-Auxois et mercredi 7 à Til-Châtel) auront notamment pour objectif de sensibiliser les agriculteurs côte d'oriens aux enjeux de cette prochaine Pac.

AURÉLIEN GENEST

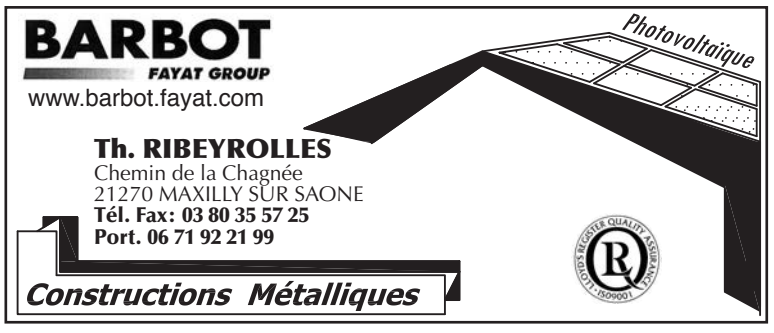


La cuve souple de stockage d'eau de pluie, d'une contenance de 300m^3.

Motion relative aux projets de remise en eaux d'anciens méandres de cours d'eau

Les membres de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or réunis en session le 14 novembre 2011, sont informés de projets de remise en eaux de méandres de cours d'eau, projets inscrits dans les contrats de rivière. Ces méandres ont fait l'objet d'un scindement il y a quelques décennies, lequel a permis l'assainissement hydraulique des terres agricoles avoisinantes. Eu égard aux risques de dégradation du potentiel agricole des terrains avoisinants du fait de débordements plus fréquents des cours d'eau, du coût exorbitant de ces projets dans un contexte de crise financière sans précédent et sans apporter de plus value à la biodiversité puisque les anciens méandres sont restés en l'état, les membres de la Chambre d'agriculture s'opposent à ce type de projet sans concertation préalable avec le monde agricole et sans analyse des incidences sur les exploitations.

COMMUNIQUÉ





Foire-concours de Luzy

Encore une belle présentation

La foire-concours de Luzy s'est achevée, samedi dernier, par le défilé des animaux primés, sur le ring aménagé sur le champ de foire. Plusieurs centaines de spectateurs ont assisté à la consécration des quatorze plus beaux animaux du concours, en présence des autorités locales. Et sous les commentaires avisés de Jean-Marie Goujat, inspecteur du Herd Book Charolais. Retour en images sur quatre d'entre eux.



Le prix d'honneur des vaches est allé à Biologie, de Christelle Brunel à Issy l'Evêque (71). «*C'est une vache au volume conséquent, très développée, qui dispose de caractères maternels très affirmés, avec des lignes harmonieuses, une profondeur de poitrine, un cornage clair et fin, signe de qualité de la race et qui dispose de la meilleure qualification raciale au Herd Book*» a commenté Jean-Marie Goujat.



Caramel a été sacré Prix d'honneur des mâles adultes. Il était présenté par le Gaec Marechal de Toulon-sur-Arroux en Saône-et-Loire. Il a été reconnu pour ses qualités très marquées: «*un avant massif, une tête courte, un mufle large, un cornage court et clair, de larges hanches, un bel arrondi de culotte et une belle largeur de jarrets* ». L'inspecteur du Herd Book a apprécié un animal «*qui fait honneur à la race, dans un style taureau fait en raceur, pas énorme mais avec beaucoup de qualités*».



Le grand gagnant de cette foire de Luzy s'appelle Gospel. Il a obtenu le Prix d'honneur des veaux mâles inscrits et le Super prix d'honneur des foires concours non reconnues de la Nièvre. Il appartient à Thierry Buteau, d'Issy l'Evêque (71) et, selon Jean-Marie Goujat, l'inspecteur du Herd Book Charolais, «*c'est un animal qui s'est logiquement imposé parce qu'il développe beaucoup d'harmonie, un beau carré, une élégance avec un beau port d'oreilles, de solides aplombs et des jarrets larges et bien dessinés*». Ce qui a fait la différence, c'est son bon compromis entre la régularité et l'élégance.



Gabon, appartenant à l'EARL de Chanaux, de Fléty dans la Nièvre, a remporté le Prix d'honneur des veaux mâles non inscrits. Il a su séduire les jurys par «*une très belle préparation et une très belle toilette*». A la fin de sa présentation sur le ring, il a été chaleureusement applaudi par le public, tout comme les quatorze autres lauréats de cette foire-concours 2011.

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47

Le palmarès

-1er prix et prix d'honneur des génisses de 18 mois inscrites: Floride, EARL Stéphane Berger, Ternant (58)
1er prix vaches inscrites: Biologie, Christelle Brunel, Issy l'Evêque (71)
1er prix taureaux de 30 mois inscrits et prix d'honneur junior: Eclat, EARL Bonnet, Rémilly (58)
1er prix taureaux adultes inscrits et prix d'honneur taureaux adultes: Caramel, GAEC Marechal, Toulon-sur-Arroux (71)
Prix de famille par le père: Bernard Andriot, Issy l'Evêque (71)
Trophée jeunes éleveurs: Glorieux, Anthony Brunel, Issy l'Evêque (71)
Trophée challenge viande: Gaston, Gérard Vadrot, Luzy (58)
Prix de la Ville de Luzy: Gold, EARL Lordey Olivier, Luzy (58)
Prix du canton de Luzy: Gagnant, EARL de Chanaux, Fléty (58)
1er prix laitonnes 1ère section et prix d'honneur laitonnes: Guirlande, GAEC Beauzon, Préporché (58)
1er prix laitonnes 2e section: Gauloise, François Baudin
Prix d'ensemble laitonnes: GAEC Beauzon, Préporché (58)
Veaux mâles non inscrits, 1ère section: Gulliver, Christophe Beauzon
Veaux mâles non inscrits, 2e section: Gagnant, EARL de Chanaux, Fléty (58)
Veaux mâles non inscrits, 3e section: Général, Roland Montcharmont
Veaux mâles non inscrits, 4e section: Généreux, EARL de Chanaux, Fléty (58)
Veaux mâles non inscrits, 5e section: Glasgow, EARL de Chanaux
Veaux mâles non inscrits, 6e section: Gambin, EARL de Chanaux
Veaux mâles non inscrits, 7e section: Geronimo, Nicolas Beauzon
Prix d'honneur veaux mâles non inscrits: Gabon, EARL de Chanaux, Fléty (58)
Prix d'ensemble veaux mâles non inscrits: EARL de Chanaux, Fléty (58)
Veaux mâles inscrits, 1ère section: Garfield, GAEC Marechal
Veaux mâles inscrits, 2e section: Glaneur, GAEC Beauzon
Veaux mâles inscrits, 3e section: Goëland, Bernard Sotty
Veaux mâles inscrits, 4e section: Glorieux, Bernard Sotty
Veaux mâles inscrits, 5e section: Gotcha, GAEC Marechal
Veaux mâles inscrits, 6e section: Goliath, Thierry Lemoine
Veaux mâles inscrits, 7e section: Gainsbourg, EARL des Morillats
Veaux mâles inscrits, 8e section: Gold, EARL Lordey
Veaux mâles inscrits, 9e section: Gondolier, Jean-Michel Poupon
Veaux mâles inscrits, 10e section: Gospel, EARL Buteau
Veaux mâles inscrits, 11e section: Gentleman, Christelle Brunel
Veaux mâles inscrits, 12e section: Grand frère, Serge Brunel
Veaux mâles inscrits, 13e section: Glorieux, Serge Brunel
Veaux mâles inscrits, 14e section: Genesis, Thierry Lemoine
Veaux mâles inscrits, 15e section: Giscard, Thierry Lemoine
Prix d'honneur veaux mâles inscrits: Gospel, EARL Buteau, Issy l'Evêque (71)
Super prix d'honneur des foires concours non reconnues de la Nièvre: Gospel, EARL Buteau, Issy l'Evêque (71)
Prix d'ensemble veaux inscrits + 70 vaches: Bernard Sotty
Prix d'ensemble veaux inscrits – 70 vaches: EARL Buteau

Une réunion de la section ovine 58

Serge Préveraud: «*la reconquête ovine est un moment historique*»

Le président de la Fédération nationale ovine, Serge Préveraud, éleveur et président de groupement dans la Vienne, était l'invité d'honneur d'une réunion publique qui s'est tenue le 16 novembre à Rouy, devant une quarantaine d'éleveurs nivernais. Il est revenu longuement sur les enjeux de la reconquête ovine, lancée il y a deux ans par la FNO. Morceaux choisis.



Serge Préveraud, président de la FNO, était l'invité d'honneur de la section ovine de la FDSEA58, présidée par Marcel Cottin (à gauche).

Rééquilibrage

«En vingt ans, l'élevage ovin a perdu 40% du troupeau car le revenu n'était pas là. Le choix est beaucoup plus grand aujourd'hui, grâce au rééquilibrage des aides. Nous nous sommes demandés pourquoi les ovins ne bénéficiaient pas du même système que les bovins avec leurs aides à l'UGB. Cela nous a permis de remettre les compteurs à zéro, même si le rééquilibrage, sur le plan syndical, n'a pas été chose facile. Prendre à l'un pour donner à l'autre n'était pas aisé. Le 1er accueil de la FNSEA n'a pas été chaleureux. L'impulsion a été donnée par Michel Barnier (ministre de l'Agriculture) qui a dit banco pour le rééquilibrage à condition de faire évoluer les aspects techniques et économiques de l'élevage».

Prix

«Il n'y a pas d'autre issue que d'obtenir un prix correct, à partir d'une technicité performante et d'une productivité correcte. S'il n'y a que les primes, çà ne suffira pas. Sur ce plan, nous sommes logés à la même enseigne que tous les agriculteurs, les bovins par exemple. Si on veut arrêter la descente aux enfers, il faut un prix rémunérateur».

Aides ovines

«Grâce aux nouvelles aides ovines, nous avons obtenu 24 euros par brebis pour des troupes de plus de 50 animaux, dont 3 euros pour la contractualisation avec un opérateur de mise en marché».

Marché

«On nous dit que les agneaux sont chers mais c'est qu'en réalité il n'y en a pas assez sur le marché. Nous ne représentons que 45% de la consommation nationale d'agneaux et il y a tout un potentiel à développer. Nous avançons dans la bonne direction. Il y a des exemples en France de contractualisation avec des petites et des grandes structures».

Volumes

«Si l'on veut conserver l'élevage ovin en France, il faut prévoir les volumes, évidemment pas à trois ans, mais à trois mois, c'est une avancée. L'initiative que nous avons prise pour que les prix se tiennent impose des prévisions sur les sorties d'agneaux, d'où le prévisionnel qui est fait par chacun et déposé à la DDT. Là où c'est efficace, c'est qu'entre l'agriculteur et l'opérateur commercial, la communication tous les trois mois permet de faire le marché, d'adapter l'offre à la demande. Vendre des agneaux chers quand il n'y en a pas, çà nous fait une belle jambe, d'autant que l'Etat n'a plus un copek à mettre dans les élevages en difficulté».

Perspectives

«Il y a une perspective de consommation très forte et une production insuffisante. Le problème est de savoir comment renouveler les générations en élevage ovin. Les prix sont favorables. En 2010-2011, nous avons gagné 3 à 4% sur les prix mais il faut qu'il y ait plus d'agneaux. A la FNO, nous avons donc le devoir de lancer une réflexion sur l'installation. Quand on a la jeunesse et le dynamisme, on n'a pas forcément l'argent, d'autant que la reprise du foncier est de plus en plus difficile. Nous nous battrons pour que la DJA et les prêts JA ne baissent pas. L'installation est un challenge supplémentaire et un souci prioritaire, quitte à faire appel à des investisseurs privés intéressés par l'élevage ovin. La pêche artisanale avait le même problème et on a vu des bateaux financés par des privés grâce à des collectes d'argent auprès des épargnants».

Performances techniques

«Le facteur numéro 1 du revenu, c'est la productivité. Nous nous sommes battus sur les aides et on les a eues, ont tiendra bon sur les prix mais l'aspect technique est notre boulet. Le taux moyen de renouvellement est de 0,82 agneaux par brebis, ce qui est relativement faible. Pour améliorer le chargement, nous proposions une aide à l'agneau, mais l'Union européenne a dit niet. Il faut améliorer notre seuil de productivité de 0,2 ou 0,3 agneau par brebis si on veut tirer par le haut le nombre d'agneaux vendus».

PAC 2014

«L'élément favorable, c'est que le budget européen sera quasi-identique mais les débats seront passionnés en interne. Notre souci reste de préserver le rééquilibrage, qui est terminé et que nous aurions dû obtenir dès 2003. Nous devons aussi promouvoir l'idée que les DPU de base et ceux qu'on va empiler (verdissement au choix) seront conformes à l'élevage ovin».

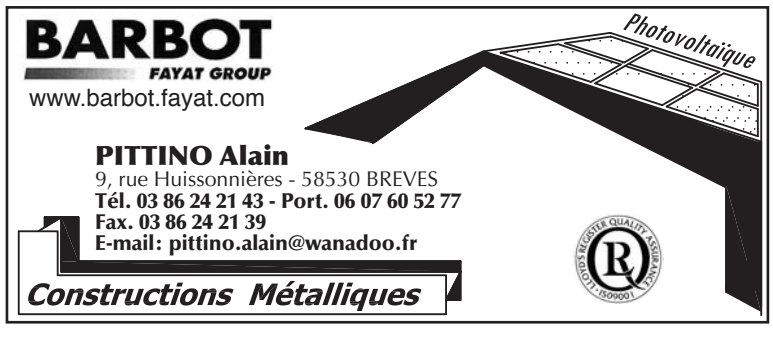
PROPOS RECUEILLIS PAR EMMANUEL COULOMBEIX

En bref

Charoliettes Le souvenir de la Nièvre

L'association Boeuf Académie, propriétaire de la marque Charolix, qui regroupe 12 éleveurs et 5 exploitations du Morvan depuis 10 ans, lance un nouveau produit destiné au grand public. Les Charoliettes sont des rillettes à base de 70% de viande de boeuf charolais, à partir d'animaux nés, élevés abattus et transformés dans la Nièvre. C'est l'abattoir de Luzy qui tue les bovins et la société *«Les Terrines du Morvan»* qui en assure la recette. Pour la première fois, Frédéric Debacker, membre de Charolix, présentait le nouveau concept lors du Salon des Plaisirs de bouche qui s'est tenu en marge du 158ème Concours de Nevers, il y a quinze jours au Marault. *«Notre objectif est de commercialiser Les Charoliettes dans toutes les épiceries de la Nièvre afin que cela devienne le produit incontournable des visiteurs qui veulent ramener un souvenir de leur passage dans le département»* a-t-il annoncé. A plus long terme, les adhérents de Charolix envisagent aussi de satisfaire aux besoins des collectivités nivernaises (collèges, maisons de retraite, hopitaux...) par le biais d'un circuit court.







Adema

Une nouvelle session de formation a démarré cette semaine

Venus d'horizons divers, cinq demandeurs d'emploi viennent de débuter leur stage de formation découverte du milieu agricole dans le cadre du dispositif Adema.



Le groupe des stagiaires Adema et les enseignants venus pour la visite de l'exploitation agricole du lycée la Brosse.

Comment répondre à la double problématique du déficit de main d'œuvre agricole et de la hausse du chômage en France ? L'initiative lancée l'an passé sous le nom de dispositif Adema (Accès des demandeurs d'emploi aux métiers agricoles) offre aux personnes en recherche d'emploi, un tremplin vers un emploi agricole ou une formation complémentaire.

Une troisième session vient de démarrer, sous l'égide de la FDSEA de l'Yonne, selon un schéma désormais bien rodé : une première phase de cinq jours alternant formation en salle et visites d'exploitations, pour une découverte de l'environnement et des métiers agricoles. Suivent trois semaines d'approfondissement de la réalité du travail sur le terrain, avec l'appui du maître de stage désigné, pour acquérir les gestes professionnels de base nécessaire à l'occupation d'un emploi agricole. Un bilan étant effectué en fin de stage pour identifier les acquis et consolider le projet de chacun.

Visite de l'exploitation du lycée la Brosse

Ils sont cinq stagiaires, venus d'horizons divers, à avoir intégré la nouvelle session qui a démarré ce lundi. L'un a travaillé longtemps dans la publicité et le marketing, un monde où la barrière de l'âge tombe comme un couperet. A 50 ans, il a choisi de repartir à zéro et d'entamer une nouvelle vie, axée sur le travail de la vigne. Pour cette autre, jeune femme de 23 ans, petite fille d'agriculteurs, retour à la case départ après avoir suivi une formation vente ne répondant pas à ses attentes. Ce mardi, rendez-vous sur la ferme du lycée la Brosse, pour une visite de l'exploitation polyculture élevage et vigne, guidée par la directrice, Alexandra Chérifi.

Petit tour par la stabule et l'installation de traite, le circuit des différentes cultures, passage par la vigne, les engins agricoles, quelques explications sur le plan écophyto…, la visite est complète et instructive.

Dans le cadre de la semaine Ecole/Entreprise, un groupe d'enseignants est venu se greffer pour la visite de l'exploitation, aux stagiaires *«Adémistes»*. Professeurs de collèges du public, responsables formation Segpa (Section d'Enseignement Général et professionnel Adapté), tous venus se renseigner sur les opportunités qu'offre l'agriculture, afin d'orienter certains de leurs élèves en recherche professionnelle au sortir de la classe de 3e. Pour ce professeur de technologie, les stéréotypes sont encore légion et des barrières restent à faire tomber : *«on a beau travailler en milieu rural, les images péjoratives concernant le milieu agricole sont encore nombreuses et les idées toutes faites, notamment sur les conditions de travail. Pour une majorité d'élèves, l'agriculture se limite à travailler en plein air et en plein soleil ! En venant ici, notre but est de les renseigner sur les différents métiers possibles et les réorienter si nécessaire»*.

DB



En bref

Pac 2011 : Consultation des comptes-rendus de paiement avec Telepac

Les versements de l'avance sur certaines aides directes au titre de la campagne 2011 ont été effectués.
Les producteurs ne seront pas destinataires d'une confirmation de ces paiements sous forme papier.
Un compte rendu de paiement est cependant établi après chaque virement et sa mise en ligne sous TELEPAC est effectuée automatiquement quelques jours après la mise en paiement.
La procédure de connexion reste la même que celle utilisée lors de la déclaration surface.
Le document est accessible sur le site TELEPAC : www.telepac.agriculture.gouv.fr module « mes données personnelles » puis « mes courriers ».

SERVICE ECONOMIE AGRICOLE DDT 89

BATMETAL
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

MALDANT Pierre-Emile
Tel. 06 82 74 61 78
E-mail: contactbatmetal@aol.com
20, Avenue du Puits d'Argent
21310 BELLENEUVE

Territoires

Les entretiens de Champignelles à l'heure du redécoupage intercommunal

La journée de clôture des XXII[e] Entretiens de Champignelles a eu pour thème la réforme des collectivités territoriales, avec en toile de fond, le nouveau Schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) qui se profile, suite à la réunion la veille, des élus en préfecture.



Les Entretiens de Champignelles ont réuni les élus de 70 communes du Pays de Puisaye Forterre.

La première Communauté de communes (CC) en territoire icaunais a vu le jour en Puisaye il y a une vingtaine d'années. Première étape d'un parcours qui a permis à la Puisaye-Forterre de se regrouper en huit communautés distinctes. Un maillage aujourd'hui revu par la loi de décembre 2010 sur la réforme des collectivités territoriales invitant les communes à se regrouper autour de 5000 habitants. Avec l'objectif de rééquilibrer le niveau de certains bassins de vie et d'assurer une continuité territoriale. Hasard du calendrier, la journée de clôture des Entretiens de Champignelles 2011, sous l'égide de son président, Jacques Gilet, s'est déroulée le lendemain de la réunion de la Commission départementale de coopération intercommunale (CDCI) en charge du nouveau schéma, dont les élus ont voté les dix-huit amendements présentés en mai dernier. Préfigurant ainsi les grandes lignes de ce que sera la nouvelle carte intercommunale au 31 décembre prochain. Même si certains des amendements votés ce jeudi en préfecture ne sont pas du goût de tous (ndlr : voir encadré).

Un exemple à ne pas suivre

Maire de Châtillon-sur-Seine en Côte d'Or et président de la Communauté de communes du Châtillonnais, la plus importante de l'hexagone par le nombre de communes qui la compose (aujourd'hui 100, demain 108), Hubert Brigand est venu en voisin témoigner de son expérience. Pas de langue de bois, des chiffres et des faits, même si le tableau dressé du maillage territorial ne porte pas forcément à l'optimisme : centres de loisirs à foison, garderies sans enfants, déchetteries et cantines en surnombre, *«pour faire plaisir à tout le monde !»*, un territoire démesuré s'étendant sur 70 km de large et au bout du compte, un endettement par habitant de 458 €, pour un emprunt global de plus de 10 millions d'€, *«on était à la limite de la mise sous tutelle !»* Même si un plan de redressement est en cours, force est de constater qu'intercommunalité ne rime pas toujours avec succès ! L'occasion, pour le *«patron»* de l'assemblée départementale, André Villiers, de rappeler aux élus poyaudins présents, que le souci principal du Conseil général était d'ordre financier: *«il nous manque pour être à l'aise 30 millions d'€. Le montant de l'emprunt que nous devrons contracter cette année»*. De rappeler qu'en quatre ans, le département de l'Yonne avait multiplié sa marge d'emprunt par deux, passant de 120 à 240 millions d'€ ! La faute, selon André Villiers, au manque de compensation par l'Etat, des dépenses supplémentaires liées au RSA, à l'APA et l'APCH : *«il y a urgence à ce que le gouvernement mette en place à très court terme le dispositif de 5ème risque qui permettra d'alléger d'autant les finances départementales. L'équation est simple, le vaisseau traverse la tempête !»* Tant qu'on n'est pas à la barre d'un pédalo… !

Une compensation fiscale de 47 millions d'euros

En conclusion de la journée, chacun à sa manière a salué (ou critiqué !) la future coopération intercommunale. Du préfet de l'Yonne, Jean Paul Bonnetain, *«il nous faut trouver les bons territoires pertinents pour mener l'action publique, tout en veillant à ce que les territoires gardent une gouvernance efficace»*, au président du Pays de Puisaye-Forterre, Alain Drouhin, se déclarant d'un *«optimisme raisonnable»*, en passant par le Sénateur Pierre Bordier, appelant de ses vœux *«un pays regroupé en une seule Communauté de Communes, au poids économique et démographique équivalent à l'Auxerrois»*. Un seul son discordant, celui du président du Conseil régional, François Patriat : *«je n'aime pas cette loi»*. Soulignant au passage que le changement de majorité sénatoriale était dû en partie à une *«révolte des territoires !»* Clap de fin pour le ministre de la Coopération, Henri de Raincourt, *«je ne crois pas un seul instant à la disparition de cette belle entité qu'est la Puisaye-Forterre»*, qui a aussi joué les comptables en énumérant les chiffres des ressources fiscales de quelques communes, tous à la hausse, une fois la réforme passée. La compensation fiscale tombée dans l'escarcelle du département de l'Yonne étant, selon le ministre, *«à l'euro prêt, identique à l'ancienne taxe professionnelle de 47 millions d'€»*. DOMINIQUE BERNERD

Un petit tour et puis s'en va… !

Jean-Pierre Soisson, que d'aucuns aiment à présenter comme le *«Prince de Puisaye»*, tant la fidélité et l'engagement envers cette région ont marqué son parcours politique, a piqué une grosse colère ce vendredi et quitté précipitamment les Entretiens de Champignelles, quelques minutes seulement après être arrivé. En cause, les trois communes des Coteaux de la Chantereine, parties la veille rejoindre la Communauté de Communes du Jovinien. Le député de l'Yonne n'accepte pas le morcellement du Pays de Puisaye Forterre et ne s'est pas privé de le clamer haut et fort à la tribune, avant un départ théâtral qui en a laissé plus d'un pantois :



Le député Jean-Pierre Soisson, quelques instants avant une sortie *«théâtrale»* dictée par la colère et la déception de ne pas avoir été entendu…

«C'est la dernière fois comme député que je parle devant les Entretiens de Champignelles. Et puis je vais partir. Aujourd'hui ! Parce que je désapprouve totalement ce qui se passe ! Depuis quarante ans, je me suis efforcé de rassembler la Puisaye et la Forterre pour qu'elles existent. Et pour qu'elles aient un poids à Dijon, à Bruxelles et à Paris ! La Loi sur le regroupement devait tendre à un rassemblement, elle se traduit pour la Puisaye-Forterre, par un morcellement ! Je ne l'accepte pas !

Vous, élus, êtes les souverains, vous avez décidé avec le préfet, mais ensemble, élus et Etat, avez commis une faute politique majeure ! Je le dis simplement : le fait que la Chantereine parte avec Joigny, quelle ineptie ! Le fait que Saint-Sauveur et Courson se séparent, quelle ineptie ! Je me suis battu pour autre chose. Et vous vous rappellerez ce que je vous dis : vous vous morcellerez et vous disparaîtrez ! Vous n'aurez plus d'argent ! Ni de subventions de l'Etat ou de Bruxelles, car vous serez inexistants ! Mesdames, Messieurs, je salue votre inexistence future et permettez moi simplement, parce que je désapprouve, de me retirer…»

BARBOT
FAYAT GROUP
www.barbot.fayat.com
BARBOT CM
BP 2
21270 MAXILLY SUR SAONE
Tél. : 03 80 47 85 88
Fax : 03 80 36 19 71
Mail : maxilly@barbot.fayat.com
Photovoltaïque
Constructions Métalliques

La Forêt d'Othe
03 86 35 29 52
Bâtiments bois adaptés aux professions agricoles
Lamellé - Collé - Traditionnel
Charpentes bois - Maisons individuelles ossature bois
- Devis et première étude gratuits
- Bâtiment clefs en main.
- Pour production électrique: étude et pose de centrales photovoltaïques
La Forêt d'Othe - 89570 Turny
03 86 35 29 52
laforet-dothe.fr



Zone d'activité limitée à l'Yonne et l'Aube

Il y a un an tout commençait avec les blocages de Bigard

La longue marche de l'élevage français

Il y a un an tout juste, dans le cadre de l'action syndicale initiée par la FNB et engagée en commun avec la FNSEA et JA, les éleveurs bloquaient neuf des principaux sites du groupe Bigard, du 7 au 10 novembre. Une action jamais menée jusqu'alors, exprimant l'exaspération des éleveurs dans un contexte de crise de revenu de très longue durée, mais exprimant aussi la nécessité de rééquilibrer le rapport de force économique face à un aval hyper-concentré.

Au terme de l'action, une «feuille de route» était établie par l'interprofession, fondée sur les priorités définies par la FNB. Quel bilan un an après ? Quels enseignements et quelles perspectives ?



Dimanche 7 novembre 2010, les accès de dix sites d'abattage et de transformation viande bovine du groupe Bigard sont bloqués par les éleveurs

Automne 2010 : les éleveurs de viande bovine subissent une grave crise de revenu depuis 2007, résultant de la flambée des coûts de production, avec l'explosion du prix de l'alimentation animale et des intrants. En parallèle, les prix des bovins payés aux éleveurs ne progressent pas, en raison de la pression de l'aval, avec le sentiment d'une chape de plomb qui pèse sur les éleveurs (discours des abatteurs sur «l'impossibilité» de hausse des prix quelle que soit la conjoncture du marché). Tout cela sur fond de non transparence des prix : des cotations manipulées par l'aval, des classements de carcasse au gré de la situation de marché, des écarts inexpliqués des prix aux différents stades de la filière …

Pour la FNB les objectifs de l'action étaient prioritairement de :

• faire reconnaitre et donc de médiatiser, la crise subie par le secteur viande bovine, ignorée par les pouvoirs publics et l'opinion, alors que les enjeux sont déterminants pour les consommateurs, pour l'emploi et les territoires,

• porter le besoin de compenser la hausse des coûts de production (calculée à +60 cts/kg carcasse en moyenne) par une progression du prix des animaux,

• obtenir une série de mesures permettant d'instaurer des relations plus équilibrées dans la filière, où les éleveurs ne soient pas la variable d'ajustement. Des mesures qui devaient aussi permettre de faire progresser les cours.

Dans le cadre des discussions tenues sous l'égide des pouvoirs publics et du ministre, l'interprofession a, sous la pression de l'action syndicale des éleveurs, établi une « feuille de route » définissant les priorités suivantes : transparence des transactions, refonte des cotations, renforcement de l'export, redynamisation de VBF, contractualisation.

Transparence et équilibre de marché en ligne de mire

L'action de blocage de Bigard ne visait pas, bien qu'il y ait eu beaucoup d'incompréhension sur ce point, à fixer ou négocier un prix. Un accord de ce type aurait été illégal quel qu'en soit le cadre. La hausse des cours ne se décrète pas. Pour la FNB, il s'agissait d'obtenir des orientations et mesures favorisant la transparence et un meilleur équilibre de marché, à même de générer une hausse des cours.

Sur ce plan, après une période de stagnation des cours, les éleveurs ont pu constater une nette progression, de + 65 à 70 cts par kg carcasse pour les bovins mâles et de +25 à 35 cts pour les bovins femelles. La situation de marché des bovins maigres bénéficie elle également de l'action engagée.

L'action engagée s'est donc traduite concrètement, et nous pouvons légitimement en mesurer les effets, cela même si les éleveurs confrontés à une trésorerie catastrophique espéraient une évolution plus rapide et bien qu'il reste encore à obtenir pour restaurer totalement l'équilibre économique des exploitations.

Des avancées de fond ont été réalisées ou sont engagées, Et la priorité FNB du « levier export pays-tiers » a été validée et confortée, malgré les oppositions qu'elle a pu déclencher. Des oppositions qui ont d'ailleurs clairement mis en lumière la logique de bas prix de certaines entreprises. Les éleveurs doivent en être conscients au moment de la mise en marché de leurs animaux !

Une «feuille de route» claire

Sur la transparence :

• Obligation d'installation des machines à classer : le processus est en cours, avec réétalonnage réalisé des machines pour attester leur conformité. Et en juin 2012 au plus tard, tout doit être en place pour tous les abattoirs de plus de 3 000 tonnes,

• Réforme du dispositif de cotations pour plus de fiabilité et une réelle représentativité des données de prix : les nouveaux textes réglementaires et les dispositions de contrôles des prix fournis par les abatteurs sont en phase de finalisation pour une mise en œuvre en début d'année,

• Étude de la répartition des marges par l'Observatoire public des prix : sur ce volet, c'est encore «la bouteille à l'encre». Mais nous ne lâcherons pas. Les pouvoirs publics doivent expliquer et surveiller les écarts entre prix producteur et consommateur.

Sur l'export :

• Création de la cellule interministérielle dédiée à l'export secteur bovin et création du Groupement Export France (GEF) par l'interprofession pour appuyer et mutualiser cette stratégie de recherche de marchés export par les entreprises de l'aval (bovins vivants, viande, génétique).

• La pertinence de cette priorité export se vérifie dans les chiffres du commerce extérieur France (pour la période connue à ce jour soit les 8 premiers mois de 2011, et donc sans inclure encore les mois de septembre et octobre avec la demande en bovins finis) : + 16% à l'export en gros bovins finis ; +20 % à l'export en viande bovine fraîche.

La FNB a beaucoup agi sur ce volet export avec un travail au niveau des pouvoirs publics (ministère, DGAL) mais aussi sur le terrain

▶ Éditorial

Un «retour sur investissement» pour les éleveurs !



Il y a un an les éleveurs bloquaient neuf des principaux sites du groupe Bigard. Une démonstration de force réussie grâce à la mobilisation du réseau des sections bovines des FDSEA-UDSEA. Mais une sortie de manifestation qui en a laissé plus d'un interrogatif ou parfois amer. Qu'avions nous obtenu ? N'avions-nous pas levé les barrages trop tôt ? Depuis novembre dernier, les choses ont pourtant changé, et la «feuille de route» définie à l'époque mérite que l'on s'y arrête pour établir son bilan.

Rappelons tout d'abord qu'il ne pouvait être question de négocier ou fixer un prix. Ce type d'accord est prohibé, quel qu'en soit le cadre. Mais la stratégie portée par la FNB visait à restaurer un meilleur équilibre économique en faveur des éleveurs, et obtenir des mesures qui favorisent la progression des prix progressivement. Une dynamique indispensable quand les coûts de production avaient progressé de plus de 60 par kg carcasse en moyenne !

Emblématique de ce dossier : la priorité « export sur pays tiers » ! On lui doit une bonne part de la progression des cours constatée aujourd'hui. Par rapport à l'an dernier, le prix des jeunes bovins a augmenté de 65 à 70 cts par kg carcasse, les femelles allaitantes de 25 à 35 cts, la moyenne de l'ensemble des bovins de plus de 40 cts. Si la FNB et l'ensemble du réseau n'avaient pas porté la demande export avec acharnement, où en serions-nous aujourd'hui ? Bigard et quelques autres n'auraient-ils pas tout fait pour empêcher ces flux (+20 % en viande, + 16 % en bovins vifs) et pour en minimiser l'effet-levier sur tous les prix du marché intérieur ?

En parallèle, l'engagement a été pris par la distribution de mettre en avant la viande française et redynamiser VBF. Constatons que les volumes importés en France ont chuté de 11 % par rapport à l'an passé.

Mais d'autres mesures de fond faisaient partie du «paquet» négocié dans le cadre de la «feuille de route» fixée sous l'égide du Ministre, sur base des orientations de la FNB. La plupart vise une plus grande transparence et un meilleur équilibre du rapport économique dans la filière. Les machines à classer devraient être mises en place pour tous les abattoirs de plus de 3000 tonnes en juin 2012 au plus tard. La réforme du dispositif de cotations est en phase de finalisation pour une mise en œuvre début d'année. Sur le volet de la répartition des marges de l'Observatoire public des prix, c'est encore « la bouteille à l'encre ». Mais nous ne lâcherons pas. Enfin, concernant la contractualisation, un accord cadre est en préparation à Interbev. Il demandera à ce que les contrats proposés aux éleveurs s'appuient sur à la fois un indicateur de marché mais aussi un indicateur de coût de production.

Retenons enfin, au-delà des mesures concrètes, que notre action de l'an passé a marqué l'expression d'une révolte des éleveurs, qui n'en peuvent plus d'être la variable d'ajustement de la filière. Il y a eu un temps pour le dialogue, il a fallu un temps pour le « bras de fer » avec le principal groupe industriel français.

La force de notre réseau syndical a permis de se faire entendre et de contrer la pression incessante de ses entreprises. Et le travail continue, chaque jour. C'est un combat permanent dans lequel les éleveurs sont engagés. Certes, rien n'est jamais acquis, il faudra compter également avec les aléas des marchés qui créeront à coup sûr ici où là des revers. Mais le cap est donné et il sera maintenu.

N'oublions jamais que la hausse des prix aux producteurs n'est venue qu'après la flambée des prix mondiaux et européens.

Pourquoi avons-nous été les derniers ?

Bien évidemment, nous n'éviterons pas nous-mêmes d'améliorer notre productivité et nos coûts de production. Et nous disons «banco» au Président de la République pour harmoniser nos coûts avec nos collègues allemands. Et enfin, passée la polémique il faudra de toute façon construire l'avenir de l'élevage français avec nos entreprises, à un moment où beaucoup d'éleveurs s'interrogent sur leurs conditions économiques et sociales.

JEAN-PIERRE FLEURY,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA FNB



de

pour favoriser la réalisation de ces nouveaux courants d'export qui se sont organisés à partir des entreprises et d'OP volontaires pour exploiter cette opportunité d'une meilleure valorisation des animaux et d'un développement de l'activité. Dans ce domaine export comme dans d'autres, la communication de l'information économique est essentielle. La FNB s'est par conséquent attachée à faire connaître aux éleveurs la réalité du marché et des niveaux de prix.

Valorisation en GMS de la viande bovine française

• La grande distribution avait pris l'engagement d'une mise en avant de la viande française et de VBF. Cette mise en avant a coïncidé avec une baisse des importations constatée sur cette période. Sur les 8 premiers mois de 2011, les importations de viande étrangère ont baissé de 11%. Cette volonté de valoriser d'abord les viandes françaises doit toutefois toujours être constamment rappelée auprès de l'aval de la filière, et c'est l'une des actions des sections bovines.

Marche avant sur la contractualisation :

• Élaboration en cours d'un projet d'accord interprofessionnel pour lequel la FNB a porté la demande de prise en compte des coûts de production. Les obstacles ont toutefois été nombreux entre l'opposition d'une part de l'aval (souhaitant uniquement les cotations de marché pour indicateurs) et les limites imposées par le droit de la concurrence, lequel ne permet pas de donner une orientation de prix ni d'indicateur unique national. Le projet d'accord interprofessionnel en circuit de signature depuis le 10 novembre dernier prévoit l'obligation de déterminer le prix contractualisé sur base de deux indicateurs conjoints, l'un de coût de production, l'autre de marché.

Faire entendre et faire respecter la situation des éleveurs

La défense du prix constituera un élément essentiel de la rentabilité des élevages à l'avenir. Mais elle exigera une mobilisation forte et permanente des éleveurs, dans un cadre collectif, pour assurer un rapport de force plus équitable avec l'aval. Les oppositions avec une part de l'aval de la filière, mises au grand jour concernant le dossier Export, ont été révélatrices des stratégies de certaines entreprises. Leur seule logique est celle du prix bas pour les éleveurs.

Il reste aussi beaucoup à faire, par exemple sur le dossier de la restauration collective. Mais aussi dans le domaine du regroupement de l'offre, en agissant pour une offre coordonnée des Organisations de Producteurs, à même de plus peser dans la négociation commerciale.

La coordination des éleveurs unis dans le réseau syndical des sections bovines des FDSEA-UDSEA, la transparence de l'information économique, et la capacité à faire pression pour un juste retour par rapport au marché, sont des éléments déterminants.

L'action de novembre 2010, au-delà de ses effets concrets, est aussi le symbole de la volonté des éleveurs d'instaurer ce rapport de force et de ne pas rester la variable d'ajustement de la filière, y compris face au plus grand groupe qui domine près de 50% de l'abattage-transformation. Il y a un temps pour la négociation et le partenariat, la FNB s'y emploie régulièrement notamment dans le cadre interprofessionnel. Mais il y a aussi un temps pour le « bras de fer », quand l'avenir des exploitations et de la production est en jeu, et que certaines entreprises s'enferrent dans une stratégie intenable pour les éleveurs et suicidaire pour le secteur.

FÉDÉRATION NATIONALE BOVINE

Tribune: Yves Largy, président de Global

L'élevage allaitant avait besoin de prix et de revenu

Parmi les personnes contactées pour participer à cette tribune, dont un représentant des Etablissements Bigard, seul Yves Largy, président de Global, l'union de coopératives, a accepté de s'exprimer. Nous l'en remercions.

« L'élevage allaitant avait besoin de prix et de revenu, dans ce contexte, tout ce qui allait dans ce sens était le bienvenu. Chez Global, nous nous sommes inscrits pleinement dans la démarche export, mais cela n'a pas été simple pour tout le monde. L'accord conclu sur la création du Groupement export France nous convient et nous allons voir quand tout sera en place comment nous allons pouvoir travailler avec cette structure.

Les marchés à l'export sont complexes et sur le plan économique, ils demandent une certaine assise financière et des compétences techniques particulières. Je partage l'avis de Coop de France sur le fait que nos entreprises savent exporter, elles ont les compétences et les capitaux qui permettent de le faire dans de bonnes conditions, car on peut toujours être confrontés à des *«incidents»* de parcours : des délais de paiements qui s'allongent, des exigences sanitaires plus contraignantes, des demandes spécifiques difficiles à satisfaire… Il faut rester vigilant et prudent dans une stratégie export. Les partenariats que Global a développé avec Socaviac permette de mettre les volumes nécessaires en face d'une demande importante dès lors qu'il faut rassembler 1 000 animaux par bateau. On est toujours mieux armé à plusieurs, plus performant sur le plan logistique et plus économe en mutualisant les moyens.

Nous sommes fortement engagés dans la commercialisation des animaux maigres et nous devons aussi nous donner les moyens d'alimenter nos outils d'abattage et d'assurer en continu leur approvisionnement, la contractualisation représente l'un de ces moyens. Maintenant, sur les 5 000 animaux qui auront été commercialisés à l'export pays tiers d'ici la fin de l'année, la part la plus importante va toujours au marché italien. Un marché dont les délais de paiement s'allongent aujourd'hui du fait de la crise, ce qui renforce notre vigilance. D'où là aussi l'importance de disposer d'une surface financière suffisante pour gérer ce genre de situation sans que les éleveurs en pâtissent. Les prix ont augmenté c'est une bonne chose, car l'élevage français avait du retard à rattraper par rapport au cours mondial. Certains marchés sont encore récents et ils se cherchent. On peut penser que les cours vont se stabiliser et espérer que ce soit dans les meilleures conditions pour les éleveurs.

Mais il faut rester prudent quant aux prévisions, en termes de volumes comme en termes de prix. Le marché algérien devrait se stabiliser, quant à la Turquie tout pourrait être remis en cause du jour au lendemain en fonction de l'évolution des droits de douane. Le principal frein à l'export aujourd'hui reste le volet sanitaire, surtout pour les animaux maigres exportés en vif. Le marché évolue également avec une demande accrue en animaux reproducteurs, 260 génisses sont ainsi en quarantaine en attente de partir pour le Kasakhstan.



Parmi les autres dispositions prises ces derniers mois, la réforme des cotations est une réforme intéressante pour le bassin allaitant car elle inclut toutes les références des animaux commercialisés par les coopératives, cela va dans le bons sens. Tout comme l'installation des machines à classer, même si toutes les unités d'abattage concernées ne sont pas encore équipées, cela va dans le sens de la transparence et de l'équité pour les éleveurs».

PROPOS RECUEILLIS PAR ANNE-MARIE KLEIN

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS



DRAINAGE - IRRIGATION
DÉBOUCHAGE de DRAINS
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER

Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr

Visite conseil gratuite :
Port. : 06 82 85 70 03
Tél : 02 48 74 11 90

A votre service depuis plus de 150 ans

WALTEFAUGLE

Bâtiments Agricoles
Panneaux Photovoltaïques
Industriels - Artisanaux

A votre écoute pour tous vos projets

BP32 - 70184 Dampierre-sur-Salon CEDEX
Tél. 03 84 67 07 07 - Fax 03 84 67 08 17
Email : societe@waltefaugle.com
site : www.waltefaugle.com

CLIMATS

Récoltes 2012 : le calendrier pour bien vous assurer

LES PLUS DE CLIMATS(1)

- Vos récoltes sont assurées contre 15 aléas climatiques.
- Vos cultures bénéficient d'une protection personnalisée.
- Vos frais supplémentaires et vos frais de re-semis sont garantis.
- Vos cultures sont expertisées par un réseau spécialisé.



100% AVEC LES PROS

LES DATES CLÉS DE LA CAMPAGNE 2012

Pour la campagne 2012, les dates clés, dans le cadre de la souscription ou du renouvellement du contrat CLIMATS, sont les suivantes :

avant le 10 décembre 2011 :
- vous devez mettre à jour votre assolement : cultures, surfaces, rendements, prix, franchises ;
- vous devez nous informer si vous semez de nouvelles cultures ;

jusqu'au 15 mai 2012 :
- vous pouvez ajuster vos surfaces, pour être en conformité avec la déclaration PAC ;

(1) Selon les conditions et limites fixées au contrat.

Groupama
Toujours là pour moi.

www.groupama-agri.fr - Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles de Rhône-Alpes Auvergne : 50 rue de Saint-Cyr 69009 Lyon - Entreprise régie par le code des Assurances - 11/2011 - Document et visuels non contractuels - © images & légendes - Illustration : © ODEKA / © Agence L'Un&L'Autre - Crédits photos : © Photoalto / Groupama

FDSEA 89

«Bienvenue Mélanie !»

Une nouvelle animatrice syndicale vient d'intégrer l'équipe du 37 rue de la Maladière à Auxerre. Elle aura en charge les activités liées aux sections animales.



Mélanie est originaire de Haute-Marne et assurera désormais le rôle d'animatrice de la section animale au sein de la FDSEA de l'Yonne.

Originaire d'Occey, petit village de Haute-Marne niché entre Langres et Dijon, Mélanie Moreau vient d'intégrer le poste d'animatrice laissé vacant par Anne-Lise Garcia, partie travailler au contrôle laitier dans l'Oise. De haut de ses 21 ans, Mélanie a déjà un solide cursus, glané au fil de ses études : un Bac filière STAV à Quétigny, un BTS Productions Animales à Besançon et pour finir, une Licence Produits de l'élevage, décrochée à Tours. C'est son premier poste en tant que salariée.

Elle sera chargée de l'animation de toutes les sections animales, (section lait, bovine, porcine), ainsi que du suivi du groupe gibier. Elle sera amenée également, dans le cadre de son travail, à assurer l'animation de la Société pour le développement du tank à la ferme (SODETAF), ainsi que de l'association des Syndicats laitiers de la région d'Auxerre (ASYLRA). En partenariat avec sa collègue de la section végétale, Sandrine Vatinelle, Mélanie suivra le dossier PAC ainsi que l'ensemble de l'activité syndicale.

Elle a pu s'imprégner dès le lendemain de son arrivée de ses activités futures, en participant à une première réunion sur le thème de la contractualisation en filière lait, organisée dans les locaux de la FDSEA de l'Yonne. Avant un premier déplacement à Paris, à l'occasion du Conseil national de la Fédération des éleveurs laitiers. On peut la joindre au : 03 86 49 48 20

Nous lui souhaitons la bienvenue dans le département et pleine réussite dans ses nouvelles fonctions

DOMINIQUE BERNERD

Foncier agricole

JA demande une hausse de la taxe sur les cessions de terres

Dans le cadre de la semaine nationale pour la préservation du foncier agricole, qui s'est déroulée du 14 au 20 novembre 2011, Jeunes Agriculteurs a sensibilisé les élus sur l'artificialisation croissante des terres agricoles. Le syndicat souhaite faire adopter un amendement à la loi de finances 2012 pour augmenter sensiblement la taxe sur les plus-values des cessions de terres agricoles devenues constructibles.

Après avoir investi, en 2009, l'esplanade du Trocadéro, à Paris, pour dénoncer le gaspillage de foncier, Jeunes Agriculteurs a renouvelé sa « semaine nationale pour la préservation du foncier agricole ». Du 14 au 20 novembre 2011, le syndicat a multiplié les actions symboliques dans une vingtaine de départements pour sensibiliser les élus et l'opinion publique à la diminution inexorable de la surface française en terres agricoles exploitables. A Paris, une dizaine de jeunes agriculteurs sont venus devant le Sénat pour tenter de sensibiliser les élus de la Haute assemblée. En cause : une artificialisation croissante et alarmante des terres au profit de l'habitat et les voiries essentiellement. *«Les chiffres sont alarmants, constate Christophe Chambon, secrétaire général du syndicat En 2011, 26 m² de terres agricoles disparaissent chaque seconde au profit de l'urbanisation. Malgré nos alertes, le phénomène s'accélère car, en 2010, le rythme était de 24 m² par seconde». «Au rythme de 2007, il fallait 10 ans pour perdre l'équivalent d'un département, renchérit Thomas Diemer, administrateur JA chargé du dossier de la gestion du foncier. Au rythme actuel, cette même surface est engloutie en seulement 7 ans».* A cette allure, il n'y aura plus aucun hectare de terre agricole en France dans un peu moins de quatre siècles.



Réussir

Enrayer l'artificialisation croissante des terres tel est l'objectif de JA.

Le Sénat sensibilisé

Pour enrayer cette artificialisation croissante, Jeunes Agriculteurs avait obtenu, dans la version finale de la Loi de modernisation de l'agriculture, l'instauration d'une taxe assise sur les plus-values réalisées par les ventes des terrains agricoles devenus constructibles par la modification d'un document d'urbanisme postérieur à janvier 2010. Mais, au regard de l'accélération de l'érosion foncière agricole, ce dispositif, qui se voulait persuasif, ne semble pas dissuader les propriétaires. Ainsi, Jeunes Agriculteurs souhaite augmenter cette taxe pour la rendre plus dissuasive.

Le syndicat espère mobiliser plusieurs sénateurs pour faire présenter et adopter un amendement visant à la tripler dans le cadre de la loi de finances pour 2012. De 5 ou 10 % selon les cas, JA propose de porter la taxe à 20 et 30 %. *«En l'augmentant ainsi, nous espérons inverser la tendance»*, explique Thomas Diemer. Les sénateurs examinent le projet de loi de finances 2012 du 17 novembre au 6 décembre 2011.

Communication

Les Jeunes agriculteurs de Côte d'Or ont leur site internet



«Par la création de ce site, nous avons un double objectif : communiquer en interne et nous faire connaître à l'extérieur» signale Antoine Daurelle, le président des Jeunes agriculteurs de Côte d'Or. Satisfait de ce nouvel outil de communication récemment finalisé, Antoine Daurelle invite les JA à se connecter régulièrement pour suivre l'actualité du réseau et les évènements agricoles. Pour enrichir ce site internet très bien structuré, les cantons JA doivent contacter les animateurs du réseau pour leur fournir les informations à diffuser (par téléphone: 03 80 68 67 71 ou courriel : ja21.syndical@orange.fr). Les photos sont les bienvenues, il y en a déjà un certain nombre concernant les dernières réunions cantonales.

L'adresse à retenir : www.jeune-sagriculteurs21.fr.

AG

Plan d'adaptation de la gestion de l'eau

La grande imposture

Avec la terrible sécheresse du printemps et devant la détresse de nombreux éleveurs, le Président de la République a demandé, le 9 juin dernier, un plan quinquennal de stockage de l'eau. Mais, après le retour de quelques pluies automnales et à quelques mois des élections, le temps n'est manifestement plus à l'ambition ! Le plan d'adaptation de la gestion de l'eau, présenté hier par le Gouvernement, c'est mesurettes et pure démagogie.

Mesurettes

Le volet concernant la réalisation de retenues ne représente que 10% des besoins en stockage. D'évidence, en cas de nouvelle sécheresse, cette faible capacité de stockage n'aurait que peu d'effet alors que les modèles météo laissent présager des situations de sécheresse de plus en plus fréquentes pour l'avenir. Courage fuyons ! Les générations futures n'auront qu'à se débrouiller !

Démagogie

Comme de bien entendu, les agriculteurs manquent de bon sens et ce plan compte bien les remettre dans le droit chemin en imposant des cultures plus économes en eau que le maïs. Toute culture a des besoins en eau et cessons de stigmatiser le maïs dont les producteurs et les éleveurs ont mesuré l'extraordinaire efficience en 2011. Pour notre Gouvernement, une culture économe en eau c'est moins d'irrigation et qu'importe si elle produit peu et ne trouve ni marchés ni débouchés.

Cette gestion hyper centralisée et par l'absurde de l'agriculture française est dangereuse pour son autonomie et contraire aux déclarations du Ministre de l'Agriculture en conclusion du G20 agricole et notamment à l'ambition affichée en termes de besoins : répondre aux enjeux alimentaires et participer aux équilibres mondiaux.

En conclusion un plan ni fait ni à faire et à 180° des demandes exprimées le 28 juin dernier lors du colloque «sécheresse : arrêtons de gaspiller l'eau».

COMMUNIQUÉ COMMUN FNSEA, JA, IRRIGANTS DE FRANCE ET ORAMA

Céréales d'hiver

Les pucerons sont toujours là !

Qui ne se souviendrait pas du printemps 2007 au cours duquel la campagne s'était «moutonnée» de symptômes de jaunisse nanisante transmise au cours de l'automne 2006 ? Par sa douceur, l'automne 2011 ressemble bien à celui de 2006. Les pucerons ont été présents dans les céréales d'hiver jusqu'en décembre 2006. Aujourd'hui, à la mi-novembre, ils sont également toujours présents. Donc, une grande vigilance est de mise !

Suite au gros pic de vol de pucerons ailés capturés à la tour à succion d'Auxerre autour du 15-20 octobre, les pucerons aptères sont toujours observés dans les parcelles à la faveur de la douceur des températures. Comme le montrent les statistiques d'observations réalisées pour le Bulletin de Santé du Végétal de Bourgogne le 15 novembre dernier, c'est encore 25% des parcelles qui sont affectées avec environ 5 à 10% de plantes porteuses d'au moins un puceron.


Clénay (21) - 20/03/2007 - L.Pelcé

Ne pas laisser séjournerles pucerons plus de 10 jours

La gravité de la jaunisse nanisante transmise par les pucerons à l'automne dépend de la quantité d'insectes (seuil de 10% de plantes porteuses) mais aussi de la durée de leur présence. Les semis précoces sont les plus exposés mais cette année, la douceur se prolongeant, les semis plus tardifs sont aussi à considérer comme à risque. Les prévisions météo annoncent une persistance de la douceur et de périodes ensoleillées qui pourraient favoriser la présence prolongée de ces ravageurs. Par ailleurs, les épisodes pluvieux observés actuellement ne sont pas suffisants pour éliminer le risque.

Rien de définitif dans la lutte contre les pucerons

Les traitements de semences à base d'imidaclopride ne protègent les cultures que jusqu'au stade 1 à 2 talles, car la matière active finit par se diluer dans une trop forte biomasse. Les traitements en végétation sont des produits non systémiques. En conséquence, les nouvelles feuilles, non présentes lors du traitement, ne sont donc pas protégées. Dans toutes ces situations, il faut aussi retourner dans les parcelles pour faire une observation.

LUC PELCÉ, ARVALIS - INSTITUT DU VÉGÉTAL DIJON

Coopérative Bourgogne Pellets

Réunions miscanthus les 28, 29 et 30 novembre

Afin de vous présenter les aspects techniques et économiques du miscanthus la coopérative Bourgogne Pellets vous propose quatre réunions d'information.

Après deux ans de mise en place, d'adaptation, de construction, la coopérative Bourgogne Pellets développe son savoir faire dans de nouvelles activités : l'agglomération d'issues de céréales, le négoce de granulés bois (sacs ou vrac) et pour les exploitations agricoles la mise en place de la culture de miscanthus.

En 2011, Bourgogne Pellets dispose de près de 400 ha répartis sur trois départements. La coopérative assure depuis cette année la production de rhizomes de miscanthus qui est pleinement opérationnelle avec plus de 1,3 million de rhizomes vendus. La technique de récolte développée pour faire des bottes de paille donne entière satisfaction. Dans le cadre d'un suivi cultural correct, la majorité des parcelles récoltées au printemps 2011 (24 mois après implantation) assure déjà plus de neuf tonnes de matière sèche par ha soit déjà 60% du potentiel visé (15t/ha) atteint en troisième année et les années suivantes.

L'agglomération et l'ensachage du miscanthus seront opérationnels en fin d'année. L'unité de production est maintenant au point et permet de transformer la matière première soit en granulés vrac ou sacs ou en balles comprimées de copeaux pour paillis.

Ces marchés concernent les paillages horticoles et les litières pour chevaux, ceux-ci permettent de mieux valoriser la matière première par rapport aux débouchés énergétiques. La coopérative travaille en parallèle sur d'autres marchés prometteurs tels que les agro plastiques.

Afin de répondre aux demandes de ces nouveaux marchés, il est indispensable de disposer de matière première en quantité suffisante. Pour atteindre les objectifs, il est nécessaire d'implanter 200 hectares au printemps 2012 afin de fournir les clients, mais aussi de poursuivre le développement de Bourgogne Pellets. Grace à son intérêt environnemental, cette culture permet de valoriser les parcelles de certaines zones dites sensibles comme celle des périmètres de captage d'eau. Bourgogne Pellets assure des contrats de reprises de la récolte sur 15 ans dans les 70 km autour de l'usine. L'utilisation du miscanthus en *«autoconsommation sur la ferme»* sans contrat est possible pour le paillage de bovins ou de volailles.

Rendez-vous

Afin de vous présenter les aspects techniques et économiques du miscanthus Philippe Béjot animera quatre nouvelles réunions d'information qui se dérouleront:

- **Le 28 novembre à 9h00** à la salle du canal (site de l'ancienne sucrerie**) à Aiserey (21110).**
- **Le 29 novembre à 9h00** à la salle polyvalente de **Champdivers (39500).**
- **Le 29 novembre à 14h00** à la salle polyvalente de **Saint Bonnet en Bresse (71270).**
- **Le 30 novembre à 9h00** à la salle du canal (site de l'ancienne sucrerie) **Aiserey (21110).**

Pour tous renseignements : 06 08 34 69 59

D'APRÈS COMMUNIQUÉ

Betteraves

Vers la fin des quotas sucre

La proposition de la Commission européenne de supprimer les quotas sucre et le prix minimum de la betterave dès la campagne 2015/2016 provoque la colère des professionnels. Un courrier a été adressé en ce sens aux députés et sénateurs de l'Yonne.

Voyant dans la décision de Bruxelles le risque de ne jamais pouvoir revenir durablement sur le marché mondial, les professionnels de la filière ont décidé de réagir. Pour sa part, le Syndicat Betteravier de l'Yonne a adressé à l'ensemble des parlementaires du département un courrier signé de son président, Olivier Leprêtre, leur demandant de les soutenir afin de contrer cette proposition jugée dangereuse pour l'avenir du secteur.

Le courrier adressé aux députés et sénateurs icaunais

«Messieurs les sénateurs,
Messieurs les Députés,
Malgré la recommandation du Parlement Européen de maintenir jusqu'en 2020 le règlement sucre dans sa forme actuelle et les travaux du G20 agricole proposant plus de régulations en matière agricole, la Commission de Bruxelles a annoncé, le 12 octobre dernier, sa volonté de supprimer les quotas et le prix garanti de la betterave après la récolte 2014.
La Confédération Générale des Planteurs de Betteraves, en plein accord avec les fabricants, les Betteraviers Européens, et l'ensemble de la filière,
- refuse la proposition de la Commission,
- n'entend pas subir la déstabilisation de la filière qui a su, au cours des décennies passées, s'adapter aux nouvelles contraintes,
- et demande le maintien de l'OCM Sucre jusqu'en 2020, afin d'atteindre un niveau de compétitivité suffisant par rapport au marché mondial.
Ce choix irresponsable de la Commission Européenne, s'il était appliqué, mettrait à mal tout un pan de l'économie agricole, du planteur aux industriels, avec tous les dommages que cela engendreraient notamment pour l'économie régionale et l'emploi agricole et industriel.
Il se traduirait sans doute par la disparition totale des planteurs du département de l'Yonne.
Devant l'ampleur du danger que représente ces annonces et au nom des planteurs que je représente, je vous demande solennellement, d'intervenir notamment auprès des Pouvoirs publics concernés et d'obtenir de l'Etat Français des prises de positions fermes afin de faire revenir la Commission Européenne sur cette proposition inacceptable et ainsi être conforme à l'avis des élus du Parlement Européen.
Persuadé que vous ne laisserez pas un pan entier de l'agriculture régionale disparaître, nous comptons sur votre fermeté d'élu attaché à la bonne santé économique de sa circonscription.
Je vous prie», etc…

«Pour l'Yonne, ce sera forcément catastrophique !»

TdB : Quels arguments avance la Commission Européenne pour supprimer quotas et prix garantis à l'horizon 2015 ?

Olivier Leprêtre : *«Bonne question ! Il n'y a pas vraiment d'arguments, si ce n'est la mise en avant de la difficulté d'approvisionnement en sucre cette année, qui a emballé les cours sur le marché mondial. Le règlement sucre 2006 avait fixé le volume de production en Europe à 12,5 millions de tonnes, pour 16 millions consommées. La différence devant venir des PMA (Pays Moins Avancés), qui ne nous en ont pas envoyé cette année, ayant trouvé meilleur marché ailleurs, ce qui a provoqué un début de pénurie. Pour la Commission, la décision prise devrait créer une meilleure fluctuation pour un meilleur approvisionnement européen, alors même que nous sommes limités à 12,5 millions de tonnes. Ils ont ouvert les volumes en en requalifiant 500 000 t. mais c'est trop peu et surtout trop tardif. Pour nous, c'est avant tout une conséquence du libéralisme. Avec le risque que sans quotas, si le sucre ne vaut plus rien demain, ce sera au final la ruine des planteurs».*

Avec quelles conséquences pour le département de l'Yonne ?

«Le problème des planteurs de l'Yonne, c'est qu'ils sont éloignés des centres de production. Il y aura forcément des pressions de la part des industriels, qui chercheront à se refaire une santé en essayant d'obtenir une production au plus proche de chez eux. Pour l'Yonne, ce sera forcément catastrophique car pas d'usines proches. Nous ne sommes pas et de loin, la meilleure région de production betteravière. Et puis n'oublions pas que pour être rentable, une usine doit tourner entre 90 et 100 jours, voire 110 jours. Si demain il y a instabilité des volumes et des débouchés, le risque est qu'au niveau européen ne secteur industriel n'y survive pas, avec des usines ne tournant que 60 jours».

Que demandez-vous aux élus ?

«Le Parlement européen avait voté la reconduite des quotas jusqu'en 2020. La Commission de Bruxelles dit autrement ! C'est une histoire de négociations et toute l'année 2012 va être consacrée à ça. La Commission est là pour envoyer des signaux, mais au final, il nous faut faire pression auprès des ministres de l'Agriculture. Ce sont quand même eux qui ont le dernier mot théoriquement ! On réclame le soutien de nos députés et sénateurs, pour appuyer nos revendications».

DOMINIQUE BERNERD

TERRES DE BOURGOGNE - N° 1141
VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011

Concours charolais de Semur-en-Auxois (21)

Gaec Cadoux: 17 animaux, 14 premiers prix

Un élevage du département de l'Yonne a réalisé un véritable festival la semaine dernière au concours de reproducteurs charolais de Semur-en-Auxois. Le Gaec Cadoux (Saint-André-en-Terre plaine) se souviendra de cette 52ème édition.



Le Gaec de Saint-Roch (Recey-sur-Ource) et son superbe grand prix d'honneur mâle adulte.



L'EARL Froidurot Vincent (Billy-les-Chanceaux) et son prix d'honneur jeune femelle.



Le Gaec Cadoux réalise le triplé en prix d'honneur veaux mâles et remporte le grand prix d'honneur vaches adultes.



Cédric Tainturier (Montoillot) repart avec le prix d'honneur femelle junior.

Pour amener ses 17 bovins au concours charolais de Semur, le Gaec Cadoux avait utilisé trois camions. Un quatrième véhicule a peut-être été nécessaire pour ramener les quatorze premiers prix glanés, jusqu'à son fief à Saint-André-en-Terre-plaine, dans le département de l'Yonne. Le palmarès des quatre frères Cadoux (Claude, Jean-Michel, Pascal et Philippe), aidés par deux beaux-frères (Pierre Travaillée et Gérard Barry) est éloquent. Premier, deuxième et troisième prix d'honneur veaux mâles, prix d'honneur et grand prix d'honneur vaches adultes, premier prix d'ensemble des élevages à fort effectif, pour ne citer que ceux-là... Habitué des récompenses (dans leur exploitation, un mur de 3 mètres de haut sur 30 mètres de long affiche 1500 prix, sans compter 500 autres qui ne peuvent plus être accrochés), le Gaec Cadoux signe l'une de ses plus belles performances à Semur-en-Auxois. Si le Gaec icaunais est celui qui s'est le plus distingué, d'autres élevages ont également brillé (voir photos et palmarès). Jean-Luc Baudot, le président du comité d'agriculture de Semur, qualifiait d'*«exceptionnelle»* la présentation des 271 animaux présents la semaine dernière sous le hall agricole semurois. *«On retrouvera plusieurs animaux à Moulins, Paris et Saulieu»* signalait Jean-Luc Baudot. Concernant l'aspect commercial, une quinzaine de ventes a été enregistrée : un taux légèrement inférieur à la moyenne des années passées (un certain nombre de transactions a eu lieu avant le concours).

AURÉLIEN GENEST





Le Gaec Virely (Ecutigny), deuxième du prix d'ensemble des élevages à fort effectif. Le super prix d'ensemble est revenu au Gaec de la Fontaine (Sainte-Sabine).

Le palmarès

PRIX D'HONNEUR
Mâle junior : EARL La Croix du Château, mâle adulte et Grand prix d'honneur : Gaec de Saint-Roch, femelle junior : Cédric Tainturier, femelle adulte et grand prix d'honneur : Gaec Cadoux, jeune mâle : Gaec Cadoux (3), jeune femelle : 1er : EARL Froidurot Vincent, 2ème: Gaec Cadoux.

PRIX D'ENSEMBLE
Femelle de l'année : 1er : EARL Touillon Moiron, 2ème : Earl Froidurot, 3ème : Gaec Baudot élevage, jeunes mâles : 1er prix : Gaec de la Fontaine, 2ème : EARL Froidurot, 3ème : EARL Froidurot J et A, jeunes mâles : 1er : Gaec Cadoux, 2ème : Gaec Virely, 3ème : Gaec Baulot, 4ème : EARL Gabory, Super prix d'ensemble : Gaec de la Fontaine, prix d'élevage: SCEA Riotte Schrapfer, prix de famille par le père : 1er : Gaec Noiraut, 2ème : Gaec de Saint-Roch, Prix Ajec : EARL Touillon Moiron

PRIX BOURGOGNE : jeune mâle : Gaec des Fontaines, jeune femelle et femelle adulte : Gaec Cadoux, mâle adulte : Gaec Baudot et Gaec Du Clou

SECTIONS (premiers prix)
Veaux mâles du 31/10/10 au 21/11/10 : 1,1 et 1,2 : Gaec Lechenault frères, du 1/12 au 8/12:1,1 : EARL Gabory, 1,2 : Gaec Noiraut, du 8/12 au 12/12 : 1,1 : Gaec Noireaut, 1,2 : EARL Gabory, du 12/12 au 17/12 : 1,1 : Gaec Cadoux, 1,2 : EARL Gabory, du 17/12 au 22/12: 1,1 : Gaec Cadoux, 1,2 : EARL Gabory, du 22/12 au 27/12 : 1,1 : EARL Froidurot J et A, 1,2: EARL Bolatre, 27/12 au 31/12 : 1,1 et 1,2 : Gaec Baulot, du 01/01 au 08/01 : 1,1 et 1,2 : Gaec des Fontaines, du 08/01 au 16/01 : 1,1 et 1,2 : Gaec Cadoux, du 16/01 au 28/01 : 1,1: Gaec Cadoux, 1,2 : SCEA Riotte Schrapfer, du 28/01 au 07/02 : 1,1 : Gaec des fontaines, 1,2 : EARL Touillon Moiron, du 10/02 au 25/02 : 1,1 : SCEA Riotte Schrapfer, 1,2 : Danielle Garlot, du 26/02 au 07/03 : 1,1 : Gaec Cadoux, 1,2 : Gaec Ferroux frères, du 07/03 au 06/04: 1,1 : EARL de l'élevage Terreau, 1,2 : Gaec Cadoux, du 07/04 au 07/05 : 1,1 : Gaec des Fontaines, 1,2 : Gaec Virely. Veaux femelles : du 01/12/10 au 14/12/10 : 1,1 et 1,2 : Gaec Cadoux, du 18/12 au 01/01 : 1,1 : EARL Froidurot Vincent, 1,2 : EARL Touillon Moiron, du 02/01 au 19/01 : 1,1 : EARL Froidurot, 1,2 : Gaec Cadoux, du 23/01 au 22/05 : 1,1 : EARL Touillon Moiron, 1,2 : Gaec Cadoux. Femelles 18 mois : du 3/12/09 au 19/12/09 : 1,1 : EARL Froidurot, du 23/12 au 30/01 : 1,1 : Cédric Tainturier. Femelles de 30 mois : 1,1 Guenot Nicolas. Femelles adultes du 05/12/04 au 12/12/05 : 1,1 : Gaec Cadoux, du 01/01/06 au 15/12/07 : 1,1 : SCEA Riotte Schrapfer. Taureaux 18 mois du 02/12/09 au 22/12/09 : 1,1 : EARL Bolatre Jean-Louis, 1,2 : EARL Godot, du 22/12 au 03/02 : 1,1 : Gaec de Saint-Roch, 1,2 : Gaec Cadoux, du 09/02 au 23/05 : 1,1 : SCEA Riotte Schrapfer, 1,2 : Gaec Lechenault frères. Taureaux 30 mois du 02/12/08 au 21/12/08 : 1,1: EARL La Croix du Château, du 04/01 au 03/04 : Gaec Baudot. Taureaux adultes du 09/01/06 au 20/01/07 : Gaec Cadoux, du 21/04 au 27/12 : Gaec de Saint-Roch.

Jugement de bétail dans l'Yonne

Ils ont leur ticket pour Paris !

A l'issue de la finale départementale du concours de jugement de bétail qui s'est déroulée à Parly, trois jeunes icaunais ont décroché leur ticket pour aller défendre les couleurs du département au prochain salon de l'Agriculture à Paris.



A l'heure de la remise des résultats. A noter parmi les participants à la finale départementale, un certain Fillion et un autre non moins célèbre nommé Baroin. Ne serait ce le «i» supplémentaire du premier patronyme, c'est presque un début de gouvernement… !

Oubliés la météo catastrophe et les congères de neige de l'an passé à Lainsecq ! L'édition 2011 du concours départemental de jugement de bétail qui s'est tenue samedi, ferme des Brots à Parly, aura connu un grand succès. A l'heure de la proclamation des résultats, plus d'une centaine de personnes étaient réunies sous le hangar du Gaec Germain, parmi lesquels de nombreux représentants du monde agricole et d'élus locaux : Jacques Baloup, conseiller général, Guillaume Larrivé, conseiller régional, Gilles Abry, président de la Chambre d'agriculture, Emmanuel Simonnet, président des JA de l'Yonne, Yves Granger, directeur de la DDT, Jean-Marie Baillard, directeur de l'EPL des Terres de l'Yonne.



Silence ! Le jury travaille…

Après l'épreuve cantonale de Toucy du matin, remportée par Gwénael Laz, exploitant céréalier à Lalande, ils étaient 26 à concourir l'après-midi pour la finale départementale. La palme au lycée La Brosse de Venoy, qui avait envoyé pas moins de 16 représentants ! Parmi les autres participants, un élève de la MFR de Villevallier, quatre jeunes du canton de Toucy et quatre autres du canton d'Avallon. A l'issue des épreuves de pointage, qui portaient à noter les capacités des jeunes à évaluer les qualités morphologiques de vaches de race charolaise et Prim'Holstein et à les comparer aux notes de références du jury, trois jeunes ont été qualifiés pour participer à la finale nationale en février prochain, lors du salon de l'agriculture. Meilleur pointeur viande : Clément Masson, avec 90 points (460 au général), devant Arnaud Fillion, 136 points (490 au général). Le premier, originaire de la région de Clamecy, est élève en terminale Bac Pro Productions végétales à La Brosse, ainsi que son frère Valentin, arrivé 3e du concours au général mais 1er en pointage lait. L'Avallonnais Arnaud Fillion étant lui aussi un ancien *« Brossard »*. Beau tir groupé pour le lycée agricole de Venoy.

Arrondi de culotte, aplombs postérieurs, grosseur des canons…, pas toujours simple de juger les 18 critères identifiant la charolaise parfaite ! Le plus difficile selon Hervé Joigny, de la CECNA et membre du jury, *«les aplombs ! Pas toujours facile à juger les animaux lorsqu'ils se trouvent dans la paille mieux vaut être pour cela sur le béton. Après il y a aussi la longueur de développement car ce n'est pas évident de placer les animaux les uns à coté des autres»*. A noter cette année encore, une très nette majorité des candidats à choisir pour concourir l'option race à viande de préférence à l'option lait, jugée plus difficile. Le signe peut-être aussi, de la baisse significative d'éleveurs laitiers dans le département.

DOMINIQUE BERNERD

▶ Le palmarès

1er : Clément Masson (qualifié pour la finale à Paris)
2e : Arnaud Fillion (qualifié pour la finale à Paris)
3e : Chris Manuel Masip
4e : Virginie Pangault
5e : Thibault Cleriot
6e : Vincent Maupront
7e : Florian Brienne
8e : Gwénael Laz
9e : Valentin Masson (qualifié pour la finale à Paris)
10e : Corentin Pitoizet
11e : Antonin Kisielewick
12e : Florian Baroin
13e : Alexandre Mathieu
14e : Tony Christophe
15e : Thomas Cleriot
16e : Maxime Girardot
17e : Gilles Breuille
18e : Baptiste Bussy
19e : Jérôme Maillaux
20e : Aurélien Desnoyers
21e : Tom Sprimont
22e : Thomas Moreau
23e : Grégoire Barault
24e : Thibault Glaudin
25e : Damien Adelard
25e : Gregor Baillet

BRUNET
ÉTANCHÉITÉ PAR GÉOMEMBRANE
- Fosse à lisier
- Réserve d'incendie
- Station d'épuration des effluents domestiques, agricoles et vinicoles par filtres plantés de roseaux
TRAITEMENT AGRICOLES PAR FILTRES PLANTES DE ROSEAUX
SNC BRUNET
20 rue de la Courtine
18140 ARGENVIERES
Tél. 02 48 76 55 96 et 02 48 76 10 75



Elevage biologique

Un petit marché, mais un modèle performant

Un modèle performant, c'est ainsi que l'élevage biologique a été présenté par le Centre d'information des viandes (CIV) et l'interprofession Interbev, et pas seulement sur le plan environnemental... Les viandes qui en sont issues connaissent une bonne croissance, qui devrait permettre à l'élevage bio de dépasser ses 1,7% de part de marché.

« *L'élevage biologique apporte une plus-value environnementale* », a expliqué Marc Benoit, directeur de recherche à l'Inra de Clermont-Ferrand qui travaille sur un réseau Inra de 130 fermes biologiques. Les résultats enregistrés sur ces fermes lui permettent de comparer les deux systèmes. Selon Marc Benoit, l'avantage environnemental est indéniable.

D'abord, par l'absence de produits chimiques dans le soin aux animaux. Le changement de mode de production, du conventionnel vers la bio, ne pose pas de problème majeur. La maîtrise de la santé des animaux est soumise à un cahier des charges (faible chargement à l'hectare, plein air, alimentation à base d'herbe ...)

La viande des animaux est plus riche en oméga trois. D'autre part, selon une étude menée par l'INRA en 2008, l'élevage biologique est favorable à la biodiversité grâce à des rotations plus variées en grandes cultures. Le bilan énergétique est également favorable à la bio en raison de l'absence d'engrais azotés très demandeurs en énergie et émetteurs de protoxyde d'azote, un gaz à effet de serre. Ce mode d'élevage évite notamment les importations de soja d'Amérique du Sud, ce qui profite à l'environnement comme à la balance commerciale.

Sur le plan économique, le système bio résiste mieux à la volatilité des prix des matières premières, car une part importante des céréales utilisées pour alimenter le bétail est produite sur l'exploitation. Cette production ne subit pas la hausse des engrais chimiques par exemple. Sur le plan agronomique, la production biologique résiste mieux aux écarts climatiques en raison de l'effet tampon des matières organiques dans le sol qui retiennent l'eau en cas de sécheresse et l'absorbe en cas de forte pluviosité.



photo: Réussir

La plus-value à la vente de viande bio compense le surcoût lié à l'alimentation.

Plus-value à la vente

Les performances de l'agriculture biologique servent aujourd'hui à l'élevage conventionnel, pour lui permettre notamment d'augmenter son autonomie, en cultivant davantage de légumineuses par exemple pour acheter moins de protéines, a encore expliqué Marc Benoit. Globalement, l'élevage biologique n'est pas moins rémunérateur que le conventionnel, les surcoûts (des matières premières bio, de la certification, d'un moindre chargement à l'hectare...) sont compensés par une plus-value à la vente. Certains éleveurs performants parviennent même à de très bons résultats économiques (jusqu'à 70 000 euros de revenus par an et unité de travail).

La viande bio ne représente cependant que 1,7% des parts de marché de la viande. Mais, alors que les ventes de viande conventionnelle (toutes viandes confondues) régressent chaque année, celles de la viande bio sont en hausse. Elles ont augmenté de 15 à 16% entre 2008 et 2009, selon les chiffres de l'Agence bio.

AGRA



▶ A noter

Agroforesterie

Arbre et agriculture : une combinaison gagnante

Alterre Bourgogne et le lycée agricole de Fontaines (71) organisent une journée de formation «Agroforesterie», le 1er décembre à Fontaines.
L'agroforesterie présente de nombreux avantages : d'une part elle est un facteur de diversification du paysage et constitue un atout touristique, d'autre part, les «agroforestiers» peuvent créer des associations de végétaux complémentaires, favorisant leur développement et permettant une protection mutuelle contre leurs parasites. L'arbre a également un effet protecteur pour les cultures (brise-vent, protection contre les pluies violentes, la grêle, les fortes insolations…). L'agroforesterie se présente ainsi comme un système dynamique de gestion des ressources naturelles et repose sur des fondements écologiques.
Cette formation s'adresse aux enseignants et formateurs des établissements d'enseignement agricole, aux ingénieurs et techniciens des Chambres d'agriculture, des coopératives agricoles, etc. Ainsi qu'à tous ceux qui auraient un projet «agroforesterie».
Renseignements :
- David Michelin d.michelin@alterres-bourgogne.org
- Philippe Mérat p.merat@alterres-bourgogne.org, ou à Alterre Bourgogne : 03 80 68 44 30.

▶ Apiculture

Du nouveau pour la déclaration des ruches



La déclaration annuelle des ruches est redevenue obligatoire depuis 2010. L'apiculteur déclare ses ruches entre le 1er janvier et le 31 décembre, à la date qui lui convient et une seule fois dans l'année, même si son cheptel évolue. Il n'est donc pas trop tard pour faire cette déclaration pour l'année 2011. Le bilan à mi-parcours mettait en évidence la déclaration de seulement 217 apiculteurs en 2011.
Depuis cette année, la déclaration peut être faite par Internet pour les apiculteurs ayant fait leur déclaration en 2010. La téléprocédure est utilisable par les apiculteurs qui ont reçu un code d'activation par la Fédération régionale des Groupements de défense sanitaire de Bourgogne (FRGDS).
La FRGDS de Bourgogne (42, rue de Mulhouse 21000 DIJON) devient «guichet unique» pour l'enregistrement des déclarations de détention et d'emplacement de ruchers.
Pour la première déclaration :
L'apiculteur transmet sa déclaration à la FRGDS Bourgogne ;
Si son activité relève d'un Siret et qu'il n'en dispose pas, il le demande auprès du centre de formalité des entreprises de la Chambre d'agriculture ;
Si son activité relève d'un Numagrit et qu'il n'en dispose pas, il doit fournir une copie de sa pièce d'identité avec sa déclaration à la FRGDS.
Mise en service de la déclaration de détention et d'emplacement de ruches par TeleRuchers sur l'internet du ministère de l'Agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire à cette adresse : www.http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr

COMMUNIQUÉ DDCSPP 89

▶ Des professionnels à votre service

CAMÉRAIL
Sur le terrain. Avec vous !
Surveillez sur votre Iphone ou Ipad !
FIABILITE - INNOVATION - PROXIMITE
www.camerail.com
Nièvre & Yonne : Olivier VIRMONT 06 73 69 80 21
Côte d'Or : Alain GIMET 06 07 43 69 12

SARL DBF Boudot Forage
Réduisez votre facture d'eau !
FORAGE D'EAU ET GÉOTHERMIE Recherche d'eau sourcier
Renseignement - Études - Devis gratuits
Agriculteurs - Éleveurs - Particuliers - Entreprises → Nombreuses références
Agréé Qualiforage Eau & sonde
ZA des Grivelles - 18600 SANCOINS - Tél. 02 48 76 20 34
Fax 02 48 76 29 42 - Mail : yves.boudot@wanadoo.fr

Déplacable et Réutilisable
Hangars, Silos couloirs, Murs de soutènement...
BLOCS 2S
PAROI DE SOUTENEMENT ET DE STOCKAGE
SAS PATRICK CESHIN
Chemin de Toisy - 89460 BAZARNES
Tel: 03.86.42.38.61 Tel: 03.86.42.38.66
e-mail: patrick.ceschin@ceschin.fr

LIVRAISON RAPIDE & SOIGNEE
bp moteurPro (GNR) stockage 9 mois, -21°C (obligatoire au 1/11/2011)
bp superConfort spécial chauffage
sarl LUCAS et FILS 03 86 75 20 98 - 89 Cruzy le Chatel
bp Superfioul

L'Eleveur Bourguignon
FILET BRISE-VENT
De l'air sans courant d'air
Notre spécialité : façonnage sur mesure
Delphine BUISSON - 06 84 63 92 41
12, rue de la Coopérative - 21320 POUILLY en AUXOIS - Tél. 03 80 90 66 60 - Fax. 03 80 90 86 48

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35



Vous hésitez à embaucher ?

Pensez au contrat de professionnalisation !

Tout savoir sur le contrat de professionnalisation :
www.fafsea.com Espace Employeurs, ou www.pole-emploi.fr rubrique Actualités

Il est accessible à tout demandeur d'emploi, quel que soit son secteur d'origine, ou à tout jeune souhaitant effectuer ses études en alternance entre un centre de formation et une entreprise.

LE CONTRAT PRO, C'EST POUR VOUS, ENTREPRISE AGRICOLE :

- Une aide au quotidien
- Un salarié motivé
- Un coût réduit grâce aux aides de l'Etat
- Des exonérations de charges patronales
- Une embauche facilitée

Adhérents(1) du FAFSEA(2), pour un conseil sur mesure et un financement par votre OPCA(3), contactez votre conseiller formation du lundi au vendredi

» 03 80 72 98 52

(1) Si vous possédez une exploitation ou une entreprise agricole ayant 1 ou plusieurs salariés, alors vous êtes adhérent du FAFSEA (directement ou par le biais du versement de vos cotisations à la MSA). (2) FAFSEA = Fonds d'Assurance Formation des Salariés des exploitations et Entreprises Agricoles. (3) OPCA = Organisme Paritaire Collecteur Agréé.

L'énergie de vos projets
www.fafsea.com

Fafsea

Création : Val pg - Crédits photos © Juice Images-Fotolia

La 25ème édition du Sitevi, salon de référence mondiale pour les matériels, équipements et services des filières vigne-vin et fruits et légumes se tiendra du 29 novembre au 1er décembre 2011 à Montpellier. Ce grand rendez-vous intéresse les professionnels de tous les secteurs représentés : viticulture, vinification, œnologie, arboriculture, maraîchage. De la culture à la récolte jusqu'au conditionnement final, des matériels polyvalents et spécifiques, des équipements, des produits et des services, seront largement présentés et représentés pendant ce salon ; sans oublier la large place laissée aux conseils lors des ateliers et des conférences. Le Sitevi présentera notamment la plus grande offre de machines à vendanger et une partie *«greffage, taille, entretien et palissage»*…

Au programme donc, de nombreuses découvertes, mais aussi 23 conférences et 18 ateliers pratiques, des démonstrations et des visites terrain. En écho à ce salon, nous vous proposons ce dossier spécial, aux couleurs de l'innovation dans la vigne bien sûr, avec des nouveaux produits, des témoignages et des rencontres. Et un coup de projecteur sur l'éclaircissage mécanique en culture fruitière.

Grâce à Terres de Bourgogne, vous pouvez télécharger gratuitement votre badge d'entrée au Sitevi. Connectez-vous sur le site www.sitevi.com et saisissez le code TBOURG

Témoignage

Vendanges manuelles ou mécaniques ?

A l'heure où le débat est relancé pour interdire les machines à vendanger dans tous les grands crus et premiers crus bourguignons, rencontre avec deux viticulteurs de l'Yonne. L'un est inconditionnel des vendanges mécaniques, le second des vendanges manuelles.


Photo Richoux
A Irancy, ils sont encore cinq viticulteurs à ne récolter que manuellement.

A l'aube des années 80, Chablis aura été l'une des premières appellations à passer zone pilote pour tester la technicité des machines à vendanger et aujourd'hui, près de 90 % du vignoble est vendangé mécaniquement. Issu d'une lignée de vignerons remontant sur treize générations, Daniel-Etienne Defaix se souvient : *«les premières machines étaient des bêtes de 6 à 7 tonnes, assistées par servo frein, des monstres de technologie, il fallait les grimper les coteaux !»*. S'il est devenu un adepte inconditionnel des vendanges mécaniques, il reconnaît qu'au début, la prudence était de mise : *«je craignais que les vins vendangés à la machine ne soient pas aptes à rester ce qui demeure ma philosophie, des vins de garde. N'est grand vin que celui qui sait vieillir !»*. Pendant 10 ans, de 1978 à 1988, une parcelle historique, *«Le Clos des Moines»*, installée en Côte de Léchet, a servi de test. Récoltée pour moitié à la main et moitié à la machine, vinifiée séparément et en 1989, l'heure du verdict, après une dégustation en aveugle réunissant sommeliers et œnologues : les 10 échantillons vendangés mécaniquement arrivés premiers. *«J'ai appris alors que j'avais perdu 10 ans !»*

Si pour Daniel Defaix, la main de l'homme ne remplacera jamais la qualité qu'offre la machine, la raison en est simple : *«après que la machine ait secoué les feuilles, ne tombent que les grains lourds, grains mûrs gorgés de sucre ou pourris noble, selon un phénomène densitométrique. Un vendangeur remarquera un raisin pourri sec, il ne pourra jamais vérifier si le raisin est mûr ou non»*. Doubles extirpeurs de pétioles et de feuilles projetées et broyées à l'extérieur, électroaimants captant les particules ferrugineuses indésirables…, la technologie s'est améliorée au fil des années et conforte le vigneron chablisien dans son choix. Quant au débat sur l'utilisation de la machine dans des vieilles vignes, la réponse est sans appel : *«avec 23 ans de recul, je n'ai jamais vu de signe d'affaiblissement, y compris dans ma parcelle la plus vieille qui a plus de 100 ans !»*


Photo Alabeurthe
A Chablis, 90 % du vignoble est vendangé mécaniquement, les technologies nouvelles faisant fi de la pente de certains coteaux.

Pour l'épicurien Daniel Defaix, *« vendre du vin, c'est vendre un peu de rêve. Le rêve doit-il pour autant être détaché de notions de qualité et de réalisme ? »*. L'homme n'en est pas moins respectueux du travail des autres, ponctuant dans un sourire : *«c'est dans la différence que chacun peut trouver sa personnalité, quand bien même ils utiliseraient les méthodes de leur grand père… Je suis content qu'il reste des Mohicans !»*

Les «Mohicans» d'Irancy

Et des *«Mohicans»*, on en trouve encore, à quelques collines de là, dans la cuvette d'Irancy. Thierry Richoux fait partie de cette poignée d'irréductibles. Plusieurs raisons à continuer envers et contre tout, à vendanger manuellement, entre autres, la taille plus familiale des exploitations, en moyenne de 15 ha et la vinification en rouge : *«en blanc, le raisin récolté part tout de suite dans le pressoir et le vigneron ne se consacre qu'au jus, que ce soit en mécanique ou manuel. En rouge, la crevaison dure une quinzaine de jours et l'amplitude de résultats plus grande. Pas question d'amener dans la cuve des éléments indésirables»* Une table de tri, une benne spéciale à fond vibrant sans vis et la certitude de voir arrivé intact le raisin au bout de la chaîne : *«en rouge, quand le vin arrive dans la cuve, il est trop tard pour intervenir. C'est en amont qu'il faut faire en sorte que tout soit impeccable»*. L'homme n'est pas obtus, reconnaissant qu'en année normale, la différence entre les deux techniques est minime : *«mais des années plus délicates, comme on a connu en 2007, j'ai du mal à croire qu'une machine, même bien réglée, amène un bon résultat»*.

Chez les Richoux, *«l'humain»* n'est jamais bien loin : *«au fil des années, on s'est constitué une solide équipe. Après, tout est question de gestion, un peu comme au rugby. Tu as des grands, des petits, des gros, des maigres… C'est aussi au vigneron d'avoir l'intelligence de composer avec tous»*. Et les vendangeurs sont fidèles. En témoignent les cartes postales reçues de certains, passés un jour par Irancy. Et quand on évoque l'aspect économique des vendanges à la main, Thierry est catégorique : *«oui, c'est plus cher, mais que représentent ces quelques milliers d'euros supplémentaires, au regard du potentiel financier que tu vas rentrer ? Sur la récolte totale d'un millésime, s'il y a des économies à faire, ce n'est pas là-dessus !»*

DOMINIQUE BERNERD



Entretien des vignes

L'effeuillage mécanique : Une percée "timide"

L'effeuillage n'a plus besoin faire ses preuves depuis longtemps et la plupart du temps encore il s'effectue manuellement. Pourtant, les systèmes mécaniques présentent des avantages certains : les modèles récents permettent de concilier un coût de revient optimisé avec une qualité de travail optimale.

L'effeuillage de la vigne a largement fait ses preuves et la technique a d'ailleurs évolué au fil du temps. Initialement utilisé seulement avant récolte pour améliorer le rendement des vendangeurs, un effeuillage bien conduit permet d'influer directement sur l'état sanitaire de la vigne et sur la qualité du produit final. L'opération, quand elle est manuelle, reste cependant particulièrement gourmande en temps et en main d'œuvre. L'arrivée sur le marché de systèmes d'effeuillage mécanique aurait pu bénéficier d'un fort développement. Mais le choix de la mécanisation ne s'impose pas si facilement aux utilisateurs et on constate que le développement du marché reste « timide », bien en deçà du potentiel réel. Et, si les distributeurs de matériels et les adeptes de l'effeuillage mécanique s'accordent à en vanter les avantages, en Bourgogne, le parc matériel apparaît encore peu développé.

Des matériels performants

L'Institut français de la vigne observe que si la mécanisation permet de diminuer sensiblement le coût de l'effeuillage, elle n'est pas réalisable sur tous les types de vignobles. Pour beaucoup d'utilisateurs potentiels, l'un des principaux freins à l'acquisition d'un système d'effeuillage mécanique reste son coût, entre 7000 et 20 000 euros, avec une moyenne à 10 000 euros. Certaines critiques relèvent le risque de blessure des grappes au passage de la machine et l'hétérogénéité de l'effeuillage… Mais l'IFV au terme d'une longue étude sur le sujet remarque que l'ensemble des systèmes d'effeuillage mécanique présente des niveaux de respect de la grappe tout-à-fait satisfaisants, avec de très faibles taux de blessures.

Les utilisateurs comme les distributeurs insistent sur les évolutions techniques des matériels, qui permettent aujourd'hui, comme le remarque M. Talpin, des Etablissement Faupin « *de concilier un coût de revient optimisé pour une qualité de travail optimum* ». Il note également que « *les matériels actuels demandent moins de puissance et s'adaptent sur toutes les enjambeuses* ». Des matériels qui se révèlent particulièrement performants sur les vignes étroites. Toutefois, bien que les systèmes mécaniques assurent une économie de main d'œuvre importante, le marché peine à décoller vraiment.

Un constat partagé par les établissements Alabeurthe (Beaune et Morey-Saint-Denis) où Monsieur Lenoir relève un intérêt grandissant pour les systèmes mécaniques mais « *un développement encore timide* » en dépit des points forts des derniers modèles : «*un encombrement réduit, un modèle bien adapté à la configuration des vignes dans la région, une meilleure maniabilité et un système hydraulique qui permet un réglage très précis*» de la machine en fonction de la configuration de la vigne et des rangs.

Car en matière d'effeuillage mécanique, tout est affaire de manipulation et de soin dans la conduite. La qualité et l'efficacité d'un effeuillage restent étroitement liées aux réglages du matériel et à la compétence du conducteur de l'engin. Sans oublier de bien évaluer les conditions dans lesquelles l'effeuillage sera conduit et d'adapter la technique aux pratiques viticoles.

ANNE-MARIE KLEIN



En quelques années, les matériels ont beaucoup évolué et les dernières propositions du marché permettent de réaliser un travail extrêmement précis et sans risque pour les grappes.

Domaine Lignier-Michelot à Morey-St Denis (21)

Un investissement rentable

De son propre aveu, Laure Lignier était « *plutôt réticente* » quand son époux, Philippe Ligner, a proposé d'investir dans une effeuilleuse mécanique. Dans un premier temps, l'argument économique l'a emporté : «*l'embauche d'une équipe chaque année pour effeuiller manuellement toutes les parcelles représentait un coût important et le résultat manquait parfois de régularité*» observe Laure Lignier. L'effeuilleuse a été achetée en 2010 pour un coût d'environ 10 000 euros. Entre temps le domaine a abandonné «les vendanges vertes» ce qui rend cet investissement d'autant plus intéressant.

Laure Lignier est aujourd'hui totalement conquise par la technique : «*le résultat est très satisfaisant et l'investissement correspond exactement à nos besoins et à nos exigences en matière de travail des vignes*». Au domaine Lignier-Michelot, la recherche qualitative ne s'arrête jamais, sur des parcelles «*conduites en bio, mais sans rechercher la certification*». Depuis la reprise de l'entreprise familiale,


Réticente au départ, Laure Lignier a été rapidement conquise par la technique de l'effeuillage mécanique.

un travail du sol très important a été mené sans relâche : labour, piochage et repiquage sont régulièrement au programme.

L'effeuillage est réalisé en un seul passage, en juillet, mais «*de façon extrêmement précautionneuse*». La conduite d'engin s'effectue à toute petite vitesse, pour éviter de blesser les grappes et s'assurer d'un résultat optimum. Quant au réglage du matériel, c'est le domaine réservé de Virgile Lignier. L'effeuillage est exclusivement pratiqué du côté nord, ce qui facilitera aussi la vendange manuelle.

Du bon usage de l'effeuillage

Qu'il soit manuel ou mécanique l'effeuillage a largement fait ses preuves. L'Institut français de la vigne en rappelle les avantages et les grands principes.

L'effeuillage permet :

- d'améliorer l'état sanitaire de la vendange, en favorisant l'aération des grappes et la pénétration des produits phytosanitaires,

- d'améliorer la synthèse des polyphénols (tannins, anthocyanes) sur les raisins rouges,

- d'augmenter les notes fruitées et de diminuer les arômes végétaux.

L'effeuillage doit être raisonné en fonction du résultat que l'on souhaite obtenir : limitation du botrytis, gain en polyphénols, qualité des vins. Avec un impact particulièrement bénéfique quand il est réalisé à la nouaison. L'IFV recommande de réaliser un effeuillage sur une seule face, côté soleil levant ou côté nord, afin de limiter les risques d'échaudage.

Motoculture de plaisance • Machine agricole • Métallerie
B3M Ducruix &Durand
La Berthelonette rogneuse polyvalente


Offre spéciale morte saison : pour une livraison 2012, bénéficiez de notre tarif 2011 pour toute commande avant le 15 décembre 2011.
• Traitement type solo
• Désherbage à balais type Ratigner
• Tondeuse
Les Rays
69430 Saint-Didier-sur-Beaujeu
Tél 04 74 04 84 62
Fax 04 74 69 27 47
b3m.ducruix@orange.fr
www.b3m-viticulture.fr

110 vigne
Partenaire de qualité!
Fourniture de produits et conseils pour la vigne et le vin
Magasins jardineries ouverts aux grand public
Groupe 110 BOURGOGNE
Chablis tel. 03 86 42 41 90
Epineuil tel. 03 86 55 06 04
Saint Bris tel. 03 86 53 68 67

Matériel

La chenillette porte-outils pour mécaniser les coteaux

Expérience. Sur le secteur de Sécheras (Ardèche), cinq viticulteurs viennent d'investir, dans le cadre du GIE DAD[1], dans une chenillette porte-outils de la marque suisse Chappot.

Ils sont cinq viticulteurs, quatre en cave coopérative et un en cave indépendante, à avoir investi dans une chenillette modèle Multi-jyp de la marque Chappot. Objectif : pouvoir remettre en route le travail du sol dans leurs parcelles en coteaux de l'appellation Saint-Joseph.

La machine, équipée d'un griffon et d'un broyeur, a été livrée au printemps. Vu le contexte climatique 2011, le sol très sec ne leur a pas permis de tester cette année la chenillette et ses outils de manière optimale. Cette première année a donc été essentiellement consacrée à la prise en main de la machine, loin d'être évidente dans des parcelles en coteaux à haute densité de plantation. *«Sans oublier,* précisent Philippe Michelas et Stéphane Four, deux des producteurs du groupe, *que le retour au travail du sol doit se faire de manière très progressive pour permettre à la vigne d'adapter son enracinement»*. Pour l'instant, ils ont utilisé la machine avec le griffon sur une dizaine de centimètres de profondeur. *«Le premier passage est très délicat. Avec le temps, le sol va s'assouplir mais, pour l'instant, c'est vrai qu'on travaille dans des conditions difficiles»*, reconnaissent les deux viticulteurs. Pour 2012, ils se fixent comme objectif de démarrer avec un maximum de griffonnage en mars-avril, tout en étant conscients qu'il restera encore du désherbage chimique à réaliser. *«Nous sommes dans une optique de réduire les désherbants, mais nous ne projetons pas d'aller jusqu'au bio. Dans notre zone, il reste des coteaux qu'on ne pourra pas travailler mécaniquement»*, expliquent Philippe Michelas et Stéphane Four.


L'investissement total, avec griffon, broyeur et remorque de transport, s'élève à 41 000 € TTC.

Réadapter les vignes au travail du sol

Côté organisation du travail, les cinq viticulteurs sont aussi réalistes : ils ont choisi une option qui va leur compliquer la tâche ! *«Avec le travail du sol, il va falloir programmer les interventions au bon moment, quand le sol n'est pas trop sec et sans se laisser dépasser par l'herbe»*. Ils prévoient tout de même l'achat d'une herse rotative (la chenillette est équipée d'une prise de force hydraulique) pour pouvoir travailler correctement si la végétation est trop importante.

Le groupe dispose également d'un intercep Boisselet, adaptable sur la chenillette et sur tracteur, qu'ils vont pouvoir tester dès cette année en coteaux. Mais, Philippe Michelas précise : *«Nous allons devoir aussi adapter nos vignes au travail du sol. Il va falloir progressivement rehausser le cep pour permettre le passage des outils sous le gobelet»*.


L'outil disse d'un relevage, d'une prise de force et d'un circuit hydraulique

A terme, Stéphane Four et Philippe Michelas comptent sur un meilleur comportement de la structure du sol grâce au travail mécanique et donc, entre autres, sur une amélioration du comportement de la vigne vis-à-vis de la sécheresse. Les deux viticulteurs suivent aussi de près les essais d'enherbement avec des espèces peu concurrentielles de la vigne, menés depuis deux ans par les Chambres d'agriculture de l'Ardèche et de la Drôme. Toutes les solutions sont bonnes à combiner pour gérer au mieux la sortie du *«tout chimique»*.

SOPHIE SABOT

(1) Groupement d'intérêt économique « développement agriculture durable ». Dans le cadre d'un projet pour la réduction des pollutions pesticides, le GIE a bénéficié de financements de l'Agence de l'eau Rhône Méditérannée et de l'Europe (Feader). L'achat de matériel a été financé dans ce cadre à hauteur de 80 %.

Choisir

Mieux pour le sol et la vigne, mais plus de travail…

Stéphane Four et Philippe Michelas dressent un tableau des points forts et points faibles du passage au travail du sol en coteau avec chenillette.

LES POINTS FORTS	LES POINTS FAIBLES
• L'image positive pour l'exploitation et pour l'appellation Saint-Joseph en général.	• Coût de la machine si l'investissement n'est pas réalisé dans le cadre d'un programme aidé.
• L'impact sur la structure du sol. La chenillette peut également être utilisée sur les parcelles mécanisables (hors AOC) à la place du tracteur où elle tasse beaucoup moins le sol.	• Investissement rentable uniquement pour des parcelles très bien valorisées.
• À plus long terme, l'impact positif sur la vigne, son comportement et donc sur la qualité de la production.	• Temps de travail plus important et organisation plus contraignante pour intervenir au bon moment.
• La limitation des traitements chimiques avec pulvérisateur à dos et donc un effet positif sur la santé de l'utilisateur.	• La manipulation de la machine et des outils est loin d'être évidente sans expérience.
	• Nécessité de disposer d'une remorque pour le transport de la chenillette.

La chenillette du GIE DAD

- Marque Chappot, modèle Muti-jyp.
- Moteur diesel 38 cv.
- Largeur 80 cm.
- Avancement hydrostatique.
- Prise de force hydraulique.
- Coût d'achat en 2011 avec griffon, broyeur et remorque pour le transport : 41 000 € TTC

10 personnes et + de 35 ANS D'EXPÉRIENCE à votre service
69840 EMERINGES
✆ 04 74 04 42 54
mecanisation.beaujolaise@orange.fr
Pressoirs et matériels vinicoles
Pera
Tracteurs vignerons, enjambeurs et équipements
FERRARI
BOBARD
FENDT
BERTHOUD
LIVERANI
KÄRCHER
PMH
KIRDGN
Rabaud
Votre partenaire pour tout le matériel viti-vinicole neuf et occasion - métallerie acier et inox

Ets VERNET & Fils
ATOM FRANCE
28 avenue Dauphiné Provence - 26300 ALIXAN
Tél 04 75 47 02 02 - ets.vernet@wanadoo.fr
www.atom-france-pulverisateur.com
VOTRE SPÉCIALISTE EN PULVÉRISATION
Sitevi Hall 10 Allée C12
BD47/11
Toute la gamme des atomiseurs traînés, portés, automoteurs et modèles spéciaux sur chenilles

LESNOUVEAUTÉS•LESNOUVEAUTÉS•LESNOUVEAUTÉS•LESNOUVEAUTÉS•LESNOUVEAUTÉS•LESNOUVEAUTÉS•

Antonio Carraro Des tracteurs pour les fortes pentes



Le tracteur Antonio Carraro 6500 Jona F est doté de 57 chevaux.

Le constructeur italien Antonio Carraro lance de nouveaux tracteurs pour travailler dans les coteaux qui viennent compléter le modèle 5500. Le constructeur propose ainsi le Tigrone 6500 et 6500 Jona F. Avec une puissance de 57 chevaux, ces deux tracteurs adoptent une transmission à 12 rapports avant et arrière. A noter que le tracteur Jona F dispose des roues arrière et avant de diamètres différents.
Parmi les nouveaux modèles, le TX 7800 LE est doté de quatre roues directrices de même diamètre et d'un bloc moteur de 71 chevaux. Il s'inscrit comme un tracteur économique à centre de gravité bas.
Antonio Carraro complète également sa gamme de tracteurs réversibles à quatre roues égales TRX avec un modèle 6500 de 57 chevaux. Enfin, le tracteur à transmission hydrostatique TRH 9800 bénéficie comme les autres modèles de même puissance 87 chevaux d'une nouvelle motorisation 4 cylindres de 3,3 litres répondant aux normes Tiers 3.

Bobard Un enjambeur polyvalent trois rangs



L'enjambeur Bobard 1070 peut recevoir trois porte-outils pour le travail du sol, intervenant ainsi sur trois rangs complets.

Avec le 1070, Bobard, le constructeur bourguignon, propose un enjambeur trois rangs polyvalent conçu pour le travail du sol. Il peut recevoir trois porte-outils pour les travaux du sol, de façon à travailler trois rangs complets. Motorisé par un bloc Perkins à quatre cylindres turbo délivrant 95 chevaux, il peut recevoir un réservoir central en lieu et place du porte-outil central. Proposant une voie variable de 2 à 2,25 mètres, le 1070 offre un dégagement de 1,40 m. La transmission hydrostatique anime les quatre roues motrices et propose deux plages de vitesse (jusqu'à 25 km/h). Une pompe 120 l/mn anime la prise de force de 35 chevaux, tandis qu'une seconde pompe de 40 l/mn alimente les 11 électro-distributeurs. Ce tracteur peut recevoir une climatisation auto régulée en option.

Same Une gamme élargie pour les Frutteto



Le constructeur Same élargit sa gamme de tracteurs spécialisés Frutteto avec 6 nouveaux modèles.

Le constructeur Same propose six nouveaux modèles de tracteurs spécialisés dans la famille des Frutteto. Le Frutteto 110 F rejoint les autres modèles fruitiers doté d'une motorisation SDF quatre cylindres de 106 ch. Ce même moteur se retrouve également sur les vignerons Frutteto 110 S et Frutteto 110 V. Les séries S et V accueillent en plus un modèle 90,3 de 90 ch avec un bloc trois cylindres, alliant ainsi la maniabilité à la puissance. Dans la série Frutteto Classic, un troisième modèle à motorisation trois cylindres de 72 ch vient s'intercaler entre le 62 et le 82 ch. De plus, tous les tracteurs spécialisées de la gamme Frutteto V, S et F bénéficient d'améliorations en cabine, avec une meilleure insonorisation et une climatisation plus efficace, ainsi que d'une nouvelle régulation du relevage électronique qui gagne en précision.

GRV production Un tracteur enjambeur à roues latérales

Le constructeur GRV de Saône-et-Loire propose un nouvel enjambeur, l'Axiss 8521 doté de quatre roues motrices. Ce tracteur enjambeur universel offre une voie variable et de multiples points d'attaches pour les porte-outils, décuplant la polyvalence. Capable de travailler la vigne mais également d'autres cultures, l'Axiss offre une conduite sécurisée grâce à son système breveté de châssis et une grande visibilité pour un très grand confort d'utilisation. Dérivé du prototype présenté et médaillé au Sitevi 2009, il se compose de deux roues latérales, ainsi que d'une roue avant et d'une roue arrière directrices. La construction particulière du châssis rend la partie avant centrale supportant le moteur Kubota de 85 chevaux, solidaire de la roue droite. La partie arrière centrale intégrant la cabine est liée à la route gauche, le point d'articulation étant placé juste devant le poste de conduite. Ce tracteur travaille aussi bien en vignes étroites d'un mètre d'interligne (1,2 m de haut) qu'en vignobles larges de 2 m (2,3 m de haut). Il offre également une correction de dévers et une transmission Poclain Smart Easy Drive Plus. Le constructeur GRV profite de ce lancement commercial pour créer une nouvelle marque OV-Tract pour «over tracteur» regroupant tous les modèles d'enjambeurs.



L'Axiss est un enjambeur polyvalent à roues latérales offrant une correction de dévers.

▶ Innovations

Avidorhightech Une console pour automatiser la pulvérisation

Un fabricant suisse, Avidorhightech reçoit un Sitevi d'or pour sa console embarquée Greenseeker FmX qui permet une gestion intégrée de l'automoteur de pulvérisation. La console permet par exemple: une coupure de pulvérisation automatique en bout de rang par GPS ; l'autoguidage de l'enjambeur ou du tracteur sur fongicide, fertilisant ou autre intrant ; la modulation de dose en fonction de la vigueur GreenSeeker et/ou à partir de cartes pré-établies.

ERO-Gerätebau GmbH Une machine à tirer les bois de vigne

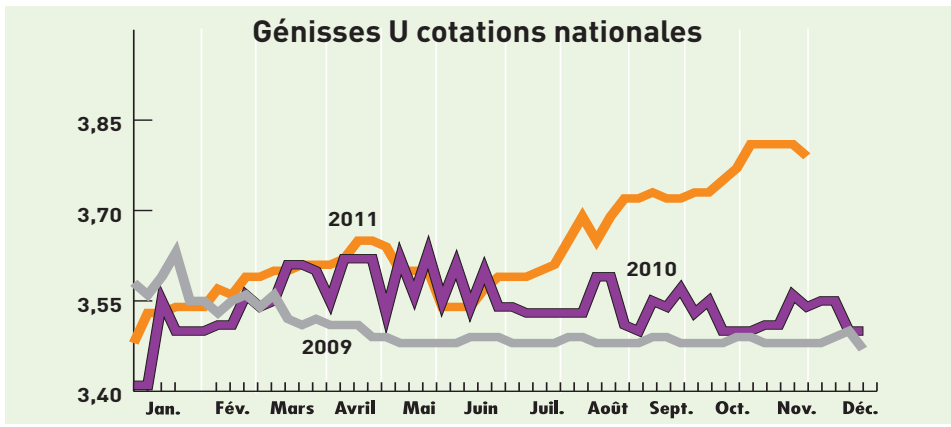
Les Allemands d'ERO-Gerätebau GmbH sont récompensés par un Sitevi d'or pour la machine ERO VITECO qui tire et broie les sarments. Elle réduit ainsi les opérations manuelles aux légers travaux préliminaires et finitions qui encadrent cette intervention mécanisée. Après le passage de la machine, les fils sont débarrassés des sarments et des vrilles. L'opération n'est tributaire ni de la main d'œuvre saisonnière ni du temps, elle peut s'effectuer avant la chute des feuilles. Les inconvénients de la conduite en Guyot disparaissent, favorisant le développement de cette technique de taille qui contribue à l'amélioration de la qualité.



Bovins

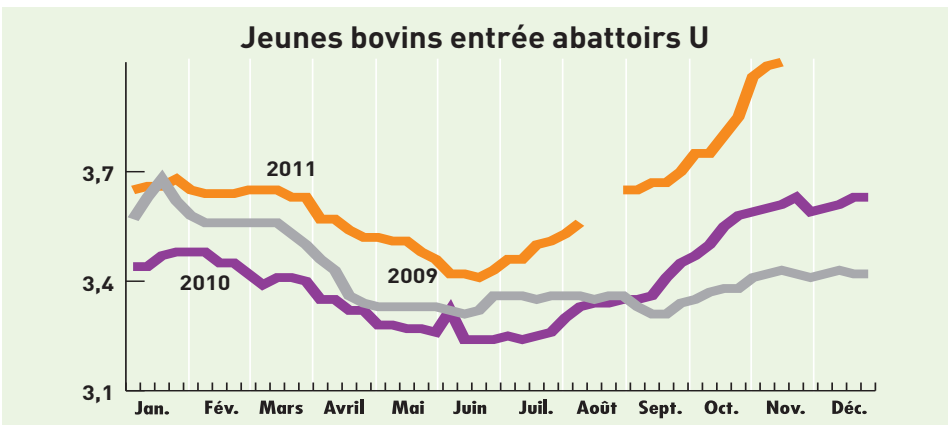
Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 9/11/11	Corbigny 7/11/11	Bourg-en-Bresse 22/11/11	St Christophe-en B. 16/11/11	M.Engilbert *maxi* 15/11/11	National : 9/11 au 15/11
Effectifs		-	313	676		-	
Génisses	U	3,74 €		4,00 €	4,12 €	2,29 €	3,79 €
	R	3,54 €		3,60 €	-	2,07 €	3,47 €
	O			3,10 €	-	-	2,97 €
Charolais Terroir	E	-	-		5,33 €	-	
Charolais	U	-	-		3,96 €	-	
	R	-	-		3,58 €	-	
Vaches	E	-	-		-	2,41 €	4,00 €
	U	3,61 €	nc	3,55 €	3,63 €	1,98 €	3,64 €
	R	3,48 €	nc	3,35 €	3,50 €	1,78 €	3,39 €
	O	3,09 €	nc	2,95 €	3,05 €	-	2,94 €
Taureaux	U	-	-	2,65 €	2,67 €	1,71 €	2,60 €
	R	-	-	2,55 €	2,59 €	-	2,53 €
Broutards (220-355 kg) *maxi*			2,76 €				
Génisses (16-24 mois) *maxi*			2,20 €				



Gros bovins entrée abattoir — *Cotations nationales FranceAgriMer du 7/11/11 au 13/11/11*

	E	U	R	O	P
Génisses	4,99 €	4,05 €	3,60 €	3,17 €	
Vaches	4,12 €	3,93 €	3,52 €	3,07 €	2,76 €
Jeunes bovins	4,29 €	4,00 €	3,77 €	3,33 €	



Tendances

SEMAINE DU 21 NOVEMBRE AU 25 NOVEMBRE 2011

Bovins de boucherie

L'activité commerciale se durcit sur la seconde moitié de novembre. Les achats de Noël ont débuté, et le budget des familles doit également faire face aux différentes taxes qui s'accumulent en fin d'année. Sur le marché de la viande, les transactions sont plus calmes avec des apports peu soutenus, mais en accord avec la demande de fin de mois.
La demande pour les génisses et vaches charolaises lourdes et bien finies est mesurée, mais les tarifs résistent à la baisse faute de disponibilité sur le terrain.
Dans les réformes allaitantes de choix secondaire, la tendance est plus lourde et les tarifs se tassent légèrement, notamment pour les animaux bas de gamme, âgés et manquant de viande.
En réformes laitières, l'offre est suffisante pour satisfaire les besoins des outils industriels et les tarifs restent orientés à la baisse dans les vaches frisonnes et montbéliardes. En jeunes bovins, le commerce est régulier avec des cours stables. ■

Broutards

La Turquie recentrent ses besoins sur les broutards de moins de 300 kg avec des contraintes assez restrictives de quarantaine et sanitaires. La moindre présence de ce pays sur le terrain laisse la place aux acheteurs Italiens et les tarifs peinent à se maintenir dans les broutards de plus de 450 kg ou pour les taurillons lourds. La commercialisation est normale avec des cours stables pour les charolais de 330 kg à 380 kg vaccinés à 60 jours avec des besoins sur le Maghreb. Dans les femelles, les prix se maintiennent dans les bonnes charolaises, mais la commercialisation est morose avec des prix en baisse pour les laitonnes destinées au marché Espagnol. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

Les disponibilités de place chez les intégrateurs restent un problème récurant. Si les cours se sont stabilisés dans les bons veaux frisons ou montbéliards ou croisés, le différentiel tarifaire avec les veaux ordinaires ou plus légers sont assez significatifs. En veaux d'élevage et label, l'offre est plus limitée et les bons veaux charolais ou croisés se maintiennent sans trop de difficulté. ■

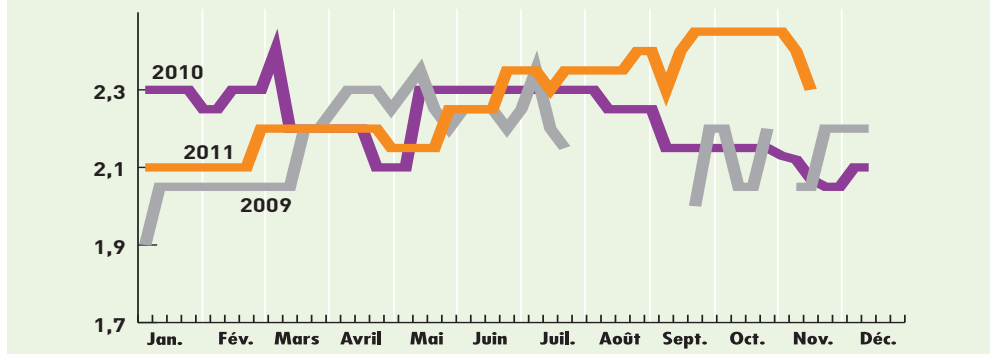
Bovins

Broutards — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 22/11/2011*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers < 300 kg	2,65 €	2,40 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,50 €	2,30 €	-
Mâles lourds > 350 kg	2,45 €	2,25 €	-
Femelles légères < 300 kg	2,30 €	2,10 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,20 €	2,05 €	-
Femelles lourdes > 350 kg	2,10 €	1,95 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers < 300 kg	2,55 €	2,15 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,40 €	2,10 €	nc
Mâles lourds > 350 kg	2,35 €	2,05 €	nc
Femelles légères < 300 kg	2,25 €	1,70 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,15 €	1,70 €	nc
Femelles lourdes > 350 kg	2,05 €	1,70 €	nc

Tendance : vente toujours calme, cours difficilement reconduits.

Broutards, charolais mâle R moyen - *Marché Bourg-en-Bresse*



Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif, maxi)* — *Marché de St-Christophe-en-Brionnais du 16/11/11*

Charolais mâles	U	R
250 à 300 kg	2,82 €	2,71 €
300 à 350 kg	2,64 €	2,55 €
350 à 400kg	2,78 €	2,34 €
Charolais femelles		
< 220 kg	3,64 €	2,65 €
220 à 300 kg	3,20 €	2,42 €
> 300 kg	2,65 €	2,16 €

Tendance : Vente plus lente, apports de qualité moyenne, la demande est très sélective et plafonnante dans les broutards.

Broutards *(prix au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 15/11/11*

Mâles	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
< 200 kg	3,18-3,50 €	-
200 à 250 kg	2,96-3,24 €	2,82-3,08 €
250 à 300 kg	2,70-2,97 €	2,44-2,80 €
300 à 350 kg	2,51-2,90 €	-
350 à 400 kg	2,46-2,78 €	2,35-2,42 €
400 à 450 kg	2,43-2,59 €	2,36-2,48 €
450 à 500 kg	2,43-2,50 €	2,34-2,49 €
500 à 550 kg	-	-

Tendance : La vente est régulière avec des cours stables. Les lots qui correspondent aux cahiers des charges des nouveaux pays (Tunisie, Turquie, ...) trouvent facilement preneur, mettant ainsi la pression sur les sujets correspondant traditionnellement au marché italien.

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 14/11/11 au 20/11/2011*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	2,64 €	-
300 kg	-	2,55 €	2,44 €
350 kg	-	2,51 €	2,45 €
400 kg	-	2,47 €	2,423 €
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,41 €	2,36 €
500 kg	-	2,36 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,24 €	-
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,02 €	-

Tendance : Grosse activité entraînant une reconduction difficile.

Gros bovins morts *(état engrais. 3 - stade entreé abat. px kg carcasse)* — *Cotations Dijon 14/11/11 au 21/11/2011*

	E	U	R	O	P
Génisse	-	3,95-4,08 €	3,50-3,79 €	-	-
Vache	-	3,60-3,70 €	3,40-3,58 €	2,93-3,19 €	2,72-2,82 €
Taureau	-	2,74 €	2,65 €	2,55 €	-
J. bovin	-	4,02-4,10 €	3,60-3,98 €	3,48-3,53 €	-

Moyenne européenne

Prix en euro / 100 kg

	semaine 43	semaine 44	
Carcasse de jeune bovin	368,10	370,08	↑
Carcasse de vache	271,3	272,2	↑
Veau (vif) type broutard	234,68	235,92	↑
Veau de boucherie	557,85	557,48	↓
Carcasse d'ovin lourd	492,04	500,15	↑
Carcasse d'ovin léger	673,38	683,04	↑

Veaux

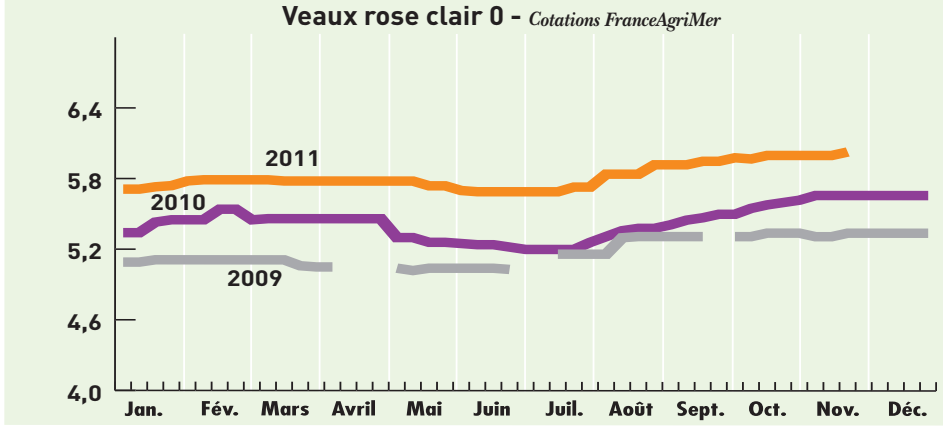
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 7/11/2011 au 13/11/11*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	**8,63 €**	-	-	-
U	**7,88 €**	**7,28 €**	**5,91 €**	-
O	**6,18 €**	**6,03 €**	**5,03 €**	-

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 21/11 au 25/11/11*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Couleur Noirs
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**127**	**380-550 €**	**305-515 €**	**160-260 €**	-
St-Etienne *(veau d'élevage 4-5 sem)*	**215**	**220-550 €**	**200-450 €**	**150-250 €**	
St-Etienne *(veau 40-50 kg engrais)*	**120**	-	-	**100-150 €**	**10-120 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**716**	-	-	**50-120 €**	**40-60 €**

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 07/11 au 13/11/2011*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,63 €**	**2,50 €**	**1,56 €**	–
Bons	**2,32 €**	**2,05 €**	–	

Ovins

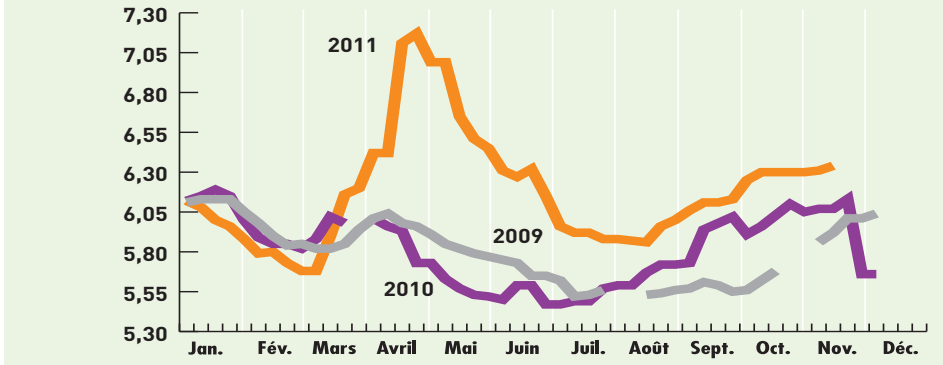
(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations Avignon FranceAgriMer du 07/11 au 13/11/2011*

	Poids	U	R	O
Couvert	13-16 kg	**7,07 €**	**6,84 €**	**6,20 €**
Couvert	16-19 kg	**6,88 €**	**6,65 €**	**6,03 €**
Gras	13-16 kg	**5,13 €**	**5,01 €**	**4,63 €**
Gras	16-19 kg	**4,96 €**	**4,69 €**	**4,41 €**

(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations nationales FranceAgriMer du 07/11 au 13/11/2011*

Prix moyen pondéré des brebis	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des agneaux
2,22 €	**6,19 €**	**6,34 €**

Agneau moyenne nationale

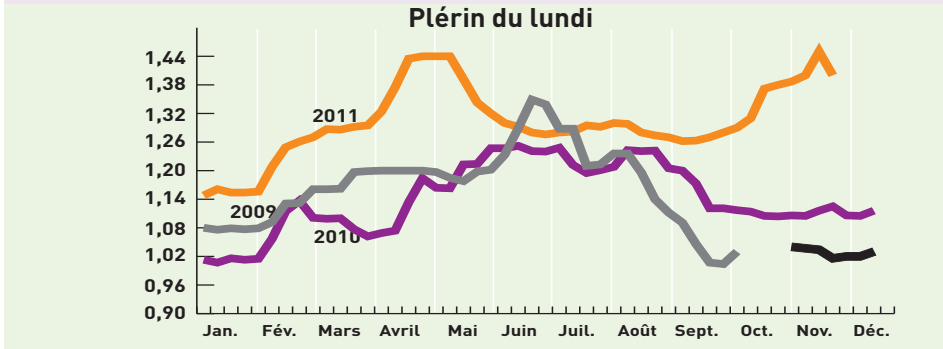


Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (10 709 porcs présentés) — *Cotations du lundi 21/112011*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,406 euros**

Plérin du lundi



Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 04/11 au 10/11/2011*

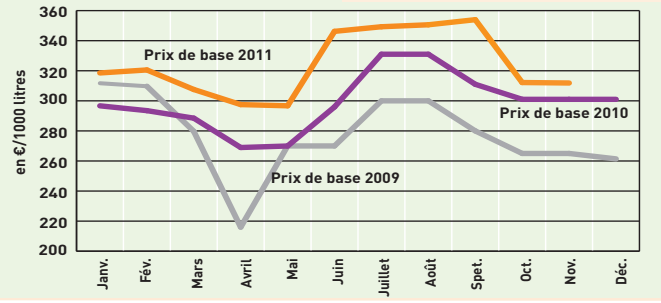
1,62 €/kg/carcasse euros

Lait de vache

Prix de base moyen pondéré de l'année 2010	**297,91 €**
Indice mensuel de saisonnnalité	+ 0 €
Indice économique lié à l'évolution des marchés	+ 8,13 €
Ajustement dû à l'écart France Allemagne (tunnel)	+ 5,82 €
Prix de base novembre 2011	**311,86 €**
Flexibilité max.	4,14 €

source Criel Sud-Est

Courbes d'évolution du prix du lait de vache



Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 46 à 48
Nombre d'opérateurs consultés : 10 * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues[1]	Prix moyen en €/kg[2]	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
46/2011	**1**	**8 000**	**contrat**	**-**	**-**	**1**
47/2011	**2**	**53 200**	**0,205**	**0,200**	**0,240**	**2**
48/2011	**1**	**33 000**	**0,200**	**0,200**	**0,200**	**1**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées.
(3) Départ vers abattoirs régionaux - (4) Exportation - (5) Poules PA

Bourg-en-Bresse *du 16/11/11*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 5,50 à 6,00 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 7,50 à 8,00 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : 7,00 à 7,50 euros/pièce
Pigeons : 6,80 à 7,00 euros/paire
Pintades : 8,00 à 8,50 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 3,80 à 4,20 au kg vif
Lapins : 4,50 à 5,00 au kg vif

Foin de Crau

(euros/ tonne HT Hors transport)

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	250 €	230 à 240 €
2e coupe	250 €	230 à 240 €
3e coupe	230 à 240 €	220 €

Céréales

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur.
BPMF: blé panifiable meunerie française.
Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.
Récolte 2011 : Prix base juillet, majorations commerciales mensuelles non comprises (sauf en avoine et indications contraires) de 3,72 euro/tonne du 16 au 30 novembre pour toutes les céréales.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2011			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	76/15/4/2/2	nov.-déc.	174 à 175	N C
	fourrager	nov.-déc.	171 à 172	T C
	BPMF	janv.-juin	177	N C
Sud Est	BPMF	nov.-mars	195	V C
Sud Côte d'Or	BPMF 76/220/11%	8 de nov.	182 à 184	V C
Nord Côte d'Or	BPMF 76/220/11%		inc	C

BLÉ DUR	RÉCOLTE 2011			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud-Est	normes semoulières	nov.	305 à 315	V C

ORGE DE MOUTURE	RÉCOLTE 2011			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte d'Or	63 kg/hl	6 de nov.	178	V C
Aube/Yonne	sans limitations d'orgettes			
	61-62 kg/hl	nov.-déc.	180	V C
Saône et Loire	63 kg/hl mini		inc.	C

MAÏS	RÉCOLTE 2011			
Sud Côte d'Or /Saône et Loire		6 de nov.	178 à 180	N C
Aube/Yonne		nov-déc.	178	N C

Fruits et légumes

(prix tous stades poids 100 kg) — *Cotations du 22/11/2011*	Lyon	Avignon-Cavaillon	Rungis
Bette France plateau	**0,90 €**	**1,35 €**	**1,20 €**
Carotte France cat I colis 12 kg	**0,52 €**	**0,60 €**	**0,52 €**
Céleri-rave France	**0,75 €**		**0,80 €**
Courge France	**0,33 €**	**0,60 €**	-
Echalote France cat.I	**1,25 €**	**1,50 €**	**1,25 €**
Endive France cat.I colis 5kg	**1,48 €**	**1,80 €**	-
Epinard France cat.I	**1,60 €**	**1,75 €**	**1,40 €**
Kiwi Hayward France cat I 85-95 gr (33 fruits)	**1,40 €**	-	**3,00 €**
Mache blonde France	**3,70 €**	-	**3,00 €**
Navet rond violet France	**0,90 €**	**1,20 €**	**0,95 €**
Noix AOC Grenoble sèche France cat I + 30 mm	**3,70 €**	-	**3,50 €**
Persil frisé France	**1,50 €**	-	**1,15 €**
Poireau France cat I colis de 10 kg	**0,70 €**	**1,03 €**	**0,80 €**
Poire Conférence France cat I 60-70 mm plateau 1 rg	**0,60 €**	-	-
P de terre Agata France lavée cat.I 50-75mm sac 10 kg	**0,21 €**	-	-
P de terre chair ferme Charlotte France cat I carton 12,5 kg	**0,63 €**	-	**0,55 €**
Pomme Gala France cat I 135-170 g caisse litée	**0,65 €**	**0,90 €**	**0,70 €**
Pomme Golden France cat I 135-170 g caisse litée	**0,65 €**	-	**0,75 €**

Matériel

Tracteur

01 - Vds tracteur Ford 5000 de 1975, 9000 h avec fourche avant et godet terre
✆ **04.74.55.21.47**

07 - Vd Ferrari Vega 95cv SDT an 09 25000 euros MC Cormic 137D 1/4T Cuti 2000 euros Caravane an 77, 800 euros
✆ **06 68 21 61 53**

07 - Vds tracteur Case IH856XL, charrue bisocle
✆ **04 75 07 60 07 ou 06 73 96 07 61**

25 - ACHETE tracteur 60 à 85 cv MF Fendt cabine 2 ou 4 RM.
✆ **03 81 86 65 42**

38 - Vds MF 2720 tracteur 150 cv remorque porte engin pelle 15 t.
✆ **06 76 71 34 44 soir 04 74 58 34 61**

38 - Vds John Deere 6220 SE année 2003 chargeur TBE 4500 heures climatisé vitesse rampant 90 cv
✆ **04 74 57 04 61**

38 - Vend tracteur Soméca en état de marche an 1961, prix 1200 E.
✆ **06 80 71 00 53**

42 - Vds tracteur Claas 656 12/2005 130 cv rel. avt avec prise de force 1990 h excellent état
✆ **06 69 56 51 37**

55 - Vends tracteur John Deere 4040 2 roues motrices, semoir Horsch 3 m très bon état.
✆ **06 08 86 61 56**

57 - Vds tracteur JD 6200 + chargeur JD, godet -croco sur élévateur 7.500 h, clim, bon état.
✆ **06 07 13 66 28**

58 - VENDS tracteur MF Type FF30 Diesel PB moteur carte grise + faneuse Kuhn trainée 4 m. (réf. 4706)
✆ **03 86 30 76 28**

84 - Vds Someca 670 et 415, sécateur élec. Felco, chariot élévateur Matral, John Deere 1630 VU Rolofaca 1,50.
✆ **06 67 00 84 86**

Travail sol

07 - Donne remorque fourragère en bois 2,5 t
✆ **04 75 34 39 90 HR**

21 - VENDS microbineuse motoculteur Pubert MB 25 H, moteur Honda, TBE, pour petites surfaces. Prix : 350 euros à débattre (43VB2)
✆ **03 80 78 90 42 HB 03 80 49 78 52 le soir**

26 - Vds Char Huard 575 GD NSH 4-5c Dep H roue ter et tr tasse av auto D Dehond Jum 16-9-38
✆ **06 79 81 58 13**

26 - Vd Semoir semis direct Unidrill 300 An 2000 TBE Prix 8700 euros
✆ **06 20 86 80 98**

38 - Vds charrue Rabewerk 4 corps bati 5 sécurité boulons.
✆ **06 75 23 63 50**

Récolte

21 - RECHERCHE mois. batteuses Claas, Consul, Protector, Mercator, Dominator, 56, 66, 76, 80, 85 86, - JD 965, 970, 975, 1065, 1075, - New Holland 1520, 1530, 1540, 8030, 8040, 8050, - MF 307, 440, 487, 506, 507 et presse moyenne densité (réf. 450C)
✆ **06 29 81 80 05**

21 - VENDS faucheuse, - faneur, - andaineur, marque Claas, bon état, - canadien, 5.40 m. (réf. 4701)
✆ **06 30 40 15 28**

26 - Vds MB JD 1177 S2 1991 CPE 4M30 5100H Clim broyeur scie colza chariot pn neuf moteur et emb 1000U TBE 20000e ht
✆ **06 22 11 66 02**

38 - Vds ramasseuse à noix AMB, RB2000, année 91, TBE générale, 1560 heures.
✆ **04 76 08 55 88 HR 06 65 61 76 70**

42 - Recherche presse balles rondes 120x120 rouleaux ou barrettes tracteur 60 à 120 cv
✆ **06 23 19 33 18**

43 - Achète PRESSE balle ronde Welger modèle RP 402 ou 420.
✆ **04 75 38 84 49 HR**

58 - VENDS MB JD 1550 WCS, 2002, heure bateur 960 h., coupe 5.50 m. suivi au sol, chariot cochet 1 scie à colza, TBE (réf. 470C)
✆ **06 75 86 52 20**

71 - Vds MB Laverda L517, 4,20 m, 3.900 H, 26.500 E, round baller Heston, 5.670 H, 120 x 170, 3.000 E.
✆ **06 18 78 68 94**

88 - Vends presse BR John Deere 550 L 1m80 ø 0m80 à 1m80 liage ficelle filet année 92 TBE.
✆ **06 19 08 84 91**

Traitement

26 - Vds Tecnoma turbocoll vignes année 2004 7 campagnes TBE 1000L 4faces Essieu B Bougies à voir
✆ **06 48 91 56 39**

Arbo-viti

01 - Vds sécateur pneumatique marque : lagme x1845 WBC97 bonbonne : 850 L enrouleur plus sécateur état neuf
✆ **04.74.67.53.51. ou 06.07.19.26.48**

Distribution

38 - Vds désileuse mélangeuse distributrice Kuhn type Euromix 3500, 13 m3, pesée programmable automotrice cabine chargement par fraise avant moteur neuf année 1998.
✆ **04 74 27 17 48**

Irrigation

26 - Recherche Enrouleur Irrifrance 63 ou 70-Tuyaux Galva diam70 raccord levier Perrot ou Siamec-Herse lourde 5à6M
✆ **04 75 25 34 33**

38 - Vds 2 enrouleurs, 1 pneuride 150mx80, 1 turbine-tourelle 300mx80, couverture Irrifrance 1 Ha, tuyaux Bauer, chisels, planteuse Super-Prefer 1 rg.
✆ **04 76 64 35 19 06 61 08 02 38**

Forestier

38 - Vds remorque forestière Masson 12 t, homologué route avec grue Kelsa 305, très peu servie, état exceptionnelle équipé pneus 550-45-22,5.
✆ **04 74 59 90 41**

Cave

21 - RECHERCHE tonneaux ou caisses en bois usagés pour mettre fleurs. (47VB1)
✆ **03 80 78 90 40**

84 - Vds 5 cuves émaillées 12 HL, pompe à marc Ambruster, Pressoir Coq 400 continu, 2 pompes à vin. 06 67 00 84 86
✆ **06 67 00 84 86**

Trav. publics

38 - Recherche pelle mécanique adaptable sur tracteur 45 cv.
✆ **06 85 54 30 34**

69 - Vds environ 2000 tuiles Ste Foy Rodanienne rouge année 1986 prix 500 euros.
✆ **04 74 04 42 01**

Agri. divers

01 - Achète bourgoin MD8 DP6 DP7 GR 10 GX 407, 410
✆ **06.17.70.29.12**

01 - Vds pailleuse désileuse Euromark 4,9 m3 tbé + 9 auges L5m l 0,80m + 40 places cornadis pour jeunes
✆ **04.74.52.78.73. ou 06.77.86.27.49**

01 - Achète presse à foin MD & RB, semoir à maïs pn., ensileuse automot.
✆ **06 46 04 37 74**

03 - Vds tracteur MF 5465 2008 rel aut 2800h clim faucheuse cond kuhn 2006 FC313T6 girofaneur Kuhn 6 toupies GF6301 giroandaineur Kuhn GA4321 roundballer MF 166V chambre variable 2004 charrue réversible Grégoire et Besson 4 socs RY47 non stop hydraulique 2004 combiné de semi herse rotative Kuhn rouleau packer semoir Nodet 3m 25 rgs cultivateur Sicam 3m 13 dents 6D dégagement cultipacker 3m sous soleuse 1DT vibroculteur 3m herse de prairie 5m50 1remorque Demarest 12t monobloc 2007 1 remorque Maître 8t monobloc 1995 1remorque Maître 5t RIDL 1benne Goyer 4t broyeur de haie Rousseau Mega 45 épandeur Miro Heywang SH130 porte hyd 2003 - Ateltier d'aliment comprenant 1 vis sur charriot 10m diam 180 1 vis horizontal 12m diam 160 6 cellules ac 6 vis de reprise diam 100 capacité totale 140t 1 broyeur Toy T2 10CV2004 1 mélange verticale 1t.
✆ **04 70 99 63 85 ou 06 79 73 54 02**

07 - Vds électro pompe Rovatti 25cv 45m3 à 85kg 30m3 à 14kg aspi diam. 100 armoire de commande avec sécurité + 1000 M PE diam. 75 10 BA + Rotopresse Supertino SP 1200 rénovée
✆ **06 77 61 08 88**

18 - Vends ensileuse Agram portée - déchaumeur Quivogne maxiculteur, repliable,, hydro avec rouleau, 13 dents, parfait état - giro broyeur, 1,80 m.
✆ **Tél. 06.07.62.17.33**

18 - Vds 24 m cornadis + auge - tondeuse, 1 barrière, 6 m - aplatisseur Rexi - 2 électrificateurs Lacmé - 2 bacs, 600 l.
✆ **Tél. 02.48.60.63.35.**

21 - ACHETE presses moyenne densité, - semoir Nodet PN2 à maïs, - tracteur 4 RM (réf. 450B)
✆ **06 81 94 70 44**

21 - VENDS semoir Roger 8 m., 3 rangées, 1998, - cover crop Bugnot VRV 36 disques, 4.60 m., 2006, - broyeur pierre Kirpy, BP 185, 1996, - semoir engrais Sulky dpx prima, 1200, 2001, - combiné Perrein Naudet 4 m., - tonne à eau Ronot 3 000 Galva, - aplatisseur Skiold, - rotoherse 8 m., - faneur Kuhn ga 280. (réf. 460B)
✆ **06 14 49 34 73**

30 - Vds combiné de semis 4,80 repli. (Vibrosem + Packer), charrues nonstop 2-3-4 socs, épand. engr. dble dis., semoirs 2,5-3-4 m, vibroculteur 5,10+6+8,50 m.
✆ **04 66 24 26 11**

38 - Vds cultilabour Tortella 2,30 m, rouleau cage, 3 vit + grappin bois, rotator + fourche ar 1 vérin.
✆ **04 76 36 79 60**

38 - Cherche appareil pour rapper les choux à choucroute, faire offre :
✆ **06 71 63 53 06**

38 - Vend serre à tabac : 1500 E HT 50 m à démonter + ventilateur Horizon sud.
✆ **04 74 33 68 99 06 20 02 80 51**

38 - Recherche remorque monocoque 10 t en très bon état.
✆ **06 87 17 33 10**

38 - Vends tonne à eau sur roues 1500 l marque Ronot, cuve Galva bon état 1200 E - remorque agricole, ridelles + rehausses + échelles fer, conviendrait pour bois ou fourrage : 500 E.
✆ **04 76 93 63 57 06 70 89 78 07**

38 - Vds treuil 3 points Sylvant mécanique 12 t environ bouclier 150 mètres câble : 6000 E.
✆ **06 86 51 21 64**

38 - Vds tracteur Renault 65 cv avec fourche avant 1 herse 4m20, 1 machine à traire, 1 remorque.
✆ **04 74 59 05 85**

42 - vds tank à lait Japy 6000 litres déc. 2006 groupe séparé herse rotative 3 m rouleau Packer relevage hydraulique
✆ **06 84 77 48 34**

43 - Vds TANK A LAIT 3 700 l Japy jauge électronique double ventilo révisé oct 2011 année 1998.
✆ **06 45 50 52 26**

67 - Vends souffleuse à grains mot. électr. 7,5 kw 10 T/h, 40 m de tuyaux, remorque isotherme 7,5 m3, semoir et herse alternative Amazone 3 m, charrue réversible Lemken 3 x 16 P., rotovator Kuhn 2,50 m, ventilateur à grains Denis.
✆ **03 88 63 13 79**

71 - Vds mini chargeur 313S, 13 CV, 836 H, haut. leve 2 m, CU 350 kg, 4 roues égales, TBE, 4.980 E H.T.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Vds dessil./paill./recycl. mélang. Kuhn, 6 m3, TA Same Expl. 80 CV avec charg. dist. engr. 1.450 L.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Vds dessil. 3 pts Jeantil 2 m3, cdes élec., TA Renault Cérès 85 X, broyeur 2,50 m, épareuse 5 m.
✆ **03 85 26 00 67**

89 - VENDS bloc-Law, broyeur concasseur à grains et autres Triphasé (réf. 4702)
✆ **03 86 66 33 72**

Elevage

18 - Recherche tank à lait, entre 300 et 400 l.
✆ **Tél. 02.48.74.86.10 ou 06.15.30.18.04.**

26 - Vds Cornadis à chèvre Tanl à lait 333L 550L Machine à traire chèvre 2pls 4pote + Luzerne
✆ **04 75 63 06 64**

71 - Vends salle de traite 2 x 4 Manus, cause retraite.
✆ **03 85 72 92 54**

Véhicule

Utilitaire

26 - Vds fourgon Renault B110 Caisse 20m3 6PAL An99 TBE 165000km 5000euros ht
✆ **06 79 44 30 19**

26 - Vd Mahindra 4x4 Goa GLx4WD nov06 86000kms tt options 6000euros ttc tva récupérable
✆ **06 71 21 26 62**

38 - Berliet, GAK : benne - PTAC 10t950 mine août 2011, très bon état, prix à débattre.
✆ **04 76 72 38 48 06 85 75 53 82**

42 - vds Peugeot 206 2 portes 2002 tva tbe + Caddy camionette 2000 Wolsvagen tbe
✆ **04.77.24.86.37 ou 06.34 33 55 90**

Tourisme

07 - Vds BMW X3 2.0l D confort oct 2006 143 000km TVR neuf noir TBE att. rem. prix 15 000 euros
✆ **06 20 52 69 83**

21 - VENDS 205 XAD, 230 000 kms, an. 1996, CT OK, prix justifié, pièce neuve, 2 000 euros (réf. 470D)
✆ **03 80 51 87 65 HR**

38 - Vends Renault Scénic diesel de 2003, 197000 kms.
✆ **06 86 70 78 92 HR**

38 - A vendre 4x4 Suzuki Grand Vitara court, état neuf : 20000 K.
✆ **04 76 73 64 73 HR**

54 - Vends Hyundai Galloper 2006, courroie dist atta caravane 7 places 165.300 km prix 5.500 euros.
✆ **03 83 25 41 31**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds 80 rouleaux paille possibilité livraison suivant distance
✆ **06.50.31.58.02**

26 - Vds Ramasseuse à noix Rousset RGV 1700 2001 1500h Vibreur VHY 2000 Com Elect
✆ **06 75 89 74 41**

26 - Vds Ramasseuse à noix Rousset RGV 1700 2001 1500h Vibreur VHY 2000 Com Elect
✆ **06 75 89 74 41**

69 - Vds potimarron calibre 1 kg / 1kg500 par 100 kg minimum. 5 tonnes environ.
✆ **06 22 80 10 35**

69 - Vds remorque céréale 12 T. Boggie Legrand bon état.
✆ **06 76 39 70 93**

Fourrage

10 - ACHETE foin de pré pressé sec de préférence MD ou HD (réf. 4712)
✆ **06 80 03 12 03**

18 - 18 – Vends 25 t de paille de pois, livraison possible.
✆ **Tél. 06.07.62.17.33.**

21 - VENDS paille OH bottes carrées (réf. 4709)
✆ **06 17 06 24 93**

70 - Agriculteur vend livre paille et foin de qualité
✆ **03 84 32 30 91 ou 06 86 08 38 02**

89 - Nord VENDS foin, luzerne 2 et 3ème coupe, très bonne qualité, balle ronde 330 kg, 15 tonnes disp. (réf. 4708)
✆ **06 83 38 31 57**

Pépinière

01 - Vds plants certifiés haie reboisement chêne acacia érable tulipier frêne hêtre etc...
✆ **04.74.39.15.71**

Propriété

18 - VENDS maison à rénover + dépendances, le tout sur un terrain environ 1 000 m2 sur Quincy, 30 000 € (réf. 4704)
✆ **02 48 51 30 17**

Terrain

84 - Jeune agriculteur cherche terrains ou exploitation à louer ou céder Nord Vaucluse / Sud Drôme / Sud Ardèche / Nord Gard. S'adresser au Journal « Vaucluse Agricole - Site Agroparc - 84912 Avignon cédex 9- Réf. 2276 »
✆

Divers

01 - Vds piquets chataigner 1m90 appointis : 1E90/piquet - Crottet
✆ **06.26.95.52.32. ou 03.85.23.10.70**

38 - Vds cuve fioul 600 litres + poêle à fioul, BE.
✆ **04 74 88 26 36 06 83 30 46 86**

38 - Vds Berlingo HDI 2006 TBE : 5200 E, chaudière fuel 25 kw avec ballon ECS 200 l incorporé 1000 E, cuve fuel plastique propre 2500 l : 400 E.
✆ **04 76 36 71 64 06 87 69 86 76**

38 - Vds Corn-Gluten, pulpe de pommes de terre, bottes de maïs ensilage ou Epis.
✆ **06 84 09 59 82**

57 - Vds malaxeur béton Boton Merlet 660 - citerne fuel 5.000 L - rotative Kuhn 6m repliage hydrau.
✆ **06 64 99 52 52**

67 - Achète tracteur 4 RM, 60-80 cv sans cabine 40 km/h, broyeur végétaux 3 pts, éolienne de p,ture et auge en pierre.
✆ **06 76 99 83 32**

69 - Vds semoir maraîcher Huet 17 R NM 120 radis mâche etc... éplucheur à poireaux à sec.
✆ **06 07 06 77 50**

70 - Vds Groupe électrogène PRAMAC GBL 30 avec remorque, Bon état, peu servi (893h), 8000 EUR TTC (TVA Récupérable).
✆ **03 84 65 42 77 (HR)**

88 - Vends citerne 15000 L, ensileuse maïs Taarup 101, bétaillère 2 places, abreuvoirs, pompe trayeuse, fourneau électrique Oliger.
✆ **03 29 36 50 89**

89 - VENDS paille de blé et colza sous abri, très belle qualité, 60 € la tonne départ (réf. 4705)
✆ **03 86 32 30 08**

Location

Agricole

69 - Viticulteur sérieux cherche vignes en fermage Juliénas, Brouilly, Morgon, Saint Amour, Moulin à Vent.
✆ **06 87 17 64 99**

71 - Arboriculteur recherche terrains agricoles à louer à bon prix pour plantations fruitières.
✆ **06 49 19 05 23**

Offre

Emploi

01 - Cuma Abergement cherche mécanicien agricole confirmé maintenance MB ensil. tracteur et matériels divers
✆ **06.80.42.14.37**

21 - RECHERCHE associé GAEC polyculture-élevage en vue reprise exploitation 2015. Etudie toutes propositions (réf. 4703)
✆ **06 08 93 28 28**

Migé, Dom. J-Luc Houblin,
RECHERCHE EMPLOYÉ VITI/AGRI,
formé ou non
pour CDD puis CDI
Tel. 03 86 41 69 87

42 - recherche responsable troupeau caprin - BTS PA ou ACSE - H/F - tp - encadrement élève autonome - Lycée de Ressins Nandax. Contact M. Berchoux.
✆ **04 77 23 70 10**

Pour son usine de Varennes Vauzelles, la société NEXSON **RECHERCHE un dessinateur industriel d'ensembles chaudronnés** (Autocad, Solidworks) et un soudeur Tig, Arc, Mig.
Adresser vos CV et lettre de motivation à **NEXSON GROUP**, ZI Nevers Nord, 11 rue Joseph Marie Jacquard, 58640 Varennes Vauzelles ou David.carneiro@nexson-group.com

Petite ETA recherche chauffeur automoteur (Claas-Xerion)
pour épandage solide et liquide et travaux de compostage hors épandage.
Niveau Bepa et Bac,
Poste avec responsabilités et possibilité CDI
Permis B exigé et PL bien venu
Tel. 02 38 94 04 66 - Fax 02 38 94 06 05
Mail: eta-dechambre@orange.fr

Service

39 - Curage de fossés à la roue 0,50 euro/Ml AF commune ONF Bourgogne Franche-Comté Rhône Alpes
✆ **06 82 25 31 30**

84 - DELTA Arboriculture à Cavaillon -Prestataire services arboricoles Siret 522 669 407 00010- taille, greffe arbres fruitiers, vigne – Matériel de pointe - Personnel qualifié – 35 ans d'expérience.
✆ **06 75 38 29 28**

89 - Puits et forages, curage , recherche d'eau, pompage. Serge Poinsot (réf. 3902)
✆ **03 86 55 98 85**
06 86 01 50 99

Demande

Emploi

38 - JH 27 ans bac pro élevage bovin lait recherche emploi dans exploitation laitière.
✆ **06 03 71 29 22**

71 - Tâcheron, sérieux et motivé, titulaire d'un Bac pro, recherche vigne à la tâche, dans 71 et 69.
✆ **06 49 19 05 23**

Mariage

Rencontre

42 - Agriculteur 40 ans cherche compagne 35/40 ans sérieuse et gentille pour fonder une famille. Annonce sérieuse. Ecrire à Paysans de la Loire BP 30031 42272 St Priest en Jarez cedex.
✆ **Annonce n° 726**

Animaux

Bovin

01 - Blonde d'Aquitaine vds jeunes mâles de 12 à 24 mois, élevage inscrit indem. d'IBR livraison possible
✆ **06.77.19.11.44. ou 04.74.24.53.28. soir**

01 - Cse cess vds cheptel CH HBC : vaches et génisses pleines ou suitées - génisses 1 et 2 ans - taureaux repro 1 an - Pauget Daniel à St Trivier de Courtes
✆ **06.28.32.17.48**

01 - Vds 2 veaux mâle charolais reproducteurs, IBR A, TGS, non HBC, bonne origine
✆ **06.88.76.67.81. ou 04.79.42.15.22**

01 - Vds taureau Red Holstein 14 mois fils de Brams X Souvereign mère 7ème lactation 9 à 10 000 de moy. sanitaire OK
✆ **04.74.55.61.30. hr**

01 - Vds cse arrêt lait génisses et vaches prêtes Montb moy. 9000 kg économique + 1 Prim'Holstein
✆ **06.10.79.57.77**

03 - Elevage Lena VEND jeunes taureaux limousins 14 - 15 mois HBL, pères qualifiés, station Lanaud (38VB1)
✆ **06 28 02 04 05**

07 - Vds vaches PH en lactation MCL10000 toute garantie sanitaire FCO ok
✆ **06 71 21 49 36**

18 - Vds 3 TB taureaux charolais, 18 mois et 1 de 30 mois - 10 génisses, 18 mois et génisses pleines, le tout HBC, indem. IBR.
✆ **Tél. 02.48.74.51.39 ou portable : 06.86.76.81.23.**

18 - Elev. HBC, vend taureaux de l'année et 1 adulte, orig. Toronto. EARL Trameson, 18350 Charly.
✆ **Tél. 06.10.91.41.94.**

18 - 18 – Vds choix de TB reproducteurs CHAROLAIS, HBC, de 10 à 12 mois et 4 vaches pleines, HBC, à terme janvier-février, avec toutes garanties sanitaires, prix très raisonnables et une ânesse Grand noir du Berry de 30 mois, avec certificat d'origine. J. et H. Bonnichon, 18170 Le Châtelet.
✆ **Tél. 02.48.56.21.49 ou 06.81.38.47.12.**

18 - Vds pelle Poclain P60 - Sulky, 1.500 l, 12 à 24 m - chisel, 7 dents - girobroyeur, 1,9 m - râtelier, 2,6 m, ovin, Jourdain.
✆ **Tél. 02.48.73.81.52, heures repas.**

21 - Elevage charolais BAUDOT à Pont et Massène (Côte d'Or) propose à la vente large choix de reproducteurs (taureaux adultes, 30 taureaux de 18 mois, et 30 veaux de l'année) et ce, en apportant toutes les garanties sanitaires et de reproduction. Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Accueil permanent ou sur RDV et livraison toutes distances.
✆ **03 80 97 23 28**
06 07 75 59 74

21 - Elevage Levoyet Herd Book Limousin VEND reproducteurs 17 mois, broutardes reproduction (réf. 4512)
✆ **03 80 23 68 04**

21 - VENDS bons taureaux 18 mois charolais, vêlage facile. Frédéric Lechenault - St Thibault (réf. 4614)
✆ **03 80 64 62 63 HR**

21 - VENDS 3 taureaux 18 mois, conformation exceptionnel, non HBC, gros gabarit (4610)
✆ **03 80 84 32 25**

21 - VENDS 7 vaches charolaises pleines IND IBR (réf. 470A)
✆ **03 80 64 60 60**

21 - VENDS race montbéliarde grand-mère à taureau, soeur de Tenorino (Lautchaux-Ezozo), - génisses et vaches en lactation, IND IBR, CL. (réf. 470B)
✆ **06 77 96 42 98**

21 - VENDS bon taureau 20 mois, - 8 veaux de l'année, inscrits HBC. Gabriel Musset 21230 Allerey (réf. 4711)
✆ **03 80 84 10 55**

38 - Cause cessation vends génisses Montbéliardes prêtes + génisses A taureau A collecter TGS.
✆ **06 73 00 78 53**

42 - vds 58 génisses Charolais pleines vêlage décembre et janvier tb origine + 1 taureau 3 ans
✆ **04 77 63 51 09**

42 - Elevage Charolais vds vaches suitées 30 génisses 18 m 20 laitonnes
✆ **06 80 87 42 59**

42 - Vds vaches pleines Charol. 4 ans HBC TBO + taureaux. Cuisset J Marc - St Germain Lespinasse.
✆ **04 77 64 53 33**

42 - Vds vaches Limousines prêtes ou suitées.
✆ **06 81 31 07 42**

42 - Vds géni. Charolaises 30 m gestantes vêlage Déc. Janvier taureaux gén. IA 1400 €
✆ **06 84 17 42 20**

58 - VENDS taureaux 18 mois HBC ou non, grand choix et bonnes qualités. Guinot Alain - Sermages (4006)
✆ **03 86 84 33 19**

58 - VENDS vaches et génisses normandes prêtes à vêler et vaches en lait (réf. 45VB1)
✆ **06 61 14 25 54**

58 - VENDS taureaux HBC 1 et 2 ans maigres, IBR A, FCO 1 et 8. GAEC Pellé G. et J. (réf. 4707)
✆ **03 86 58 36 54 ou 06 47 59 78 09**

63 - AV génisses Salers 20 m dociles prêtes à saillir IBR A, BO.
✆ **04 73 71 26 14 ou 06 83 88 53 49**

63 - AV vaches génisses Salers + 4 velles inscrites HBS qualif. IBR A.
✆ **06 70 56 22 75**

69 - Achète bons broutards charolais mâles et femelles non OGM. Règlement assuré.
✆ **06 80 44 67 41**

69 - Vds trx 18 mois fils et petit fils Savinoise + veaux repro. + vaches et génisses gestantes + 18 mois femelles. TGS. Elevage Grange Stéphane 69 Savigny.
✆ **06 31 41 82 83**

71 - VENDS taureaux HBC, bonne qualité viande et gabarit. GAEC Goulliard (réf. 440A)
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Cause cessation élevage charolais VEND cheptel : génisses 30 mois, vaches, 18 mois, terme nov. - déc., IBR A, issu IA, vac. FCO, GS. (réf. 45VB6)
✆ **06 45 44 83 53**

71 - Vds taureaux 18 mois et veaux repro. charolais, HBC, TGS, liv. pos. Gaec Berland, Viry.
✆ **06 73 34 07 96 06 85 13 37 68**

71 - Elevage HBC Gaec Pichard vous propose en permanence la vente de veaux et de taureaux 18 mois reproducteurs. Vds 1 taureau 6 ans org. B. Bonnot. 71410 Sanvignes-les-Mines.
✆ **03 85 67 04 53 ou 06 74 08 93 60**

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 € TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 € TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑ 1 parution **17 €** ❑ 2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de € TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de € TTC
carte N° |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

71 - Elev. limousin Jouanin vd tx 20 mois, HBL ou non, vaches, gén. pleines, TGS, TBO, livr.
✆ **03 85 25 36 41 H.R.**

71 - Vds 10 bons taureaux 18 m. et un de 4 ans, HBC, TGS. Ducert Claude, Martigny-le-Comte.
✆ **03 85 24 02 61**
06 07 75 81 61

71 - Vends 10 bonnes génisses charolaises 30 mois pleines, vêlage facile, IBR A, TGS.
✆ **06 83 14 15 78**

71 - Cause retraite vds 8 génisses pleines, vêlage déc. janv., vaches vides, veaux M. F., IBR A, vaccinés FCO.
✆ **06 87 96 21 49**

71 - Vds génisses charolaises 30 mois pleines, terme déc. janv., indemnes IBR, TGS.
✆ **03 85 50 52 32 H.R.**

88 - Vends taureaux aptes à la saillie Montb. veaux m.les 8 j à 1 mois Montb.
✆ **06 22 66 61 21**
06 37 52 06 12

Caprin

38 - Vds lot chèvres Saanen saillies troupeau CL 1000 l gènes + sans CAEV.
✆ **04 76 35 12 71**

38 - Vds 6 chèvres mise bas fin 01/2012 + 1 bouc race Alpine écornés cause cessation.
✆ **04 78 31 24 11 HR**

Ovin

26 - Vd cause retraite Troupeau brebis péalpes-Possibilité plusieurs lots
✆ **04 75 21 32 34 (HR)**

38 - Vends deux béliers Thône et Marthod nés en février 2011 pure race en règle sanitaire, prix : 200 E/pièce.
✆ **06 65 66 99 08**

69 - Vds 70 brebis préalpe du sud, rustique, bonne conformation.
✆ **06 72 81 46 23**

Porcin

89 - VENDS porcelets Bio croisés Gascon et truies ou ECHANGE contre ovins. (réf. 4604)
✆ **06 70 73 79 58**

Equin

42 - Vds jument Comtoise pp attelée + sa pouliche pp le tout inscrit au CE et SB
✆ **04 77 94 03 92 HR**

Chien

03 - Vds chiots Bouviers Bernois né le 1009 3M 2F pucés vacc tat mère 250269602175264.
✆ **04 70 67 58 52**

07 - Vend chiots Beauceron nés le 09/09/2011 N° mère 2DJV 099
✆ **04 66 69 82 77 HR**

21 - VENDS chiots Border Collie non LOF, 2 mâles et 1 femelle (réf. 4710)
✆ **06 85 41 69 64**

23 - Vends 6 berger blanc suisse non LOF puce de la mère 250269602849774.
✆ **05 55 65 81 65 HR**

39 - Vds chienne 2A 6D gascon santongeois chasse lièvre chevreuil, cause refus sanglier
✆ **03 84 47 41 97 h.r.**

42 - vds chiots Spaniel 2 mois 1/2 non lof portée de 5 mère tat 250269604053738
✆ **06 17 52 60 51**

43 - Vds CHIOTS Border Collie N° tatouage mère 2EGM751.
✆ **06 82 21 33 75**

Chasse-Gibier

01 - Cse cess vds plusieurs couples de pigeons en rapports issus de races diff. 15 euros le couple et pigeonneaux 7 euros le couple + pigeons de réforme 2 E/pièce
✆ **03.85.51.82.38. hr**

89 - Pour saison 2012 CHERCHE à louer territoire pour chasse au petit gibier. Loyer annuel 1 000 € (réf. 4609)
✆ **06 77 77 95 76**

Vous voulez VENDRE un matériel moins de 150 euros ?

PENSEZ AUX PETITES ANNONCES DE

Terres de Bourgogne

Tel. 03 80 78 90 40

pa@terres-de-bourgogne. net

3 parutions : 10 euros

Paiement uniquement par CB

Les offres d'emploi de l'APECITA

AL009989 - COTE D'OR ET YONNE
4 SALARIES AGRICOLES SPECIALISES EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE H/F
Pour 4 exploitations en agriculture biologique : grandes cultures (160 ha), polyculture élevage (200 VA, production viande + atelier de transformation), élevage porcin (110 truies avec atelier naisseur, projet engraissement), légumes de plein champ et maraîchage. Grandes Cultures : réalisation des interventions, travail en espaces verts. Polyculture-élevage : conduite de l'atelier bovin viande, transformation et commercialisation. Elevage porcin, atelier naisseur, engraisseur : soin, entretien, manipulation des animaux. Maraîchage : activités liées au maraîchage, commercialisation. Bac. Motivé. Voulant développer un projet en Agriculture Biologique. Permis B. Contrat de professionnalisation 1 an en alternance avec formation certificat de spécialisation conduite de productions biologiques (niveau 4).

AL010771 - TRAVAIL A DOMICILE
CHEF DE PROJETS EN HOMOLOGATION DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES H/F
Société de conseil experte dans le domaine réglementaire des produits phytopharmaceutiques, biocides, produits chimiques industriels, cosmétiques et médicaments humains et vétérinaires. Coordination de projets et préparation de dossiers scientifiques et techniques d'homologation de produits phytopharmaceutiques pour l'Europe et la France. Bac + 5 en Protection des Cultures avec expérience dans l'homologation des produits phytopharmaceutiques. Anglais lu et écrit impératif, parlé apprécié. Travail à domicile avec réunion mensuelle à Lyon. Entrée dès accord.

AL010675 - DOUBS
RESPONSABLE PRODUCTION/QSE H/F
Distillerie familiale. Assurer, participer, et organiser l'ensemble de la production. Gérer et animer également les dossiers qualité, sécurité et environnement de l'entreprise. Bac +2 à Ingénieur spé agronomie. Exp en PME. H/F de terrain. Valeurs humaines. Connaissances ds la gestion de dossiers qualités en agro. Polyvalence, implication, investissement et aisance relationnelle. CDI. Entrée dès accord. Salaire à négocier.

AL010858 - CENTRE EST
TECHNICO COMMERCIAL ALIMENT DU BETAIL EN AGROBIOLOGIE H/F
Société spécialisée en agrobiologie, basée dans l'Ain. Développement de la gamme de produits (aliment bétail, produits de soins, semences, engrais...) auprès de la clientèle d'agriculteurs. Prospection commerciale et développement des filières. BTSA PA ou autres. Débutant accepté, expérience appréciée. Connaissance en agriculture biologique. Ouverture d'esprit. Entrée fin 2011. CDI. Rémunération motivante.

AL010702 - COTE D'OR
INGENIEUR R&D INNOVATIONS ET PROCESS H/F
Filiale Agroalimentaire d'un Groupe International, spécialisée ds la fabrication et le conditionnement de moutardes. Vous travaillez en collaboration avec les équipes marketing et commerciales au développement et à la mise au point de nouveaux pdts et concepts. Vous menez à bien la mise en oeuvre industrielle des innovations au travers de l'utilisation de process existants ou de nouveaux process, et assurez les premiers essais laboratoire puis pilotes et enfin industriels jusqu'au lancement. Vous alimentez la réflexion des équipes au travers de nouveaux process, nouvelles technologies, nouvelles tendances de l'industrie alimentaire. Vous participez à l'évolution des pdts existants, à l'amélioration continue et à la fiabilisation des process industriels existants. Ing agroalimentaire. Maîtrise anglais. Exp 3 ans mini en R&D en agroalimentaire en contact régulier avec des équipes marketing et commerciales. Autonome, organisé, réactif, attentif aux tendances des consommateurs et aux évolutions technologiques. Sens de CDI. Entrée immédiate.

AL010715 - MEURTHE ET MOSELLE
TECHNICIEN, ANIMATEUR CONSEILLER EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE H/F
Association régional de développement de l'AB. Développement de nouvelles filières (ovins, caprins, porcins, avicole, veau) : animation, recherche et acquisition de références, suivi technique, conseil en élevage, intervention. Connaissance et motivation pour l'élevage, capacités d'organisation et de communication, autonomie, dynamisme et bon relationnel. Maîtrise de l'informatique. CDD d'un 1 an.

AL010760 - CÔTE D'OR
CONDUCTEUR DE MOULIN H/F
Pour moulin. Assurer la fabrication des différentes farines à partir d'un moulin automatisé en respectant les procédures hygiène, qualité et sécurité. Activités principales : Rattaché au responsable de la production meunerie, le conducteur de moulin : assure la conduite des différents process automatisé de fabrication. Garantit le respect des consignes et du planning de fabrication. Effectue des échantillonnages de produit pour le laboratoire. Respecte le processus Qualité et les cahiers des charges. BTSA type IAA ou équivalent. Connaissance en sciences et technologies des aliments. Spécialité production céréalière appréciée. Débutant accépté. CDI à pourvoir dès que possible. Salaire à définir en fonction du profil du candidat. Formation en interne assurée.

AL010779 - RÉGION BEAUJOLAISE
TECHNICO-COMMERCIAL H/F
Groupe français privé à dimension internationale, spécialisé dans la collecte, le négoce et la transformation des céréales, (4 000 collaborateurs, 42 usines, 17 pays). Il investit fortement dans des programmes de recherche de nouvelles valorisations des agro-ressources. L'entreprise propose aux viticulteurs, caves coopératives et négociants une gamme complète de produits et de services, accompagnés de conseils techniques, de la plantation et l'entretien de la vigne à l'élevage et au conditionnement du vin. Présente au coeur des plus grands vignobles français, l'entreprise développe également une activité sur le marché des Espaces Verts et de l'Horticulture. Vous aurez pour mission de suivre et développer le portefeuille clients sur votre secteur ainsi que d'acquérir une nouvelle clientèle, et ceci dans le cadre de la politique de l'entreprise. De formation commerciale ou technique, rigoureux et autonome. La connaissance du monde viticole est un atout. Poste à pourvoir immédiatement. Contrat à durée indéterminée. Formation assurée. Véhicule de société.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

CÔTE D'OR

APPEL D'OFFRES

Avis d'appel public à candidatures
Délégation du service public

SIEA DE RUFFEY LÈS ECHIREY

1. Dénomination et adresse de la collectivité:
SIEA de Ruffey lès Ehirey, En Mairie, 1, Place du Souvenir
21490 Ruffey lès Echirey
Tél : 03 80 32 07 07
2. Objet de la consultation :
Délégation par affermage des services publics d'Eau Potable et d'Assainissement, attribuée conformément aux articles L.1411-1 à L.1411-18 du Code général des collectivités territoriales.
3. Caractéristiques essentielles des délégations :
3.1 Service eau potable
Durée du contrat : 8 ans et 9 mois à compter du 01/07/2012.
Données du service :
• Nombre d'abonnés : 1 200 ; communes de Asnières les Dijon ; Bellefond ; Ruffey les Echirey
• Volume de facturation : 150 000 m³
Ouvrages à exploiter :
• Station de production : néant, achat à la Communauté d'Agglomération du Grand Dijon (214 500 m³ achetés en 2010)
• Station de reprise : 2 stations de reprise et un surpresseur
• Réservoirs : 3 pour 1 600 m³ de stockage avec 8 cuves
• Linéaire du réseau : 31,7 km
3.2 Service assainissement
Durée du contrat : 8 ans et 9 mois à compter du 01/07/2012.
Données du service :
• Nombre d'usagers : 880 ; communes de Bellefond et Ruffey les Echirey
• Volume de l'assiette de facturation : 80 000 m³
Ouvrages à exploiter :
• Stations d'épuration : néant, traitement assuré par la Communauté d'Agglomération du Grand Dijon.
• Linéaire du réseau : 16,1 km
• Postes de refoulement ou relèvement : 4
4. Contenu des dossiers de candidatures : 1 dossier par service
• Lettre de candidature
• Attestations, certificats et justifications prévus aux articles 8 et 9 du décret n° 97-638 du 31 mai 1997
• Références d'exploitations similaires.
• Chiffres d'affaires et bilans des trois dernières années.
• Toutes pièces permettant d'apprécier les garanties professionnelles et financières de l'entreprise et l'aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public.
5. Date limite de réception des dossiers de candidature :
Le 29 décembre 2011 avant 12 heures à la Mairie de Ruffey lès Echirey.
Les dossiers de candidature devront être adressés à Monsieur le Président, en Mairie, 1, Place du Souvenir, 21490 Ruffey lès Echirey, sous enveloppe cachetée portant la mention: «Candidature pour la délégation du service public (compétence à préciser) - A n'ouvrir qu'en présence de la commission».
6. Renseignements :
Monsieur le Président - Tél : 03 80 32 07 07
Cabinet GUESAC'EAU , Michel GUILLAUME, Port : 06 07 46 92 47 *AL21478214*

CHANGEMENT DE NOM

Mme Degueurce (Delphine, Stéphanie) demeurant 121, Rue d'Auxonne à Dijon (Côte d'or) agissant au nom de son enfant mineur **Oliveira (Joffrey, Benjamin)** né le 24 août 1997 à Dijon (Côte d'Or) dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer au nom patronymique de ce mineur celui de : **Degueurce**.
AL21478212

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 04/11/2011 à Bissey La Côte (21520), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : exploitation agricole à responsabilité limitée.
Dénomination : LES VIGNES DE BOURGOGNE
Siège social : 5 Rue haute 21520 Bissey La Côte
Objet social : Activités réputées agricoles et notamment viticoles au sens de l'article L.311-1 du code rural et de la pêche maritime.
Durée : 99 ans. Capital social : 7500 €
Gérante : Madame Emilie Lazzarotti-Clair, demeurant 2 Bis Rue Gambetta 10250 Mussy sur Seine La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.
Pour avis, la gérante *AL21478030*

Par acte SSP du 08/11/2011, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes.
Dénomination : Emilie Fashion
Objet social : commerce de détail de 'vente de prêt à porter, des chaussures, de maroquinerie, d'accessoires de mode, de bijoux fantaisie.
Siège social : 1 avenue de Bourgogne, 21800 Quétigny
Capital : 10000 €
Durée : 99 ans
Gérance : Mme HE Shaole, demeurant 100 rue de la Chapelle 75018 Paris
Immatriculation au RCS de Dijon
AL21478213

MODIFICATION DE CAPITAL

SORVEX

Société à responsabilité limitée
au capital de 8.000 euros
Siège social : rue du 8 Mai 1945
à Couchey (21160)
RCS Dijon 501 188 320

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire et ordinaire du 28 octobre 2011, les associés ont pris acte de reconstituer les capitaux propres de la société à plus de la moitié du capital et décidé d'augmenter le capital d'un montant de 120.000 euros pour le porter à 128.000 euros par voie de souscription de créances liquides et exigibles sur la société et modifiés les articles 6,7 et 8 des statuts.
Capital ancien : 8.000 euros
Capital nouveau : 128.000 euros
Pour avis, la gérance. *AL21478218*

GMT

SAS au capital de 1.480.000 ?
porté à 1.910.000 €
Siège social : Vanvey (21400)
393 273 099 RCS Dijon

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire 15 Novembre 2011, le capital social a été augmenté par apports en nature de 430.000 € pour être porté de 1.480.000 €à 1.910.000 € par la création de 26.875 actions nouvelles de 16 € chacune attribuées à l'associé souscripteur. Les articles 6 (Formation du capital) et 7 (Capital-Parts sociales) des statuts ont été modifiés en conséquence.
AL21478219

TRANSFERT DE SIÈGE

SmYb.

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
au capital de 1 000€
RCS Dijon B 527 601 843

Par décision de l?associé unique et gérant de la Société S.A.R.L. unipersonnelle SmYb. en date du 03.11.2011, il a été décidé de transférer le siège social dans le ressort du même greffe du tribunal de commerce et de la manière suivante :
Ancien siège : Chenôve (21300), 7 rue Edouard Herriot.
Nouveau siège : Talant (21300), 4 Allée des Deux Clochers et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts. Etant précisé qu'il s'agit du premier transfert de siège depuis la constitution de la Société.
Pour avis.
La Gérance *AL21477768*

Transmetez vos annonces légales par mail à
legales@terres-de-bourgogne. net

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE COTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de COMBERTAULT:
99 a 00 ca - Le champeau: ZC-321(J)-321(K
Cmne de SAINTE-MARIE-LA-BLANCHE:
1 ha 40 a 90 ca - La grillee: ZB-58(K)-58(L)-58(J)[F1]-58(J)[F2]
-Vigne hors AOC :1 ha 31 a 15 ca
-Terre : 1 ha 08 a 75 ca
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 12/12/2011 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 Saint-Apollinaire, Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus. *AL21478217*

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

EARL SIMONOT PÈRE ET FILS

Société civile
au capital de 8 000 €
Siège social
21430 Brazey en Morvan
423 982 875 RCS Dijon

La collectivité des associés, réunie le 26 septembre 2011, a décidé de mettre fin, à effet immédiat, au mandat de gérant détenu par M. Jean-Marie Simonot.
A compter de cette date, Mme Isabelle Simonot, demeurant à 21430 Brazey en Morvan, demeure gérant unique de la société.
Pour avis, la gérance *AL21477497*

CENTRE LASER MEDICAL DIJON - C.L.M.D.

Société à responsabilité limitée
au capital de 12 300 euros
Siège social : 16 Place Bossuet - 21000 Dijon
489 658 633 RCS Dijon

Aux termes d'une délibération en date du 1er Octobre 2011, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Michel Carré et de Madame Monique Lagrange épouse Carré et a nommé en qualité de nouveau gérant Monsieur Julien Carré, demeurant 31 Rue Meslay, 75003 Paris pour une durée illimitée.
Pour avis
La Gérance *AL21478211*

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

Société d'avocat Gilbert Martin
14, rue Georges Dufaud,
58000 Nevers

FINANCIERE WILMORT

SARL unipersonnelle
au capital de 8.000 euros
Siège social : route nationale 7 et 1 rue du Lavoir
58470 Magny Cours
479 661 878 RCS Nevers

Il résulte d'une décision de l'associé unique du 15 novembre 2011 que l'activité de la société a été étendue à l'exploitation d'un hôtel sis route nationale 7 et 1 rue du Lavoir, 58470 Magny Cours.
Pour avis,
La gérance *AL58478058*

CABINET FIDUCIAIRE DE NORMANDIE
Société d'Avocats
1 rue du Mesnil, Caen (Calvados)

SO.DI.TAN

Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 euros
Avenue de la Fringale
58190 Tannay
885 820 217 Nevers

Aux termes d'une délibération en date du 31 Octobre 2011, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social à l'activité de bijouterie, y inclus la vente d'or et de métaux précieux et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
Pour avis,
Le Président. *AL58478062*

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

SCP A.MACQUART-MOULIN,
J.L.BALLERET
Avocat au Barreau de Nevers
6 Avenue Marceau
58000 Nevers
Téléphone:03.86.61.21.05

VENTE PAR ADJUDICATION SUR PUBLICATION JUDICIAIRE

Commune de VILLIERS SUR YONNE (Nièvre)

un ensemble forestier dit **«BOIS DE SALIGNY»**
Le Mardi 6 Décembre 2011 A 10 H 30
Au Tribunal de Grande Instance de Nevers, Place du Palais, Nevers
en un seul lot et sur la Mise à Prix de: 120.000 €
Faculté de baisse de mise à prix d'un quart en cas d'absence d'enchères
Désignation :
Section C n°7 «La Fontaine aux Rattes» pour 5 ha 90 a 00 ca
Section C n°8 «La Fontaine aux Rattes» pour 1 ha 90 a 20 ca
Section C n°10 «Le Pergeot» pour 1 ha 14 a 20 ca
Section C n°11 «La Chaume du Bois de Valleron» pour 91 a 09 ca
Section C n°21 «La Marinière» pour 9 ha 62 a 50 ca
Section C n°23 «La Marinière» pour 35 ha 13 a 20 ca
Section C n°25 «La Marinière» pour 5 ha 74 a 20 ca
Section C n°26 «La Marinière» pour 27 a 50 ca
Section C n°28 «La FOLIE» pour 2 ha 04 a 20 ca
Section C n°29 «La FOLIE» pour 11 ha 89 a 10 ca
Section C n°30 «La FOLIE» pour 1 ha 69 a 90 ca
Section C n°31 «La FOLIE» pour 02 ha 88 a 00 ca
Section C n°32 «BOIS CHARRON» pour 4 ha 63 a 30 ca
soit une superficie totale de 83 hectares 77 ares 39 centiares
Etant précisé que ces parcelles forment un ensemble forestier d'un seul tenant dénommé «Bois de SALIGNY»
Toute personne intéressée peut consulter le Cahier des Charges et clauses et conditions de la vente au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Nevers.
Les enchères ne peuvent être portées que par le ministère d'un Avocat du Barreau de Nevers.
Renseignements:
1.M° Antoine MACQUART-MOULIN - SCPA.MACQUART-MOULIN,J.L. BALLERET
Tél : 03.86.61.21.05 poursuivant la vente et rédactrice du cahier des Charges
2.Au greffe du Tribunal de Grande Instance de Nevers
Antoine MACQUART-MOULIN *AL58478041*

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 20 novembre 2011, il a été constitué une société:
Dénomination :Transports Avila Laurent
Siège social :2 rue le dessous des Vignes 58460 Corvol l'Orgueilleux
Forme :EURL
Objet :Transport marchandises
Capital :2000 €
Gérance :Mr Avila Laurent, 2 rue le dessous des vignes, 58460 Corvol l'Orgueilleux.
Durée :99 ans
Immatriculation au RCS de Nevers.
Pour avis,
le gérant.
AL58477773

Notaires

Office Notarial
de Me Sophie Kreicher.
Notaire Château-Chinon
(58120), 2 place du Docteur Bondoux

Suivant acte authentique dressé par Me Stéphane SANDELLI, notaire en l'Office Notarial dont le siège est à Château-Chinon (58120), 2 place du Docteur Bondoux, en date du 26/07/2011, publiée à la Conservation des hypothèques de Clamecy (58500), le 07/09/2011, vol 2011P, n°1268, il a été constitué la Société Civile Immobilière, dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :
Dénomination : SCI «HUG HUB»
Siège social: Brizon - 58140 Brassy (Nièvre).
Durée : 99 ans
Objet :- L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers et notamment d'un immeuble situé à Brassy (58140), lieudit «Brizon».
- L'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires.
- Exceptionnellement l'aliénation des immeubles devenus inutiles à la société, notamment au moyen de vente, échange ou apport en société.
- Et plus généralement toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en faciliter la réalisation, à condition toutefois, d'en respecter le caractère civil.
Capital social : Soixante-dix mille Euros (70.000,00 Euros).
Apport en numéraire :
Par Monsieur Hubert Laurent, pour un montant de 21.500,00 ?
Par Madame Huguette Alary, pour un montant de 35.000,00 ?
Apports en nature :
M. Hubert Laurent, demeurant à Brassy (58140), Brizon a fait apport à la Société d'un terrain à bâtir sis à Brassy (Nièvre, 58140), au lieudit «Brizon», cadastré section D, n°257, d'une contenance de 13a95ca.
Evalué en toute propriété à Treize mille cinq cents euros (13.500,00 €).
Souscription des parts sociales
Monsieur Hubert Laurent et Madame Huguette Alary née Eckmann déclarent souscrire les sept cents (700) parts sociales de Cents Euros (100,00 €) de nominal chacune, numérotées de 1 à 700, qui formeront le capital social ci-après, de la manière suivante, savoir :
- Monsieur Hubert Laurent
° 350 parts en **nue propriété**
numérotées de 1 à 350, ci 350
° 350 parts en **usufruit**
numérotées de 351 à 700, ci 350
En libération de la souscription qui précède portant sur trois cent cinquante (350) parts de 100,00 € de valeur nominale, en nue-propriété seulement et en libération de sa souscription de trois cent cinquante parts (350) de 100,00 € de valeur nominale en usufruit seulement, Monsieur Hubert Laurent a fait apport d'une somme de vingt et un mille cinq

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIÈVRE

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par intermédiation, rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants:
Recueil de candidatures à la location
CESSION INTEGRANT DPU ET MATERIEL:
Cmne de AMAZY:
- La prairie: B-411-412-413-414-415-416
Cmne de ASNAN:
- Terres de menee: ZB-2(J)-2(K) - Les reculons: ZC-1
Cmne de ASNOIS:
- La fontaine: ZC-73 - Le clos saint loup: ZC-62-66-72 - Le moque barry: ZE-258(J)-258(K) - Le noyer pigeon: ZD-26 - Les beunions: ZC-146-147 - Les crys: ZC-28 - Les eaubues: ZB-12(J)-12(K)-17-100[16](A)-100[16](Z)
- Les migrees: ZB-21-22 - Les patis: ZB-36 - Les terres du parc: ZA-73-74 - Le bas de boin: ZA-43 - Le moque barry: ZE-259(J)-259(K) - La loche: ZC-88 - Les chenevieres: ZB-44 - Les eaubues: ZB-13(J)-13(K) - Saint loup: ZC-151[133]-152[133] - Les coudrays: ZE-225 - Les esselys: ZD-40(J)-40(K)-108[41](J)-108[41](K) - Les terres du parc: ZA-71 - Le saint aubin: ZE-200-201 - Les coudrays: ZE-226 - Les terres du parc: ZA-72- Les centiemes: ZB-8(J)-8(K) - Les petits crys: ZC-35
Cmne de CHALLEMENT:
- Le corbier: ZE-80(J)-80(K) - Les petits grands raux: ZL-36 - Vignes de montois: ZE-70 - Les perrieres: ZE-84(J)-84(K)-84(L)
Cmne de CORVOL-L'ORGUEILLEUX:
- Echeintre maillot: ZL-22(J)-22(K)-23(J)-23(K)-25 - En naille: YA-39
Cmne de GRENOIS:
- Les genievres: ZI-22(J)-22(K)
Cmne de LYS:
- Le grand rimbault: ZL-100[489]-101 - Pieces de pougues: ZC-87(J)-87(K) - Pieces de pougues: ZC-88(J)-88(K)
Cmne de METZ-LE-COMTE:
- Les pres du moulin: ZB-18(J)-18(K)-19(J)-19(K)-73[24](J)-73[24](K) - Les pres du moulin: ZB-25(J)-25(K)
Cmne de TALON:
- Les champs de talon: YA-27(J)-27(K) ca - Les cermeaux: ZB-97[16](A)-97[16](Z) - Sur la praile: ZB-38 - La cote perreve: A-740-741-749-1286[742] - La cote rouge: A-757-763 - La praile: ZB-49-50 - Les cermeaux: A-500 - Les chamoreaux: A-678-690 - Les champs de talon: YA-17-19-20 - Les corvees: A-727-728-730-731-732-734-736-737-738- Les cotas: ZB-9(J)-9(K)-90[11] - Les trangouliards: ZB-46 - Sur la fontaine: ZB-29(B)-29(AJ)-29(AK) - Sur le bourg: A-672-1293[675]-1294[674]-1297[674] - Les cotas: ZB-91[11] - La folie: YA-65(J)-65(K) - La praile: ZB-51 - Les champs de talon: YA-18 - Les trangouliards: ZB-72-73-74-75-76-96[44]
- La folie: YA-66(A)-66(B)-66(C)- Les tremblas: A-307-309 - Les chailloux: A-464-465-1304[464]-1305[464] - Les goulottes: ZB-60(J)-60(K) - Sur la fontaine: ZB-33(A)-33(B)-33(C)- Dessous les bois: ZB-64-65 - La folie: YA-70 - Les niaudins: A-880 - Sur la fontaine: ZB-30(B)-30(AJ)-30(AK) - La cote toupnot: A-536 - Les cotas: A-573
Cmne de VILLIERS-SUR-YONNE:
- Les clustiers: ZH-43-44 - Les clustiers: ZH-42
Recueil de candidatures à l?Acquisition:
Cmne de LYS (AA 11 /069)
CESSION INTEGRANT DPU ET MATERIEL:
14 ha 08 a 50 ca - Les bouchardieres: ZA-62(A)-62(B)-63 - Les tournis: ZA-36(J)-36(K) - Pieces de pougues: ZC-90(J)-90(K)-92
Et par extension,
Cmne de TALON:
8 ha 23 a 10 ca - Dessous les bois: ZB-67(A)-67(BJ)-67(BK) - La cote rouge: A-755-756 - La folie: YA-64(J)-64(K) - Les colmelles: ZA-39[28](J)-39[28](K) - Les trangouliards: ZB-68(J)-68(K)-71 - Sous la praile: ZB-77
- Sur la fontaine: ZB-102[32]
Cmne de ASNAN:
3 ha 67 a 80 ca - Campagne d huban: ZA-50 - Chateau renaut: ZD-98 - Le nuars colas: ZC-55
Cmne de VILLIERS-SUR-YONNE:
2 ha 50 a 10 ca - Les clustiers: ZH-46(J)-46(K)
Cmne de LYS (AA 10/96/02):
12 ha 02 a 94 ca - La poiree: ZB-18-19 - Les tournis: ZA-37(*)-38(*)-39(*)-43
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 12/12/2011 à Safer Bourgogne Franche Comté, 6 rue du Ravelin 58000 Nevers , Tél.: 03 86 21 40 00 où des compléments d'information pourront être obtenus.
AL58478064

cents euros (21.500,00 €), et d'un apport en nature d'une valeur de treize
mille cinq cents euros (13.500,00 €), comme il est dit ci-dessus.
- Madame Huguette Alary née Eckmann:
° 350 parts **en nue propriété**
numérotées de 351 à 700, ci . 350
° 350 parts **en usufruit**
numérotées de 1 à 350, ci350
En libération de la souscription qui précède portant sur trois cent cinquante (350) parts de 100,00 € de valeur nominale, en nue-propriété seulement et en libération de sa souscription de trois cent cinquante parts (350) de 100,00 € de valeur nominale en usufruit seulement, Madame Huguette Alary née Eckmann a fait apport d' une somme de tente cinq mille euros (35.000, 00 €), comme il est dit ci-dessus.
Total : Sept cents (700) parts en pleine propriété.
Gérance :
1°) M. Hubert Laurent, divorcé de Mme Liliane Thérèse Ricetti, demeurant à Brassy(58140),Porc Mignon.
2°) Mme Huguette Lydie Eckmann, veuve de Monsieur Guy François Joseph Alary, demeurant à Brassy (58140), Porc Mignon.
Co-gérants, ayant la faculté d'agir ensemble ou séparément, pour une durée indéterminée.
Cession de parts sociales - Agrément :
Cession libre entre associés et entre ascendants et descendants d'un associé et au profit du conjoint d'un associé, toutes les autres cessions de parts doivent être autorisées par une décision des associés statuant à l'unanimité.
Immatriculation au RCS de : Nevers.
Pour avis et mention
Me Stéphane SANDELLI, Notaire.
AL58478049

Par acte sous seing privé en date du 12 novembre 2011, il a été constitué une Société Civile dénommée :
SOFI
Objet social : la gestion de tous biens meubles et immeubles et autres droits immobiliers
Siège social : «Foncelin» 58640 Varennes Vauzelles
Capital : 1000 euros
Gérance : Monsieur Philippe MENUEL, demeurant à «Foncelin»
58640 Varennes Vauzelles
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation
Agrément : toute cession de parts suppose un agrément
préalable des associés réunis en assemblée extraordinaire à
la majorité de plus des deux tiers des parts sociales
Immatriculation : RCS de Nevers
Pour Avis. La gérance
AL58478053

Par acte sous seing privé en date du 27 octobre 2011, est constitué la société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme :Société civile immobilière
Dénomination :TCV
Capital :1.000 euros
Siège :48 avenue Gambetta à la Charité sur Loire (58400)
Objet :L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers. Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.
Durée :99 ans
Gérant :Mme Christèle Guiot demeurant 48, avenue Gambetta à la Charité sur Loire (58400)
Associés :Mme Christèle Guiot et M Vincent Moreau demeurant ensemble au 48, avenue Gambetta à la Charité sur Loire (58400).
Mention sera faite au RCS de Nevers.
Pour avis *AL58478059*

EARL COLIBRI

Au capital de 45 880 euros
Le Gros Cray, 58270 Anlezy

Par acte sous seing privé, il a été procédé à la création de la société EARL COLIBRI prenant effet au 1er novembre 2011 et disposant des caractéristiques suivantes :
Forme : Société civile à responsabilité limitée
Objet : activités réputées agricoles
Dénomination sociale : EARL COLIBRI
Siège social : Le Gros Cray , 58270 Anlezy
Associés gérants : M. et Mme Gard Rémi et Anne-Lise demeurant Le Gros Cray, 58270 Anlezy.
Capital social : 45 880 euros divisés en 4.588 parts de 10 euros représentant des numéraires.
Durée : 99 ans
Immatriculation : La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers
Pour avis, les fondateurs *AL58478060*

DISSOLUTION LIQUIDATION

SARL LES BEAUPRILLS

Au capital de 7000€
4b rue du 14 juillet 58000 Nevers
RCS Nevers 5147478802009B220

Aux termes d' une assemblée extraordinaire en date du 28/10/2011, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la dite société. La société subsistera pour les besoin de la liquidation et jusqu'à clôture de celle-ci.
M Prillot demeurant 4b rue du 14 juillet 58000 Nevers est nommé liquidateur.
Le siège de la liquidation est fixé 4 b rue du 14 juillet 58000 Nevers. C?est à cette adresse que la correspondance devra être adressée et que les actes et documents devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposé au registre du commerce et des société de Nevers
Pour avis et mention
M Prillot *AL58478052*

MODIFICATION DE CAPITAL

SCEA DE TREIGNY

Treigny, 58420 Chevannes
RCS Nevers : 535 146 575
Capital social : 110 euros

Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 29 septembre 2011, il a été procédé à une augmentation du capital social, s'élevant dorénavant à 1 255 440 euros.
Pour avis, la gérance *AL58478045*

NON DISSOLUTION

SAS RT BRICOLAGE

au capital de 40 000 euros
Siège social : Champ de la Dispute
58200 Cosne Cours sur Loire
440 903169 RCS Nevers

En date du 27/10/2011, l'associé unique statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.
RCS Nevers
Pour avis. *AL58478051*

TRANSFERT DE SIÈGE

ROYERE

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 829 388.21 €
Siège social : Château de Tintury
58110 Tintury
RCS Nevers : 332 495 225

Aux termes d'une AGE en date du 7 novembre 2011, les associés ont décidé de transférer à compter du 1er septembre 2011 le siège social qui était à Château de Tintury, 58110 Tintury à l'adresse suivante: **5 rue du Talus du Cours, 94160 Saint-Mandé**. L'article 5 des statuts a été, en conséquence, mis à jour. La société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de Créteil
Pour avis et mention. *AL58478061*

SCI LES DEUX H

S.C.I Capital : 1 000 €
24/35 rue des Turlurets
92290 Chatenay Malabry
528 995 145 RCS Nanterre

L'assemblée Générale Extraordinaire du 12/10/2011 a décidé de transférer le siège social de la société à Moulin du Plateau, Vallée de la Cure, route départemental 6, 58 230 Dun les Places, à compter du 12/09/2011. Les statuts de la société présentent les caractéristiques suivantes : l'étude, la conception et la maîtrise d'oeuvre d'aménagements paysagers dans le secteur public et privé. Durée : 50 ans. Immatriculation RCS Nevers et radiation RCS Nanterre.
Pour avis *AL58478065*

NOMINATION

COD AUDIT CONSEIL

SAS au capital de 160 000€
Siège social: 1 rue des haras,
58340 Cercy la Tour
492037791 RCS Nevers

L'AG du 31/12/2010 a nommé en qualité de Commissaire Aux Comptes Titulaire : M. Jansen Michel, 3 rue de l'oratoire 58000 Nevers. Et de Commissaire Aux Comptes Suppléant: M. Frédéric Boistier, 3 rue du Bengy 58640 Varennes Vauzelles, en remplacement de Mme Roy Michèle.
Modification au RCS de Nevers
AL58478048

CESSION

Société d'avocat Gilbert Martin
14, rue Georges Dufaud
58000 Nevers

Suivant acte ssp en date à Nevers du 15 novembre 2011 enregistré au pôle départemental d'enregistrement de Nevers le 16 novembre 2011, Bordereau n° 2011/1 447, Case n° 2, extrait n° 3313, M et Mme pascal Mullier dt RN7 et 1 rue du Lavoir (à l'angle de ces deux voies), 58470 Magny Cours ont cédé à la société FINANCIERE WILMORT dont le siège social est RN 7, 58470 Magny Cours, immatriculée 479 661 878 RCS Nevers, un fonds de commerce d'hôtel de 32 chambres avec salle de restaurant sis RN 7 et 1 rue du Lavoir (à l'angle de ces deux voies), 58470 Magny Cours.
Cette cession a eu lieu moyennant le prix principal de 465.000 € s'appliquant aux éléments incorporels pour 340.443 € aux éléments corporels pour 124.557 € en ce non compris les marchandises existant dans le fonds au jour de l'entrée en jouissance de la cessionnaire.
L'entrée en jouissance a été fixée au 15 novembre 2011.
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales par la société d'avocat Gilbert MARTIN, 14, rue Georges Dufaud, 58000 Nevers,
Pour unique insertion *AL58478056*

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

SCP MAZEN CANNET MIGNOT
Avocats
2 bis rue du Cap Vert
21800 Quétigny

SOCIÉTÉ LABORATOIRE DE BIOLOGIE MÉDICALE DES CORDELIERS

SELAS au capital de 4 962 000 €
Siège social : Avenue Fontaine Sainte Marguerite
89000 Auxerre
RCS D 388 993 388

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 27 juin 2011, les associés de la société Laboratoire de biologie Médicale des Cordeliers ont pris à l'unanimité la décision de transformer la société en société d'exercice libéral par actions simplifiées sous réserve de la condition suspensive de agrément par la Préfecture de l'Yonne et l'autorisation d'exploiter par l'Agence Régionale de Santé et de l'inscription à l'Ordre National des Pharmaciens Section G et l'Ordre National des Médecins.
Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 30 septembre 2011, les associés de la société LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE DES CORDELIERS ont constaté la réalisation des conditions suspensives.
Par décision du même jour les associés de la société ont décidé de modifier la dénomination de la société qui devient LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE DES CORDELIERS et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts Par ailleurs, par décision du même jour, les associés de la société ont décidé de modifier l'objet social de la société qui devient: «exploitation d'un laboratoire de biologie médicale implanté sur un ou plusieurs sites» et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
La transformation de la société en SELAS entraîne la publication des mentions suivantes:
Forme :
Ancienne mention : Société d'exercice libéral à forme anonyme
Nouvelle mention : Société d'exercice libéral par actions simplifiées
Administration :
Président :
-Michel Saint Antonin demeurant 11 bis rue des Buttes 89000 Auxerre
Directeurs généraux :
-Pascal Paternotte demeurant Chemin du Château d'Alger 89200 Avallon
-Vincent Champion demeurant 1 Allée Mequillet 89480 Festigny
-Jean-David Perrier Grosclaude demeurant 5 Rue de Laborde Egriselles 89296 Venoy
-Bertrand Lecolier demeurant 138 boulevard de Ménilmontant, 75020 Paris
Commissaires aux comptes :
-Commissaire aux comptes titulaire:Monsieur Olivier Bossard 20 bis rue Louis Philippe 92200 Neuilly sur Seine.
-Commissaire aux comptes suppléant: Monsieur Laurent Denaud demeurant Route de Vannes Les Pavillons 44 800 Saint Herblain
Mentions complémentaires :
-Admission aux assemblées-droit de vote
Tout associé pourra participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
-Agrément :
Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Mention sera faite au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.
Pour avis *AL89478038*

B.I.S. BÂTIMENT

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 2 000 €
Siège social : 9, rue des Froments
89100 Courtois-sur-Yonne
522 429 190 RCS Sens

Aux termes de l'AGE du 2 novembre 2011, les associés : -ont pris acte de la démission de Monsieur Florian ION en qualité de gérant et ont décidé de nommer à son remplacement Monsieur Sokol Balaj, demeurant à Soucy (89100), 15 bis rue des Alouettes ; -ont décidé de transférer le siège social de Courtois-sur-Yonne (89100), 9 rue des Froments à Soucy (89100), 15 bis rue des Alouettes. En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.
AL89478040

SCI GENIES

Société Civile Immobilière
au capital de 1 500 euros
Siège social : 25 avenue Colbert
89250 Seignelay
478 376 569 RCS Auxerre

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 11 octobre 2011, il résulte que :
- La dénomination sociale a été modifiée et devient 47 route A, à compter du 11 octobre 2011. En conséquence, l'article 3 des statuts a été modifié comme suit :
. Ancienne mention :
SCI GENIES
. Nouvelle mention :
47 Route A
- Le siège social a été transféré à 47 route d'Auxerre 89470 Moneteau, à compter du 11 octobre 2011.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
- Monsieur Génies Sébastien a démissionné de ces fonctions de gérant, il n'a pas été procédé à son remplacement. Monsieur Géniès Claude reste gérant unique.
Mention sera faite au RCS : Auxerre.
Pour avis
AL89478219

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Information préalable (article 1397 al 3 du c.civ)
Suivant acte reçu par Maître Anthony Vaccaro, notaire à Villeneuve la Guyard (yonne), 52 rue du Général de Gaulle, soussigné le sept novembre deux mil onze,
Monsieur François Louis Mondemé et Madame Jocelyne Alice Germaine Mouroux son épouse, demeurant ensemble à Pont sur Yonne (Yonne) 1 rue Thureau Gorlin, mariés sous le régime de la communauté réduite aux acquêts aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître Pineau notaire à Pont sur Yonne (Yonne) le 21 janvier 1966 préalable à leur union célébrée à la mairie de Villeperrot (Yonne) le 29 janvier 1966, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandé avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Anthony Vaccaro, notaire à Villeneuve la Guyard (Yonne) où il est fait élection de domicile.
En cas d'oppositions, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.
Pour avis.
AL89478212

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 11 juillet 2011 il a été constitué une société
Dénomination sociale :
I.M.H TRANSPORTS
Siège social : 34 avenue de la marne, 89100 Sens
Forme : SARL
Capital : 10000 €
Objet social : Transports publics routiers de marchandises avec conducteurs avec des véhicules n'excédant pas trois tonnes cinq de poids maximum autorisé,messagerie,longues distances.
Gérance : Monsieur hakim Kasmi, 34 avenue de la marne, 89100 Sens
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens
AL89478215

Aux termes d'un acte SSP en date du 20 novembre 2011 il a été constitué une société
Dénomination sociale :
SCI BO-SOLEIL
Siège social : 1C Route d'Auxerre, 89470 Monéteau
Forme : Société Civile Immobilière
Capital : 500 €
Objet social : La propriété, la gestion et l?administration de biens dont elle pourra devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autre, tous placements de capitaux sous toutes formes, actions, obligations, parts sociales.
Gérance : Monsieur Bruno Roger, 1C Route d'Auxerre, 89470 Monéteau
Cessions de parts sociales : les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un Associé.
Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des Associés réunis en Assemblée Générale
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre *AL89478220*

DISSOLUTION LIQUIDATION

ALBIREO

SARL en dissolution anticipée
au capital de 7 623 €
Siège social : 30, avenue Vauban
Sens (89100)
402 563 597 RCS Sens

L'AGE du 1er juillet 2011 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé Madame Odile Witz de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Sens.
AL89476198

SCI LOCAT

Société civile en liquidation
au capital de 180.000,00 eur
Siège social : 7 rue du château
89140 Saint Serotin
RCS Sens : 482 468 766
Liquidateur : Mme Catherine Guesne :
110 chemin du Limaçon, Nozet,
51230 Connantre

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 3 octobre 2011, les associés ont approuvé les comptes de liquidation de la société et ont prononcé la clôture de la liquidation, donné quitus au liquidateur et l'ont déchargé de son mandat.
Le dépôt des actes et pièces sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Sens.
Pour avis, le liquidateur. *AL89478214*

CCIF.IP

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000,00 euros
Siège social : 13 rue de l'Horloge
89000 Auxerre
493 599 336 RCS Auxerre

Aux termes d'une décision de dissolution en date du 21 novembre 2011, la société «CENTRE DE CONSEIL ET D'INFORMATION FINANCIERE - C.C.I.F.», Société à responsabilité limitée au capital de 151 632 euros, dont le siège social est 52 avenue Françoise Giroud, Parc Valmy 21000 Dijon, immatriculée sous le numéro 402 195 184 RCS Dijon a, en sa qualité d'associée unique de la société «CCIF.IP», décidé la dissolution anticipée de ladite Société.
Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société CCIF.IP peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce d'Auxerre.
Pour avis *AL89478223*

CUMA DE LA VEVRE

Société en liquidation
N° d'agrément : 89-372
RCS Auxerre 778 665 976
Siège social : Mairie 89160 Gigny

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 16 novembre 2011 à Gigny a décidé la dissolution anticipée de la CUMA à compter du

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE l'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
COURGENAY - terre
50 ha 49 a 54 ca - La grande ivanne: Y-15 - En bois ribault: Z-118-119-353-388 - Bois de putigny: E 963(P1) - L'étang: ZH-2 - La nosoy: ZE-24 - Fontaine muree: W-3 - L'étang: ZH-9
SAINT-BRIS-LE-VINEUX - verger
24 a 45 ca - Les vaux marquis: ZY-174
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 12/12/2011 à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer 89000 Auxerre, Tél.: 0386469974 où des compléments d?information pourront être obtenus. *AL89478224*

16 novembre 2011 et désigné aux fonctions de liquidateurs MM. Patrick Dutartre demeurant à Gigny et Philippe Blandin demeurant à Laignes, lesquels disposent à cet effet de tous pouvoirs.
Les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés à la Mairie de Gigny, siège de la liquidation.
Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre.
Pour avis
Les liquidateurs

AL89478225

MODIFICATION DE CAPITAL

AMEUBLEMENT-LITERIE - DISTRIBUTION A.L.D

Société à responsabilité limitée
au capital de 1000€
Siège social : 13/15 route de Voulx
89100 Sens
535 105 233 RCS Sens

Suivant procès-verbal en date du 16 novembre 2011, l'assemblée générale extraordinaire a décidé d'augmenter le capital de 14000€ pour le porter à la somme de 15000€
En conséquence, les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés.
La gérance

AL89478210

NON DISSOLUTION

FAMILIALE TUPINIER

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : Carrefour Sainte Colombe
89100 Saint Denis les Sens
524 114 972 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 28 octobre 2011, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
La Gérance

AL89476699

ENTREPRISE LABOISE

Sarl au capital de 50 000 €
Siège social : 9, rue des Longues Raies
89100 Sens
705 780 146 RCS Sens

Aux termes de l'AGE du 28 octobre 2011, les associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, ont décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution anticipée de la société.

AL89478213

TRANSFERT DE SIÈGE

SCI DES CASTORS

Société civile immobilière
au capital de 68.602,06 euros
Siège social : Maillot (89100),
7 route de Sens
RCS Sens 388 478 414

Suivant A.G.E en date du 23/10/2011, les associés ont décidé de :
- transférer à compter du même jour, le siège social de Sens, 26 rue René Binet à Maillot, 7 route de Sens.
L'article 4 des statuts est modifié comme suit:
Siège social : ancienne mention :Sens, 26 rue René Binet. **Nouvelle mention:**Maillot, 7 route de Sens
- nommer en qualité de gérante, Mme Florence Malfondet en remplacement de Monsieur Christophe Malfondet, décédé.
L'article 15 des statuts est modifié comme suit :
Nomination du gérant : ancienne mention: Monsieur Christophe Malfondet demeurant à Tinqueux, 28 avenue Paul Vaillant Couturier.**Nouvelle mention :** Mme Florence Malfondet demeurant à Maillot, 7 route de Sens.
Pour avis, la gérance

AL89478211

NOMINATION

SBPI ENVIRONNEMENT

SAS au capital de 38.199,99 €
Siège social : 88 Rue André Henriat
89220 Rogny-les-sept-Ecluses
439 647 355 RCS Auxerre

Aux termes du procès-verbal de l'actionnaire unique en date du 30 juin 2011, Monsieur Thierry Gallot demeurant 1 Rue Hugues Cosnier, 89220 Rogny-les-sept-Ecluses a été nommé en qualité de Président, en remplacement de Monsieur Alain Gallot, démissionnaire.
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés d'Auxerre.
Pour avis : Le Président.

AL89478221

SOCIETE BOURGUIGNONNE DE PLOMBERIE INDUSTRIELLE - SBPI

SAS au capital de 470.000 €
Siège social : Les Bas Salins
89220 Rogny-les-sept-Ecluses
507 350 098 RCS Auxerre

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale en date du 30 juin 2011, Monsieur Thierry Gallot demeurant 1 Rue Hugues Cosnier, 89220 Rogny-les-sept-Ecluses a été nommé en qualité de Directeur Général.
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés d'Auxerre.
Pour avis : Le Président.

AL89478222

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCI DES BRUSQUET MIGNOT

Société Civile Immobilière
au capital de € 100
Siège social : chemin des Brusquets
89340 Villeneuve la Guyard
RCS Sens 491 070 512

Suivant procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 20 septembre 2011, la démission de Monsieur Gérard Cunin co-gérant a été acceptée, Monsieur Michel Le Haziff demeurant le seul gérant
Pour avis,
Le gérant

AL89478216

Fiscalité

Quelques précisions avant de payer ses fermages

En cette période de règlement des fermages, de nombreuses questions se posent sur la mise en œuvre opérationnelle des mesures annoncées par le gouvernement. De même, une certaine confusion perdure entre le dégrèvement annoncé dans le cadre de la sécheresse et l'exonération des 1/5ème de taxe foncière existante depuis 2006. Petit point sur ces deux dossiers.



L'exonération des 1/5ème de taxe foncière

Instituée par la loi de finances de 2006, cette exonération existe et est effective depuis cette date. Elle ne s'applique que sur les parts communales et intercommunales de l'imposition. Ainsi, depuis 2006, les propriétaires fonciers reçoivent des avis d'imposition tenant déjà compte de cette exonération.

• Ce que disent les textes

Conformément au code général des impôts, la taxe foncière est établie au nom du propriétaire. Toutefois, l'article L 415-3 du Code Rural stipule que « le montant de l'exonération de taxe foncière sur les propriétés non bâties doit, lorsque ces terres sont données à bail, être intégralement rétrocédé au preneur des terres considérées ».

• Comment les propriétaires doivent-ils répercuter cette exonération aux fermiers ?

Il faut tout d'abord rappeler que l'article L 415-3 du Code Rural prévoit, pour les biens pris à bail, de mettre à la charge du locataire, au profit du bailleur, une fraction du montant global des taxes foncières sur les propriétés non bâties. A défaut d'accord amiable entre les parties, cette fraction est fixée à 20 % (4/5 de l'impôt pour le bailleur, 1/5 pour le fermier). Ce même article prévoit que la répercussion de l'exonération de 20 % s'applique selon la méthode précisée dans l'encadré ci-joint.

Le dégrèvement de TFNB prononcé dans le cadre de la sécheresse 2011

Totalement indépendant de l'exonération des 1/5ème instituée de manière pérenne, le dégrèvement de taxe foncière vise, dans des circonstances exceptionnelles, à limiter les pertes de production subies par les exploitants agricoles. C'est ainsi qu'un dégrèvement a été mis en place cette année pour limiter les pertes liées à la sécheresse 2011.

Tels que le prévoit les textes, la totalité du dégrèvement doit revenir au bénéfice de l'exploitant agricole et notamment du fermier lorsque les terres exploitées sont l'objet d'un bail rural. Les preneurs peuvent avoir connaissance des parcelles ayant bénéficié du dégrèvement via les avis de dégrèvement ayant été adressés aux propriétaires ou par le biais de l'affichage municipal. En tout état de cause, la totalité de ces sommes doivent être déduites du fermage de l'année.
Pour toutes précisions en la matière, vos FDSEA se tiennent à votre disposition. N'hésitez pas à les solliciter.

S.L – FDSEA 58

Repères

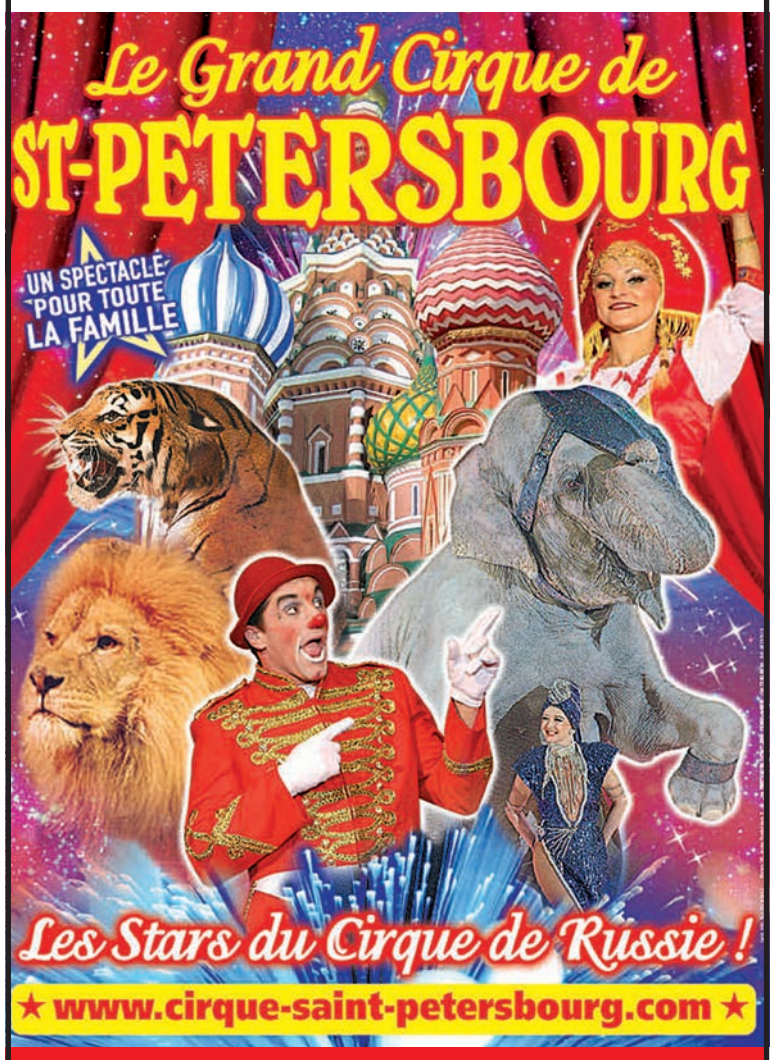
Éxonération des 1/5ème de taxe foncière : Quelques exemples de répercussion au fermier

• Si le locataire remboursait avant 2006, 20 % des taxes communales et intercommunales
Le dégrèvement compense ce que le locataire aurait dû verser au bailleur, le locataire n'est donc plus redevable de la part communale et intercommunale à son propriétaire. En revanche, il devra toujours payer la moitié des frais de chambre d'agriculture + 8 % (frais de confection).

• Si le locataire remboursait avant 2006 plus de 20 % des taxes communales et intercommunales
Dans ce cas, le locataire rembourse au propriétaire une fraction de la taxe foncière égale à la différence des deux pourcentages multipliée par un coefficient de 1.25.
Exemple : le bail prévoit que le locataire rembourse 50 % des taxes communales et intercommunales, le propriétaire a versé 200 € de part communale et intercommunale. Le locataire devra donc rembourser :
200 € x (50 % - 20 %) x 1.25 = 75 € + 8 % de frais de confection
Il devra également payer la moitié des frais de chambre d'agriculture + 8 % (frais de confection).

• Si le locataire remboursait avant 2006, moins de 20 % des taxes communales et intercommunales
Dans ce cas, le locataire bénéficie d'une réduction du fermage égale à la différence des deux pourcentages multipliée par un coefficient de 1.25.
Exemple : le bail prévoit que le locataire rembourse 10 % des taxes communales et intercommunales, le propriétaire a versé 200 € de part communale et intercommunale. Le propriétaire devra déduire du fermage :
200 € x (10 % - 20 %) x 1.25 = 25 € + 8 % de frais de confection
Le locataire sera toujours redevable de la moitié des frais de Chambre d'agriculture + 8 % (frais de confection).



Terres de Bourgogne
VOUS OFFRE DES PLACES*
pour assister
à la représentation du cirque


TELEPHONEZ
au 03 80 78 90 40
avant le 2 décembre
* 2 places maximum par famille.
Dans la limite du nombre de places disponibles.
REPRÉSENTATION À
DIJON
Avenue Général Delaborde
(Palais des Sports)
MARDI 06 DÉCEMBRE
À 20 H 30

Avant une soirée de solidarité à Nevers

Bientôt des fauteuils de chimiothérapie contre la leucémie

L'association Leucémie Espoir 58, soutenue par la Fondation pour la santé Groupama, organise une grande soirée de solidarité le jeudi 1er décembre à la Maison de la Culture à Nevers. Après le parrainage de 100 nouveaux sociétaires, Groupama compte rassembler et lui remettre près de 20 000 euros, pour l'achat de 4 fauteuils de chimiothérapie.

La leucémie est une maladie du sang qui peut prendre de multiples formes. C'est à ce titre qu'elle est classée dans la catégorie des maladies rares, lesquelles sont le cheval de bataille de la fondation pour la santé Groupama depuis dix ans.

Dans la Nièvre, la fédération départementale des caisses locales s'est donc naturellement engagée dans une action de solidarité, depuis plus d'un an, auprès de l'association Leucémie Espoir 58. Dans un premier temps, elle a choisi de lui reverser une participation financière pour tout nouveau sociétaire de caisse locale, encourageant ainsi les élus et les administratifs à améliorer leurs recrutements.

Solidarié et espoir

Le 1er décembre, après avoir obtenu l'adhésion d'une centaine de sociétaires supplémentaires, Groupama remettra un chèque à Leucémie Espoir 58.
Il s'agira de l'un des temps forts de la grande soirée de solidarité organisée à la Maison de la Culture de Nevers, autour du professeur Guy Leverger (chef du service hématologie et oncologie de l'hôpital Trousseau de Paris) mais aussi avec la participation d'artistes qui conféreront un volet convivial à l'événement.

«Améliorer le confort des malades»

Moyennant une participation de 10 euros, les organisateurs proposeront trois petits concerts animés tour à tour par la chorale Les Nomades, l'ensemble instrumental Les Ménestrels et par Thierry Desseux et ses musiciens. Les bénéfices de la soirée iront s'ajouter à l'enveloppe déjà réunie par Groupama, pour l'achat de fauteuils de chimiothérapie à l'hôpital de Nevers. *«Notre objectif était d'améliorer le confort des malades et de favoriser la recherche»* insiste Patrick Seguin, le président de la Fédération départementale de Groupama.
Si, lors du concert, les 900 places de la salle sont occupées, le responsable a bon espoir de remettre une enveloppe globale équivalente au prix de quatre fauteuils (5000 euros pièce). Ceux-ci permettront aux malades de suivre leur chimiothérapie sur place car jusqu'à présent, à Nevers, il n'était pas possible de réaliser ces traitements, lourds, qui nécessitent une immobilisation durant plusieurs heures plusieurs fois par semaine.


Patrick Séguin est confiant: avec les bénéfices de la soirée du 1er décembre, il a bon espoir de financer 4 fauteuils de chimiothérapie contre la leucémie au profit de l'hôpital de Nevers.

A noter également: les administrateurs des caisses locales de la Nièvre ont accepté de reverser leurs indemnités de frais courants (téléphone, déplacements) au profit de cette action. Et, enfin, au niveau de la caisse Rhône-Alpes Auvergne, il a été décidé de financer un poste de chercheur sur cette maladie rare à l'hôpital de Lyon.

E.C.

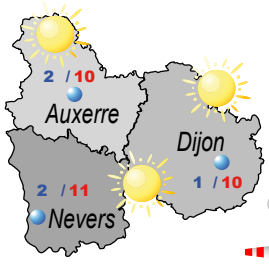


▶ Rendez-vous

**Soirée de solidarité contre la leucémie: jeudi 1er décembre à 20 heures, à la Maison de la Culture de Nevers.
Entrée 10 euros (gratuit jusqu'à 12 ans). Réservations par courrier auprès de Leucémie espoir 58, 15 rue des Montapins, 58000 Nevers, ou auprès des caisses locales de Groupama dans la Nièvre.**

▶ Prévisions **météo** du 25 novembre au 4 décembre

Vendredi 25 Novembre



Ensoleillé
Un temps ensoleillé s'annonce pour ce vendredi. Les températures seront de saison et les vents modérés.

T° mini : 0 à 2 °C
T° maxi : 10 à 12 °C

Vents : Sud-Sud-Ouest 20 km/h

Ste Catherine
Soleil : 08:14 - 17:29
Lune : 08:27 - 17:41

Samedi 26 Novembre



Variable
Le soleil persistera mais sera accompagné de quelques nuages localement. Les vents seront faibles.

T° mini : 0 à 2 °C
T° maxi : 6 à 8 °C

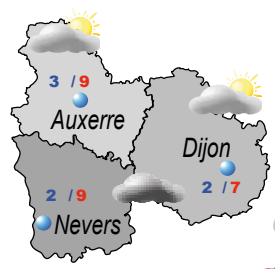
Vents : Sud-Ouest 10 km/h

Ste Delphine
Soleil : 08:15 - 17:28
Lune : 09:34 - 18:43

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 27 Novembre



Nuageux
Ce dimanche sera chargé de nuages mais le soleil fera tout de même quelques timides apparitions localement. Les vents seront modérés.

T° mini : 1 à 3 °C
T° maxi : 8 à 10 °C

Vents : Sud-Ouest 30 km/h

St Séverin
Soleil : 08:16 - 17:28
Lune : 10:30 - 19:51

Prévisions à 7 jours

Lundi 28 au Mercredi 30 Novembre :

De nombreuses précipitations en perspective.

Vents : Sud-Sud-Ouest à 30 km/h
T° mini. : 6 à 11 °C T° maxi. : 13 à 15 °C

Jeudi 1er au Dimanche 4 Décembre :

Le ciel restera menaçant et les précipitations persisteront.

Vents : Sud à 30 km/h
T° mini. : 7 à 10 °C T° maxi. : 12 à 14 °C

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net

Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresne - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • • 0511 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 7 500 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
Un supplément Direct Affaires destiné aux abonnés est encarté avec le journal une semaine sur deux.

CHAQUE VENDREDI
DANS VOTRE BOÎTE AUX LETTRES...
ABONNEMENT DÉCOUVERTE
6 MOIS - 30€*
Offre valable jusqu'au 31 décembre 2011
Offre réservée aux non-abonnés

▶ Mes coordonnées

❍ Mlle ❍ Mme ❍ M. Nom Prénom
Raison sociale:
Adresse:
Lieu-dit: CP / Ville:
Tel: Fax: Mobile:
Email: @
Signature

▶ A retourner

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre réglement à:
TERRES DE BOURGOGNE
Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout BP 77 409 - 21 074 DIJON cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - fax 03 80 70 08 02 - abonnement@terres-de-bourgogne.net
❍ Je règle 30 € par chèque à l'ordre de SEP de Bourgogne
❍ Facture: oui ❍ non ❍ *(Cocher la case correspondante)*
❍ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

*prix de vente au numéro. Offre valable jusqu'au 31/12/2011 en France métropolitaine. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles. Vous pouvez être amené à recevoir des offres et propositions de nos partenaires. Si vous ne le souhaitez pas, il suffit de nous écrire en indiquant vos nom, prénom, adresse à Terres de Bourgogne - Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout - BP 77409 - 21 074 DIJON cedex

▶ Télévision Sélection du 25 novembre au 02 décembre

Samedi 26

TF1
20.50 Les enfants de la télé. Divertissement avec Florence Foresti, Jamel Debbouze, T. Ardisson, P. Obispo, M. Laroque, C. Willem, L. Baffie, Ary Abittan, J. Commandeur.
23.10 Florence Foresti «Motherfucker».
01.00 New York, section criminelle. Série avec V. D'Onofrio ⓾.

FRANCE 2
20.35 Champs-Élysées. Divertissement avec Antonio Banderas, Salma Hayek, Johnny Hallyday, Julien Clerc, Isabelle Boulay, Chimène Badi, Nolwenn Leroy, etc.
22.50 On n'est pas couché.

FRANCE 3
20.35 Commissaire Magellan «Un instant d'égarement» ★★. Téléfilm avec Jacques Spiesser. *Prenant.*
22.05 Les bœuf-carottes «Pour l'amour d'un flic» ★★. Téléfilm avec Jean Rochefort. *Sympathique.*

ARTE
20.40 L'aventure humaine «1492, le clash des continents» ★★. *Passionnant.*
22.15 Police 110 «Les meilleurs amis» ★★. Téléfilm avec Edgar Selge (1h29). *Émouvant.*

M6
20.50 NCIS Los Angeles. Série ⓾.

CANAL +
20.50 Fair game ★★. Drame (2010) de Doug Liman, avec Naomi Watts, Sean Penn (1h44). (voir Sélection)

Dimanche 27

TF1
20.50 LOL (Laughing Out Loud) ★★. Comédie (2008) de L. Azuelos, avec Sophie Marceau, Christa Theret (1h39). (voir Sélection)
22.45 Les experts. Série ⓬.

FRANCE 2
20.45 Casino Royale ★★★. Espionnage (2006) de M. Campbell, avec Daniel Craig (2h18) ⓾. *Brillant.*
23.05 Faites entrer l'accusé «Michel Ambras». Magazine ⓬.

FRANCE 3
20.35 Les enquêtes de Murdoch ★★. Série avec Y. Bisson ⓾. *Prenant.*
23.30 City homicide. Série ⓬.
00.15 Le Casanova de Fellini ★★★. Drame en VO (1976) de F. Fellini, avec Donald Sutherland (2h27) ⓬. *Superbe, mais très complaisant.*

ARTE
Bella Italia : La douceur de vivre ?
20.40 Le guépard ★★★. Drame (1962) de L. Visconti, avec Burt Lancaster, Alain Delon (2h41). *Somptueux.*
23.30 Dr. Book «La littérature passée au scanner : Le guépard».
23.40 L'Italie, aimez-la ou quittez-la. Documentaire.

M6
20.50 Zone interdite «Travail, fortune, réputation : Ils ont tout perdu !».
22.45 Enquête exclusive «Argent, pouvoir et vie privée : Qui sont vraiment les mormons ?».

CANAL +
21.00 Football «Marseille/PSG».

Lundi 28

TF1
20.50 Doc Martin : «La baronne de Port-Garrec», «La nuit de l'amour» ★. Série avec Thierry Lhermitte, Martin Lamotte. *Sympathique.*
22.50 Esprits criminels. Série ⓬.
01.15 Au Field de la nuit, avec C. Hachemi, V. Giscard d'Estaing, G. Valance, Rama Yade, Anne Nivat, Luc Besson, C.Thompson, T. Klifa.

FRANCE 2
20.35 Castle : «Aveuglement», «Tuez le messager», «Doubles vies» ★★. Série avec Nathan Fillion. *Excellent.*
22.45 Mots croisés. Magazine présenté par Yves Calvi.

FRANCE 3
20.35 Comment ils ont fait fortune (2/2) «Partis de rien» ★★. *Pas mal.*
23.05 La montagne d'Hitler.

ARTE
20.40 Il Divo ★★★. Drame (2008) de Paolo Sorrentino, avec Toni Servillo (1h53). (voir Sélection)
22.35 Dans l'atelier de Mondrian.
23.25 Le chef d'orchestre Thomas Hengel-Brock.

M6
20.50 Enquête exclusive «Chauffards, tricheurs et faussaires : Les nouveaux hors-la-loi de la route».
22.45 Coupable, non coupable «Le procès de Jean-Louis Muller» ⓾.

CANAL +
20.55 Braquo (3 et 4/8) ★★. Série avec Jean-Hugues Anglade ⓬. *Excellent, mais très violent et cru.*

Mardi 29

TF1
20.50 Les experts, Manhattan ⓾.
23.20 Un homme de loi.

FRANCE 2
20.35 Louis XVI, l'homme qui ne voulait pas être roi ★★. Documentaire-fiction avec Gabriel Dufay, Raphaëlle Agogue, Carlo Brandt (1h30). (voir Sélection)
22.05 Versailles, le rêve d'un roi ★★. Documentaire-fiction avec Samuel Theis (1h30). (voir Sélection)
23.45 Réunion de famille.
02.15 Les dimanches de Ville-d'Avray ★★. Drame en NB (1962) avec Hardy Krüger. *Bouleversant.*

FRANCE 3
20.35 Louis la brocante «Louis mène l'enquête» ★. Téléfilm avec Victor Lanoux. *Sympathique, mais mineur.*
22.45 Ce soir (ou jamais !).

ARTE
Poussière mortelle
20.40 Poussière mortelle «Le grand procès de l'amiante» ★★. *Aussi intéressant qu'émouvant.*
22.30 Havana-Miami «Les temps changent». Documentaire.

M6
20.50 Maison à vendre.
22.30 On ne choisit pas ses voisins. Magazine.

CANAL +
20.55 The reader ★★★. Drame (2008) de Stephen Daldry, avec Kate Winslet (2h) ⓾. *Une passionnante réflexion, mais c'est très cru.*

Mercredi 30

TF1
20.50 Mentalist : «Père et flic», «Combat de chefs», «Fils prodige» ★★. Série avec Simon Baker, Robin Tunney. *Très astucieux.*
23.20 Chase. Série ⓾.

FRANCE 2
20.35 Fas pas ci, fais pas ça : «Qui a envie d'être aimé ?», «Emmerdements durables» ★★. Série avec Isabelle Gélinas,. *Sympathique, mais un peu outrancier.*
22.20 Avant-premières. Magazine présenté par Élizabeth Tchoungui.

FRANCE 3
20.35 Histoire immédiate «Le Diable de la République : Quarante ans de Front National» ★★. *Excellent.*
23.45 Doc 24. Magazine régional.

ARTE
20.40 Les mercredis de l'histoire «De Garibaldi à Berlusconi : 150 ans d'histoire de l'Italie» ★★. *Intéressant.*
22.55 Cœur animal ★★. Drame (2009) de S. Cornamusaz, avec Olivier Rabourdin, Camille Japy (1h30). *Profondément humain.*

M6
20.50 La France a un incroyable talent. Divertissement présenté par S. Corman et Alex Goude, avec Sophie Edelstein, G. Rozon et Dave.

CANAL +
20.45 Happy few. Comédie dramatique (2009) de Antony Cordier, avec Marina Foïs, Nicolas Duvauchelle, Roschdy Zem (1h40) ⓬.

Jeudi 1er

TF1
20.50 Julie Lescaut «Faux coupable» ★★. Téléfilm avec Véronique Genest. *Pas mal fait.*
22.30 New York, unité spéciale ⓬.
03.05 Un cœur en hiver ★★★. Comédie dramatique (1991) de C. Sautet, avec Daniel Auteuil, Emmanuelle Béart (1h40). *Magnifique.*

FRANCE 2
20.35 Envoyé spécial : «À l'ombre des niches fiscales», «Où va Israël ?», «Anti-IVG : Le nouveau visage».
22.05 Complément d'enquête «Stérilité masculine : Enquête sur un tabou». Magazine.
23.05 Infrarouge «Nés séropositifs : La vie devant soi».

FRANCE 3
20.35 Erreur de la banque en votre faveur ★. Comédie (2008) de G. Bitton et M. Munz, avec Gérard Lanvin (1h36). *Très moyen.*
23.00 La Crime ★★. Policier (1983) de P. Labro, avec Claude Brasseur (1h37) ⓾. *Assez prenant.*

ARTE
20.40 Le déjeuner du 15 août ★★. Comédie (2008) de et avec Gianni Di Gregorio (1h12). (voir Sélection)
21.55 Paolo Conte. Documentaire.
22.40 Musica Leggera.

M6
20.50 The good wife. Série.

CANAL +
20.55 The event (21 et 22/22) ★★. Série ⓾. *Fin d'une excellente série.*

Vendredi 2

TF1
20.50 Koh-Lanta. Divertissement.
22.25 Confessions intimes «Spécial 10 ans». Magazine.

FRANCE 2
20.35 Insoupçonnable ★★. Téléfilm avec Cristiana Reali, François Berléand ⓾. *Assez prenant, mais affreux et trop long.*
22.15 Cold case, affaires classées. Série avec Kathryn Morris ⓬.
00.25 Telethon 2011 «Le cœur outre-mer». Divertissement.

FRANCE 3
20.40 Téléthon 2011 «25e édition : À vous de jouer». Soirée spéciale présentée par Sophie Davant et Nagui, avec Gad Elmaleh, Sandrine Kiberlain, Kad Merad, Gérard Jugnot, Julien Clerc, etc.

ARTE
20.40 Qui sème le vent ★★. Téléfilm avec Laurent Lucas, Natacha Régnier (1h25). *Excellent.*
22.05 Océans en danger ?
23.00 Grand format «Les Yes Men refont le monde» ★★. *Cocasse.*

M6
20.50 NCIS : «Défiance», «Le visage du Diable», «La veuve noire», «Ultime recours». Série avec Mark Harmon, Michael Weatherly ⓾.

CANAL +
20.50 Mon beau-père et nous ★. Comédie (2010) de P. Weitz, avec Robert De Niro, Ben Stiller (1h34). *Lourd et pas très fin.*

SÉLECTION


FTV - Jean Pimentel

Louis XVI, l'homme qui ne voulait pas être roi - Ce passionnant documentaire-fiction rend justice à Louis XVI. Ce troisième volet des œuvres produites avec l'Établissement du Château de Versailles, se déroule devant différents décors du château. Dans ce documentaire, on découvre un roi svelte, libéral et soucieux du bonheur de son peuple. Mais son manque d'esprit tactique et de fermeté face à l'opposition de la noblesse, va provoquer sa chute. De son avènement au trône, jusqu'à son départ de Versailles, en 1789, cette œuvre magnifique montre bien les diverses tentatives des ministres du roi pour réduire les déficits et le montant de la dette de l'État. Des discussions qui ont des résonances très actuelles. «Versailles, le rêve d'un roi», le superbe documentaire-fiction qui suit, invite à découvrir la vie de Louis XIV et l'évolution que connut le château de Versailles. ***Mardi 29, sur France 2, à partir de 20h35.***

Fair game - Valerie Plame est un agent de la CIA qui travaille au Moyen-Orient. Cette révélation de l'identité d'un agent secret en exercice, en pleine guerre contre l'Irak, avait provoqué un scandale aux USA. Dans cette adaptation du livre de Valerie, Doug Liman retrace les étapes de cette affaire en un thriller palpitant, mais aussi très émouvant, car centré sur le couple et ses problèmes. Naomi Watts et Sean Penn sont sensationnels. ***Samedi 26, sur Canal +, à 20h50.***

LOL (Laughing Out Loud) - Lola, dite LOL, une ado, apprend que son petit ami l'a trompée. Ce joli film décrit, avec une grande justesse de ton, le monde de l'adolescence et de ses rapports difficiles avec les adultes. Trente ans après «La boum», les jeunes sont toujours mal dans leur peau, oscillant entre tendresse et agressivité. Les dialogues sont fort drôles, et l'interprétation est sensationnelle. C'est drôle, émouvant et très bien vu. ***Dimanche 27, sur TF 1, à 20h50.***

Il Divo - Avec ce portrait de Giulio Andreotti, Paolo Sorrentino réalise une fascinante œuvre d'art. Portée par une musique en situation et véritable personnage du film, cette œuvre brosse un portrait-puzzle personnel de l'homme le plus énigmatique de la vie politique italienne. Toni Servillo est un extraordinaire Andreotti, suave, doux, très attentif aux autres, mais aussi très inquiétant. Mais l'amalgame entre la Mafia, le Vatican et Andreotti est ridicule. ***Lundi 28, sur Arte, à 20h40.***

Le déjeuner du 15 août - Gianni, 50 ans, vit avec sa vieille mère et doit héberger trois autres vieilles dames. Elles sont délicieuses, ces femmes, parfois capricieuses, parfois gentilles qui conservent leur vitalité et leur franc-parler. Le réalisateur gère son petit monde avec bonhomie. On retrouve dans ce film plein de charme l'atmosphère des comédies italiennes des années 70, avec leur énergie, leur cocasserie et leur tendresse. ***Jeudi 1er, sur Arte, à 20h40.***

Éloge du légume, par Alain Passard

Cuisinier surdoué, exploitant agricole atypique avec trente salariés, un cheval et un âne sur 6,5 hectares, Alain Passard est aussi un aventurier prêt à jouer trois étoiles Michelin sur un coup de cœur.

Alain Passard a longtemps cuisiné la viande. *«A l'époque de mon apprentissage, on parlait turbot, poularde - jamais poireau, oignon ou betterave !»* A 26 ans, c'est le plus jeune chef distingué par deux étoiles. Il ouvre sa rôtisserie l'Arpège rue de Varenne, près du ministère de l'Agriculture et décroche sa troisième étoile en 1996.

La seconde vie du cuisinier

En 1999, Alain Passard s'éloigne de cette cuisine carnée. *«Je ressentais une rupture visuelle dans ma créativité. Le tissu animal ne me procurait plus d'émotion, de désir de cuire, d'assaisonner, de créer. Je suis resté presque un an sans bosser, j'avais confié la maison à mes collaborateurs. Début 2000, je redécouvre les légumes, je les travaille, j'expérimente des conjugaisons avec d'autres légumes, je les fume, je les cuis en croûte de sel, je les braise, je découvre des harmonies de saveurs - et un vrai plaisir. Bref, je mets au service du légume tout mon savoir-faire de la cuisine animale, car je me définis toujours comme un rôtisseur, un saucier»*. Le chef n'est pas devenu végétarien pour autant : *«J'aime manger tous les animaux»*.

Alain Passard aurait pu continuer à gérer le succès de son adresse mondialement connue, mais il ose un revirement total. Il élimine de sa carte les plats de viande étoilés et les remplace par ses inventions légumières, du poisson et parfois de la volaille. *«Tous mes clients sont partis… sauf les plus curieux. D'autres sont arrivés et le guide Michelin a jugé que ma cuisine valait toujours trois étoiles. Je suis le cuisinier le plus heureux de la terre, avec deux vies !»*

Autant de jardiniers que de cuisiniers

Dans la Sarthe, l'Eure et la Manche, une dizaine de jardiniers cultivent les 6,5 ha de ses trois jardins, sans engrais chimiques ni pesticides.

Un cheval de trait assure les labours, des ruches pollinisent les cultures et donnent un miel précieux en cuisine. *«Il y a des natures de sols, des climats, des pluviométries différentes. Je voudrais que l'on parle du légume comme d'un chardonnay ou d'un sauvignon, créer un grand cru selon les terroirs»*.

Sur ces micro-parcelles, les jardiniers pratiquent la rotation des cultures et la jachère afin de ne pas appauvrir le sol. Les épluchures du restaurant parisien s'y compostent en engrais vert.

Les cinquante tonnes de fruits et légumes produits chaque année dans les trois jardins sont transportés à la cuisine sans réfrigération *«pour préserver leur saveur»*. Le restaurant parisien d'Alain Passard pourrait presque demander le label *«ferme auberge»*.

Bien sûr, le tarif est gastronomique : avec sept ou huit plats, la formule déjeuner est à 120 €, le dîner à 320 €. *«On fait du cousu main et cette qualité a un prix. En comptant jardiniers, cuisiniers et serveurs, j'ai autant d'employés que de fauteuils dans mon restaurant !»*

Cependant, Alain Passard partage ses secrets dans son dernier livre Collages & recettes (éd. Alternatives, 29 €). *«J'ai enfin compris la raison de ma rupture avec la viande : j'avais besoin de la saisonnalité, des couleurs et des textures des fruits et légumes»*.

PIERRICK BOURGAULT



Pierrick Bourgault



DR

Alain Passard : ***«La beauté du geste en cuisine, je l'imagine déjà au potager en observant les jardiniers travailler. Je veux faire du légume un grand cru, et du jardinier un métier de demain. Créer avec la terre, c'est de l'art».***

Concertation

Lors des dégustations, cuisiniers et jardiniers se concertent. À quel stade faut-il cueillir tel légume et pour quel type de plat ? Dans quel potager et quel terroir se plaît-il ?

▶ En bref

Les saisons du jardinier

Pour révéler toutes leurs saveurs, les légumes doivent pousser en plein champ, pas en serre. Alain Passard refuse la tomate hors saison : ***«Penser tomate toute l'année, c'est une hérésie, c'est cautionner le légume hors-sol qui vient de je ne sais où, transporté par des véhicules polluants… Dans mon jardin, une tomate arrive à maturité en six mois. On plante le 15 février, on récolte au 15 juillet ; en hors-sol, cinquante jours suffisent. Prenons l'habitude des ruptures dans l'alimentation : la tomate, c'est fait pour se désaltérer en été».*** **Et l'hiver ?** ***«Je pense poireaux et radis noir d'hiver, crosnes, raifort, cardons, salsifis, carottes, betteraves, endives… Quand il fait froid, l'organisme veut plutôt une soupe chaude, un bon velouté de topinambours, pommes de terre et poireau. Dans mon livre, j'ai indiqué la saison de chaque produit».***

▶ La jardinière Arlequin

Un exemple de recette aux légumes de saison, pour 4 personnes

Ingrédients : 4 carottes jaunes, 4 carottes oranges, 2 navets ronds, 2 navets boule d'or, 2 radis noirs. Quelques inflorescences de brocolis, 4 feuilles de chou vert, 4 radis verts, 4 radis rouges, 240 g de beurre salé, 1 citron, 200 g de semoule extra fine, 2 cuillères à café d'huile d'argan, 4 pincées de fleur de sel, 4 traits d'huile d'olive, 40 cuillères à soupe d'eau chaude, 4 oignons doux des Cévennes, 0,4 l de crème fleurette.

Préparation : Laver et éplucher les légumes, puis cuire séparément carottes, navets et choux dans une casserole d'eau à hauteur des légumes avec respectivement 40 g de beurre salé et les radis avec 60 g de beurre salé. Réserver 0,4 l des jus de cuisson.

Dans une casserole, mélanger la semoule et l'huile d'olive, chauffer doucement le tout en incorporant progressivement l'eau chaude à l'aide d'un fouet. Réserver.

Éplucher les oignons, les émincer finement et les faire confire dans un sautoir avec le beurre salé et 0,4 l d'eau sans coloration. Une fois cuits, passer au mixer avec la crème fleurette. Passer au chinois et corriger l'assaisonnement à la fleur de sel.

Couper chaque légume en morceaux. Les déposer dans un sautoir avec le jus de cuisson des légumes, les 60 g de beurre salé restants et quelques gouttes de jus de citron. Réchauffer le tout en provoquant une rotation dans le sautoir afin d'opérer un glaçage de l'ensemble. Les dresser dans quatre assiettes. Déposer un voile de semoule préalablement imprégnée d'huile d'argan sur les légumes. Répartir la sauce oignon par petites touches.